

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Rôles et limites de l'outil militaire dans les stratégies contre-insurrectionnelles : Analyse de l'intervention française au Mali

De 2013 à 2020

Auteur : Florian Lefebvre

Promoteur : Pr. Michel Liegeois

Lecteur : Mr. Abdoul Azizou Garba

Année académique 2022-2023

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

*Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »*

Florian Lefebvre

Avant-propos

Avant d'entamer ce mémoire, je tenais à remercier toutes les personnes qui m'ont permis de faire aboutir ce travail :

Mes parents, Fredericq et Nathalie Lefebvre, pour leur soutien et leurs sacrifices qui m'ont permis de réaliser mes études et de les mener à bien ;

Mon promoteur, le professeur Michel Liegeois, pour ses conseils lors de la réalisation de ce mémoire ;

Mon lecteur, Monsieur Abdoul Azizou Garba pour le temps consacré à la lecture de ce mémoire ;

Les différents professeurs de l'UCL qui m'ont permis de m'ouvrir à de nombreuses thématiques et d'enrichir mes connaissances tout au long de mon cursus ;

Arthur et Marion qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps à la relecture de ce mémoire ;

Et enfin tous mes cokoteurs et toutes les personnes rencontrées durant mes études, qui m'ont accompagné au cours des années et ont rendu mon parcours académique si unique.

Table des matières

Introduction :	6
Objectifs de recherche :	7
Méthodologie :	9
1. Contexte :	10
1.1 Définitions des concepts :	10
1.1.1 Terrorisme.....	10
1.1.2 Terrorisme Djihadiste/Islamiste.....	16
1.2 Théories :	18
1.2.1 Contre-terrorisme	18
1.2.2 Insurrection et contre-insurrection	25
1.3 Remise en contexte du conflit	31
2. Déroulement de l'intervention Française et application des doctrines	40
2.1 Opération Serval	40
<i>Pourquoi la France ?</i>	40
<i>Pourquoi intervenir ?</i>	41
<i>Comment intervenir ?</i>	43
<i>Déroulement de la première phase de l'opération :</i>	44
<i>Deuxième phase :</i>	46
<i>Fin de l'opération :</i>	48
2.2 Opération Barkhane.....	51
<i>Actualisation de la doctrine de contre rébellion :</i>	51
<i>Début de Barkhane :</i>	56
<i>Stratégies et limites de l'action française :</i>	58
<i>L'héritage colonial :</i>	61
<i>Cultiver l'insécurité et empêcher la bonne gouvernance :</i>	64
<i>Stratégie de sortie, négocier avec des terroristes ? :</i>	74
3. Discussion :	80
4. Conclusion :	84
Bibliographie :	87
Index :	94

Introduction :

L'intervention française au Mali et plus généralement dans le Sahel a commencé il y a maintenant près de 10 ans avec l'opération Serval en 2013 et s'est poursuivie avec l'opération Barkhane et la mise en place, plus récemment, de la Task Force Takuba. Pourtant, depuis le début de cette intervention, l'insécurité s'est étendue du Mali à toute la région du Sahel et les groupes djihadistes n'ont toujours pas pu être défaits bien qu'ils aient perdu en influence dans la région. Ce constat mène à des questionnements quant à l'aptitude de l'armée française, et plus généralement de l'armée tout court, de venir à bout de ce type d'organisation, en sont-elles vraiment capables ? Et si oui pourquoi n'y est-elle toujours pas parvenu malgré les importants moyens déployés ? Aussi bien parmi les populations des pays ayant apporté un soutien militaire aux États du Sahel que les populations de ces mêmes États commencent à douter de l'aptitude de leurs armées à pouvoir un jour définitivement venir à bout de l'insécurité dans la région et à faire perdre prise au djihadisme. Ces doutes entraînent une perte de confiance dans les gouvernements de la région et donc une perte de légitimité, empirant encore la situation. Comment expliquer cette situation ? Qu'ont fait les armées, aussi bien maliennes que françaises, durant ces presque dix années ? Pourquoi n'ont-elles pas vaincu les groupes terroristes ? Comment y parvenir ?

Ce travail s'attèlera à tenter de répondre à ces questions. Pour ce faire nous étudierons les opérations françaises au Mali, de 2013 à 2020. Ce cadre temporel permet d'éviter l'étude d'évènements trop proches et de conserver un minimum de recul et d'objectivité. Pour cela il est nécessaire de comprendre comment et pourquoi des groupes terroristes et une telle insécurité ont-ils pu s'installer dans la région. Une analyse de la situation pré-intervention est donc nécessaire, l'identification de ces éléments permettant de mieux comprendre la situation mais aussi d'apporter une meilleure réponse à ce type de mouvements terroristes et de, peut-être, trouver une solution définitive à ce problème. Combattre et détruire un mouvement terroriste étant inutile si les conditions qui ont menées à son émergence ne sont pas elles aussi résolues. Ce serait prendre le risque de voir un autre groupe similaire émerger de lui-même dans la région quelques années à peine, voire moins, après le départ des

troupes ayant permis la destruction du précédent et de devoir donc recommencer à zéro. La capacité de l'armée à agir sur ces variables pourrait donc être évaluée. Nous tenterons d'expliquer quelle est la place de l'outil militaire dans les stratégies contre-insurrectionnelles dans un monde de plus en plus complexe et où de plus en plus de données entrent en compte lors de la prise de décision. Il est évident que les modes d'actions doivent être modernisés et que les tactiques doivent être revues en prenant par exemple en compte les expériences acquises lors de précédentes opérations du même type.

Les méthodes d'actions de l'armée française au cours de ses différentes opérations seront analysées mais aussi celles d'autres acteurs comme le G5 Sahel ou l'Union Africaine et pour quels résultats. Nous tenterons également d'étudier les réponses des groupes terroristes à ces opérations et aux réponses qu'ont tenté d'apporter les différents acteurs en présence au problème du terrorisme. La finalité de ce travail étant de comprendre les stratégies mise en place et qu'elle a été leur impact.

Objectifs de recherche :

Ce travail aura pour objectif de répondre à la question de recherche suivante, « Quels sont le rôle et les limites de l'outil militaire dans la gestion des situations contre-insurrectionnelles, et dans quelle mesure peut-il résoudre les problèmes qui en sont à l'origine ? ». Le sujet de ce mémoire portera donc sur le rôle et les limites de l'outil militaire dans les stratégies contre-insurrectionnelles, quelles en sont les stratégies, les objectifs, méthodes d'action, comment celles-ci ont un impact sur les États et populations concernées et les problèmes à la source de ces mouvements.

Pour répondre à notre question de recherche, nous analyserons plus particulièrement, les opérations militaires françaises au Mali de 2013 à 2020, soit du début de l'opération Serval à l'opération Barkhane jusqu'en 2020 afin d'éviter l'étude d'évènements trop récents qui pourraient mener à des erreurs d'interprétations, des approximations et suppositions et à un manque de recul sur ces questions. L'opération Serval et l'opération Barkhane seront donc au cœur de ce travail qui analysera les moyens et la stratégie mise en place par la France pour lutter contre les

mouvements terroristes de la région, mais aussi la manière dont les opérations ont basculé de la contre-insurrection au contre-terrorisme et l'implication de ce changement de stratégie. Le rôle des forces armées maliennes dans cette stratégie sera également discuté. Nous tenterons également d'en évaluer l'efficacité. Pour ce faire nous analyserons plusieurs ouvrages de spécialistes de la question du terrorisme, mais aussi des communiqués et rapports officiels sur la situation des opérations pour tenter de comprendre l'impact que les opérations militaires ont eu dans la région et l'efficacité avec laquelle les forces militaires ont pu contrer la progression des mouvances djihadistes dans la région et les conditions qui étaient à l'origine de l'émergence de ces mouvements.

Ce travail tentera de répondre à la question de recherche suivante : « Quels sont le rôle et les limites de l'outil militaire dans la gestion des situations contre-insurrectionnelles, et dans quelle mesure peut-il résoudre les problèmes qui en sont à l'origine ? » et emploiera, pour ce faire, une méthode qualitative. Plusieurs hypothèses auxquelles nous tenterons de répondre ont été définies :

- L'outil militaire seul ne peut définitivement régler le problème des mouvements terroristes dans le Sahel, seulement tenter d'en minimiser l'impact et l'influence.
- Les groupes terroristes se sont aussi adaptés à la stratégie française et ont eux aussi changé leur stratégie et leurs objectifs lors du passage à l'opération Barkhane.

Pour tester ces hypothèses, ce travail s'appuiera sur des données qualitatives, des déclarations et documents officiels ainsi que de la littérature scientifique issue de textes de spécialistes de la question du terrorisme, de la contre-insurrection, de la stratégie militaire, du Sahel, etc. Certaines ressources issues de médias spécialisés seront également utilisées afin d' étoffer notre analyse.

Méthodologie :

Ce travail s'inscrira dans une recherche essentiellement qualitative dans l'optique de répondre à notre question de recherche : « Quels sont le rôle et les limites de l'outil militaire dans la gestion des situations contre-insurrectionnelles, et dans quelle mesure peut-il résoudre les problèmes qui en sont à l'origine ? ». Des données quantitatives viendront malgré tout appuyer certaines des hypothèses.

Pour la première partie de ce travail, nous nous baserons sur de la littérature scientifique ou des articles issue de revues de recherche comme le *Journal of Strategic Studies*, la *Revue de Défense Nationale*, l'*IRSEM*, etc. mais aussi sur des rapports officiels de l'État français, de l'ONU ou encore des documents issus du ministère des armées et du centre de doctrines d'emploi des forces par exemple.

La seconde partie du travail prendra une forme plus descriptive avec l'état des lieux de la situation au Mali avant l'éclatement de la révolte Touareg et quels en sont les déclencheurs, catalyseurs, etc. Cette partie sera plus historique et remontera le problème depuis les années 60 afin d'en saisir toute la complexité.

Enfin la partie analyse traitera des méthodes employées par la France, et plus particulièrement par l'armée française, pour lutter contre l'insurrection dans un premier temps avec l'opération Serval et pour stabiliser le pays et lutter contre le terrorisme dans un second temps avec l'opération Barkhane. Les différentes méthodes de l'armée française seront analysées à la lumière des éléments développés dans la partie théorique à l'aide de documents officiels issus de l'État français ou des États-majors (documents issus du centre de doctrines d'emploi des forces, de manuels militaires ou du livre blanc pour la défense de l'État français de 2013 entre autres) et de littérature d'experts sur ces questions.

La principale difficulté sera la recherche de données empiriques fiables sur le terrorisme, très difficilement récoltables. Mais aussi l'hyper abondance de textes et de travaux sur le thème du terrorisme, qui rendent la recherche d'éléments de recherche précis et la référence de l'auteur originel d'un concept parfois difficile tant la littérature sur le sujet est abondante.

1. Contexte :

Le premier chapitre de ce travail vise à mettre en place le cadre théorique et à établir la situation générale au Mali à la veille de l'intervention française, ainsi que les différents éléments ayant menés à cette situation mais aussi celle, de manière plus générale, de la région du Sahara. La première partie explicitera les différents concepts, théories et définitions sur lesquels se basera ce travail. Elle développera la définition du terrorisme qui sera utilisée comme base de travail pour l'analyse, mais aussi la définition du terrorisme djihadiste, du contre-terrorisme et de la contre-insurrection et présentera une revue de la littérature utilisée pour les différents concepts et théories. La deuxième partie sera consacrée aux contextes sécuritaire, politique, historique et économique nécessaires pour une bonne compréhension de la situation du Mali. Mais aussi à l'analyse des opérations Serval et Barkhane ainsi que les différents éléments de contexte ayant pu altérer leur efficacité.

1.1 Définitions des concepts :

1.1.1 Terrorisme

Le premier problème lorsque l'on parle de terrorisme, c'est la définition même du concept de terrorisme. Bien que le terme « terrorisme » soit récurrent dans l'actualité depuis de nombreuses années, et régulièrement employé par les plus hautes autorités politiques et experts du sujet, il n'existe pas de définition claire et commune pour le terme terrorisme. Comment combattre donc, quelque chose que l'on ne peut ou ne veut pas définir ? Les premières utilisations du terme terrorisme remontent à la révolution française de 1789 et à la période dite du « régime de la Terreur ». Il y est utilisé pour décrire l'emploi par un gouvernement de la terreur et donc du « terrorisme » pour régner, une gouvernance via l'intimidation. Le terme terrorisme ne commencera à être attaché à des actions anti-gouvernementales qu'à partir de la fin du 19^{ème} siècle en Russie et en Irlande. Depuis le 11 septembre 2001, les questions relatives au terrorisme se concentrent surtout sur le terrorisme djihadiste et islamiste et ont délaissé d'autres formes de terrorisme, notamment le terrorisme étatique tel qu'il était auparavant défini et qui, bien qu'étant moins mis en lumière, existe toujours.

L'utilisation du terme terrorisme s'est multiplié après les attentats de Munich de 1981 et mène à une tentative de définition aux Nations Unies de ce qu'est le terrorisme, mais sans succès. Chaque définition étant systématiquement refusée par certains États pour diverses raisons, certains justifiant cette difficulté par le fait que le « terroriste des uns est le combattant de la liberté des autres ». Une difficulté déjà rencontrée par la Société des Nations à son époque, la définition la plus communément utilisée étant que le terrorisme est « une série d'actes criminels dirigés contre un État et ayant pour intention de créer un état de terreur dans l'esprit de certaines personnes ou de certains groupes de personnes du grand public ». Encore aujourd'hui, il est difficile de s'accorder sur une définition au sein de l'ONU pour plusieurs raisons. D'après Hans Corell¹, ces difficultés sont dues à plusieurs questionnements quant à ce qu'elle doit couvrir :

- Le terme terrorisme doit-il s'appliquer aux actions d'États ou de gouvernements de la même manière qu'il s'applique aux actions de groupes non-Étatiques ?
- Doit-on faire une différence entre le terrorisme et le droit des peuples à l'autodétermination et à la lutte contre l'occupation étrangère ?
- L'inclusion de l'application par les forces armées nationales de leurs devoirs officiels ou leurs activités lors de période de conflits, si elles sont en accord avec le droit international ?
- L'inclusion de la menace représentée par l'usage d'armes nucléaires par des forces armées nationales (étant donné que ces armes sont, par définition, « terrifiantes ») ?
- Les problèmes pouvant découler de la signature d'une convention sur le terrorisme avec de futurs traités sur le contre-terrorismes.

Les deux principaux problèmes pour une définition internationale du terrorisme étant les points concernant le terrorisme d'État et les luttes pour l'indépendance,

¹ Corell, Hans. « International Instruments Against Terrorism: The Record so Far and Strengthening the Existing Regime, Remarks at the Symposium on Combating International Terrorism: The Contributions of the United Nations », Vienna International Centre, 3 juin 2002

sources de dissensions puisque les actions de nombreux États pourraient être remises en cause, notamment sur les questions d'accession à l'indépendance de minorités.

Walter Laqueur² ajoute sur le sujet que le terrorisme est un concept contesté à cause, entre autres de la question de la criminalisation et de la légitimation et délégitimation (d'acteurs étatiques et non-étatiques) qui vient avec l'adoption d'une définition, des nombreuses formes et manifestations que peut prendre le terrorisme et à cause des nombreux changements de sens que le terme a subi depuis la Révolution française. Il l'attribue aussi à la difficulté de différencier le terrorisme comme tactique coercitive et de communication, des autres formes de violence politique et de conflit armé. La question de la légitimité, est particulièrement sensible aux yeux des États

Dans son article intitulé « Terrorism - the Definitional Problem »³, Alex Schmid fait remarquer que presque chaque organe gouvernemental des États-Unis dont la lutte contre le terrorisme est dans les attributions, a une définition différente de ce qu'est le terrorisme. Le Département d'État le définit comme « un moyen violent, prémédité et motivé politiquement, perpétré contre des cibles non-combattantes par un groupe infranational ou par des agents clandestins, généralement dans l'objectif d'influencer un public⁴ ». Le FBI comme « un usage illégal, ou une menace d'usage, de la violence ou de la force par un groupe ou un individu, commis contre des personnes ou des biens pour intimider ou contraindre un gouvernement, la population civile ou tout segment de celle-ci, dans la poursuite d'objectifs politiques ou sociaux⁵ ». Enfin le Département de la Défense définit le terrorisme comme « l'usage calculé de la violence ou de la menace de son usage pour instiller la peur ; dans l'objectif d'intimider ou de contraindre un gouvernement ou une société dans la poursuite d'objectifs qui sont généralement d'ordre politique, religieux ou

² Walter Laqueur, *No End to War: Terrorism in the Twenty-First Century* (Bloomsbury Academic, 2003).

³ Alex Schmid, « Terrorism - The Definitional Problem », *Case Western Reserve Journal of International Law*, 1 janvier 2004, <https://scholarlycommons.law.case.edu/jil/vol36/iss2/8>.

⁴ Schmid.

⁵ Schmid.

idéologique⁶ ». Ces trois exemples reflètent la perception du phénomène de terrorisme par les trois agences, le Département d'État, chargé des relations internationales des États-Unis, met l'accent sur les victimes non-combattantes du terrorisme ainsi que sur son objectif d'influence de l'opinion publique. Le FBI, chargé des crimes fédéraux, insiste sur l'aspect criminel et la notion d'individualité de l'action terroriste. Et le Département de la Défense, qui est déjà depuis plusieurs années en guerre contre Al-Qaïda et le terrorisme, met en avant l'intimidation des gouvernements et les motivations religieuses, politiques, etc. du terrorisme. Outre le fait de montrer la multiplicité des définitions existantes, ces dernières montrent que la définition qu'on en fait reflète généralement les objectifs de celui qui la définit et la manière dont il perçoit le phénomène.

La définition du terrorisme qu'en donne une organisation ou un État n'est donc pas anodine. La définition qu'on en apporte reflète généralement nos objectifs, et permet de contrôler la situation en contrôlant les objectifs que l'on se fixe. Plus qu'une définition, elle est un moyen d'action et remplit plusieurs fonctions. François Dubuisson en met trois en évidence⁷. Premièrement, la catégorisation d'un groupe, d'une organisation ou même plus simplement d'une action comme « terroriste », la place automatiquement dans un régime juridique spécial en dehors du droit commun. Deuxièmement, cette catégorisation permet l'identification de la menace et donc l'invocation de mesures d'urgence et autorise donc la promulgation de mesures d'exception. On peut ajouter que les mesures d'urgence sont souvent formalisées par la proclamation d'un « état d'urgence » qui permet l'adoption de mesures d'exception qui peuvent limiter les droits fondamentaux, et sont généralement largement utilisées à des fins autres que la lutte contre le terrorisme⁸. Enfin la catégorisation comme « terroriste » a pour fonction d'attribuer un aspect infamant et donc à délégitimer l'action du groupe, tout en légitimant l'action du

⁶ Schmid.

⁷ François Dubuisson, « La définition du « terrorisme » : débats, enjeux et fonctions dans le discours juridique », *Confluences Mediterranee*, 17 octobre 2017, <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2017-3-page-29.htm>.

⁸ « France : Abus commis dans le cadre de l'état d'urgence », *Human Rights Watch* (blog), 3 février 2016, <https://www.hrw.org/fr/news/2016/02/03/france-abus-commis-dans-le-cadre-de-letat-durgence>.

gouvernement. Le recours à ce label de « terroriste » est donc très souvent relatif et instrumental. Cette labélisation dépend donc la plupart du temps des intérêts particuliers de l'État, elle peut servir pour justifier une intervention armée, des répressions, des limitations de droits fondamentaux, etc. ou, au contraire, ne pas être appliquée à des groupes qui pourraient être de potentiels alliés. La distinction entre « terroristes » et « combattants de la liberté » est donc rendue encore plus floue. Le terme « terroriste » répond donc souvent à une logique de disqualification en vue d'un isolement et d'une fragilisation de l'adversaire et est donc un outil de légitimation ou délégitimation pour les États, que ce soit en politique internationale ou intérieure⁹.

La plupart des gens ont une vague idée de ce qu'est le terrorisme, mais manquent d'une description précise, concrète et qui saisisse vraiment le phénomène dans sa globalité. Bien qu'une définition ne résolve pas le problème, le manque de définition empêche la prise de décisions claires et concertées pour stopper le phénomène. Schmid définit le terrorisme comme un phénomène complexe et multidimensionnel, utilisé pour une grande variété de situations (narcoterrorisme, cyberterrorisme, etc.)¹⁰. Il considère que le terme terrorisme est utilisé dans une telle variété de situations qu'il en a perdu son sens. Léonard Weinberg, Ami Pedahzur et Sivan Hirsch-Hoefler ont tenté d'en apporter une définition qui fasse consensus en croisant 73 définitions du terrorisme, issues d'experts et de journaux dédiés à la question et en prenant le plus petit commun dénominateur à chacune de celles-ci¹¹. En ressort une définition comprenant cinq éléments : « Le terrorisme est une tactique (1), motivée politiquement (2), menaçant d'utiliser la force (3) ou faisant effectivement usage de la violence (4), et dont la recherche de publicité joue un rôle important (5) ».

Schmid met en lumière les problèmes d'une définition aussi générale : elle ne fait pas référence à l'auteur ou à la victime, elle ne fait pas mention de la peur ou de la

⁹ Denis Duez, « De la définition à la labellisation : le terrorisme comme construction sociale », in *Le droit international face au terrorisme. Après le 11 septembre 2001*, Pedone, Cahiers internationaux (Paris, 2004), <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A133762/datastreams>.

¹⁰ Schmid, « Terrorism - The Definitional Problem ».

¹¹ Leonard Weinberg, Ami Pedahzur, et Sivan Hirsch-Hoefler, « The Challenges of Conceptualizing Terrorism », *Terrorism and Political Violence*, janvier 2004, <https://doi.org/10.1080/095465590899768>.

terreur, des cibles non-combattantes, des motivations ou objectifs allant au-delà de l'aspect politique ou encore des pratiques de nature criminelle ou immorale (kidnapping, prise d'otage, meurtre, etc.) utilisées. C'est pourquoi il adopte, avec Albert Jongman, la méthode inverse en étant le plus exhaustif possible en y intégrant le plus d'éléments possibles sur lesquels les experts consultés pouvaient s'accorder, arrivant ainsi à une liste de 16 éléments¹²: « Le terrorisme est une méthode anxiogène (1) d'actions violentes répétées (2) utilisées par des groupes, individus ou acteurs (semi-)clandestins (3) pour des raisons particulières, criminelles, politiques ou autres, dans lesquelles les cibles de la violence ne sont pas directement visées (4). Les cibles humaines de la violence immédiate (5) sont généralement choisies au hasard (cibles d'opportunité) (6) ou sélectionnées (cibles représentatives ou symboliques) car faisant partie d'une population cible et servent de messagers (7). Basée sur la menace et la violence (8), le terrorisme est un processus de communication entre le terroriste (l'organisation), la victime et la cible principale (9) et est utilisée pour manipuler la cible principale (10) en en faisant une cible de terreur (11), de demandes (12) ou d'attention (13), dépendant si l'intimidation (14), la coercition (15) ou la propagande (16) sont recherchées ». La violence est ici utilisée comme un moyen de communication.

A la vue de ces différentes informations, il paraît intéressant de prendre connaissance de la définition que donne l'État français du phénomène. La France définit le terrorisme dans son Livre blanc pour la sécurité de 2013¹³, au lendemain de l'intervention au Mali, comme « des actions auxquelles ont recours des adversaires qui s'affranchissent des règles de guerre conventionnelle pour compenser l'insuffisance de leurs moyens et atteindre leurs objectifs politiques. Frappant sans discernement des civils, la violence qu'ils déploient vise d'abord à tirer parti des effets que son irruption brutale produit sur les opinions publiques pour contraindre des gouvernements. La couverture immédiate et globale dont ces agressions sont l'objet assure leur retentissement auprès de la population des États visés, voire du monde

¹² A. J. Jongman, *Political Terrorism: A New Guide to Actors, Authors, Concepts, Data Bases, Theories, and Literature* (New York: Routledge, 2017), <https://doi.org/10.4324/9781315126760>.

¹³ « Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2013 », consulté le 8 février 2023, <http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/>.

entier ». Le texte ajoute aussi que cette « publicité » entretient le phénomène terroriste par une « autoradicalisation d'individus isolés qu'attire la perspective d'avoir, par leurs actions, un impact global ». L'effet déstabilisateur de ce type d'action est aussi abordé, notamment via l'impact psychologique et politique générés par leur couverture dans les médias.

La définition du terrorisme de l'État français reprend de nombreux points évoqués dans la définition de Schmid et Jongman, c'est pourquoi nous analyserons en partie le phénomène du terrorisme via leur définition.

1.1.2 Terrorisme Djihadiste/Islamiste

Maintenant que nous avons mis en lumière la multiplicité des facettes du phénomène, des définitions existantes et les fonctions qu'elles remplissaient, il nous faut nous intéresser au terrorisme dit « djihadiste ». Depuis le 11 septembre 2001, l'extrémisme religieux, et plus particulièrement le djihadisme violent, est le type de terrorisme sur lequel l'actualité et les chercheurs se sont le plus concentrés. Comme dit précédemment le terrorisme relève de nombreuses facettes et est utilisé pour décrire de nombreux phénomènes (cyberterrorisme, narcoterrorisme, terrorisme d'État, etc.). La guerre contre le terrorisme des États-Unis n'est donc pas dirigée contre les phénomènes terroristes dans leurs globalité mais contre le terrorisme djihadiste en particulier. C'est aussi la manière dont est qualifié le terrorisme au Sahel et celui que la France a défini comme la cible de son intervention¹⁴.

Il convient d'abord de différencier le djihad, du djihadisme. Dans la doctrine musulmane chiite, le djihad correspond à l'effort fait sur soi-même afin de se perfectionner spirituellement et religieusement, il correspond au « djihad majeur ». Dans la doctrine sunnite, il fait référence à l'effort tendu vers un but déterminé, l'action concrète de recherche de solutions aux problèmes posés à la communauté¹⁵. Ce dernier a donc plutôt une visée spirituelle dans la religion musulmane. Le « djihad mineur », lui, désigne traditionnellement l'action armée visant l'expansion ou la

¹⁴ « Pourquoi la France lutte contre les djihadistes au Mali », BBC News Afrique, 27 novembre 2019, <https://www.bbc.com/afrique/region-50571891>.

¹⁵ Mathieu Guidère, « Petite histoire du djihadisme », *Le Débat*, 2015, <https://doi.org/10.3917/deba.185.0036>.

défense de l'islam. Ce djihad mineur s'est mué avec le temps et à travers l'histoire en un véritable système de pensée et d'action que l'on peut qualifier de djihadisme. Celui-ci est une construction idéologique élaborée, à des fins politiques ou militaires, à partir du concept initial de djihad. On considère généralement que le djihadisme moderne est né dans les années 80 lors de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, mais ce dernier n'est pas simplement apparu lors de l'invasion, il s'est développé tout au long de l'histoire et à évoluer. Le djihad comme « guerre sainte » apparaît au cours du Moyen-Age et est principalement utilisé chez les Sunnites, alors que chez les Chiites, il est « suspendu » jusqu'au retour de « l'imam caché »¹⁶.

Intimement lié à l'islamisme, on peut distinguer des similitudes entre le djihadisme d'hier et d'aujourd'hui. Il intervient généralement lors de périodes de crises (guerres internes, invasion extérieures, difficultés économiques ou sociales, etc.) et cherche la fin de la crise interne par la focalisation sur l'ennemi extérieur et la désignation d'un ennemi intérieur. Depuis la chute de l'Empire ottoman, l'idéologie islamiste considère que la « décadence » et la domination de l'Occident chrétien seraient dû au fait que les musulmans aient abandonné les « bons préceptes religieux » et qu'il faille les restaurer en utilisant la violence s'il le faut¹⁷. Le retour à une forme d'Islam plus littérale serait la solution au sous-développement économique, social et à la décadence morale. Il existe une multitude de groupes djihadistes, et bien que leurs objectifs ou leur interprétation du Coran puissent diverger, ils obéissent généralement à ces principes généraux. L'idéologie du djihad sera dans un premier temps convoquée pour lutter contre la colonisation pendant les XIXème et XXème siècles et sera ensuite instrumentalisée dans différents conflits dans le cadre d'une lutte vue comme hégémonique. L'aspect anticolonial du djihad évoluera avec le temps en un djihad essentiellement antioccidental.

Mark Jurgensmeyer définit trois étapes dans le cheminement des luttes djihadistes et plus généralement pour les violences liées au radicalisme religieux¹⁸ :

¹⁶ Guidère.

¹⁷ Abdelaâli Laoukili, « Emprise de l'idéal, pacte dénégatif et répétition : l'islamisme comme matrice idéologique du terrorisme djihadiste », *Connexions*, 2017, <https://doi.org/10.3917/cnx.107.0087>.

¹⁸ Mark Juergensmeyer, *Terror in the Mind of God: The Global Rise of Religious Violence*, 3^e éd. (University of California Press, 2003), <https://www.jstor.org/stable/10.1525/j.ctt4cgfbx>.

Premièrement, la lutte (généralement violente) est vue comme défendant une identité et comme un acte glorieux en soi. Deuxièmement, la défaite inattendue dans cette lutte, si les effets négatifs sont compris comme allant au-delà de la conception humaine des choses (ayant un impact au niveau spirituel/religieux ou considéré comme tel) alors le conflit sera vu comme transhistorique. Moins les objectifs que l'on s'était fixés auront été remplis, au plus ils seront « déifiés » et vu comme une mission sacrée à remplir. Et troisièmement, l'impasse dans cette lutte, les éléments permettant une victoire sont alors vus comme étant entre les mains de Dieu. C'est dans ce type de situation qui semble désespérée, que la religion devient un moteur de motivation.

Enfin, on distingue deux doctrines djihadistes principales qui sont le « djihadisme territorialisé » affilié à l'État Islamique et le « djihadisme déterritorialisé » promu par les groupes affiliés à Al-Qaïda. Ces deux visions ne coexistent pas et sont en compétition, entraînant une vision de plus en plus tournée vers le conflit entre musulmans. Ces derniers sont considérés par les deux visions comme des « ennemis proches » du fait de leur manque de soutien ou leur statut de spectateur dans ce conflit, là où l'Occident est considéré comme un « ennemi lointain ». Les civils des régions où ces deux idéologies s'affrontent deviennent donc des cibles¹⁹, ce qui est par exemple le cas pour le Mali où ces deux visions entrent en compétition.

1.2 Théories :

1.2.1 Contre-terrorisme

Il existe de nombreuses théories sur le contre-terrorisme, pratiquement chaque État a sa propre vision ou sa propre stratégie des opérations contre-terroristes. Nous nous intéresserons ici aux différentes théories générales du contre-terrorisme, ainsi qu'aux différentes manières de l'aborder. Nous aborderons ensuite la doctrine française en la matière pour pouvoir mieux comprendre sa stratégie au Mali.

Tout d'abord, il est intéressant de commencer cette analyse théorique en mettant en lumière la difficulté de quantifier l'efficacité du contre-terrorisme. Les données recueillies, que ce soit par des États ou des organismes indépendants, peuvent être

¹⁹ Guidère, « Petite histoire du djihadisme ».

falsifiées dans un but par exemple de communication : soit en les faisant diminuer afin de gagner en légitimité et prouver l'efficacité de la méthode employée, soit en les augmentant afin de justifier la mise en place de mesures exceptionnelles ou d'urgence. Ces changements peuvent, par exemple, se faire en modifiant la définition du « terrorisme » utilisée, comme nous l'avons vu dans la partie précédente par exemple, « celui qui définit la situation la contrôle²⁰ ». La difficulté de réunir des données et le flou entourant celles-ci ont menées à de nombreux débats au cours des années, par exemple sur le terrorisme d'État, sur l'utilisation par des États occidentaux de la torture, sur les méthodes de déradicalisation, etc. et sur leur degré d'efficacité par exemple²¹. Il n'existe donc pas de solution universellement efficace et reconnue. Nous passerons donc uniquement en revue les théories dominantes de la littérature et celles qui paraissent les plus appropriées pour étudier notre cas pratique.

Il est généralement considéré dans la littérature que les stratégies contre-terroristes consistent en un choix entre réponse dure (hard-line) et réponse douce (soft-line). Pour Gus Martin, l'approche dure se concentre sur l'usage de la force dans l'optique de détruire les terroristes, là où l'approche douce est plutôt dirigée vers la diplomatie, le compromis et les réformes sociales. Il considère également qu'il existe de nombreuses catégories de réponses qui peuvent être classées dans ces deux postures tels que la diplomatie, le contrôle financier, l'usage de la force militaire, du renseignement, d'actions clandestines, légales, répressives, etc. qui peuvent servir à lutter contre le terrorisme²². Todd Sandler classe, lui, ces méthodes entre réponses défensives, qui visent à minimiser les effets d'une attaque terroriste réussie et les réponses pro-actives, qui visent à combattre directement le terrorisme en l'affrontant directement ou en s'attaquant à ses ressources²³.

²⁰ « Is 'Terrorism' Being Defined by the 'Terrorists?' », Arab News, 19 juin 2004, <https://www.arabnews.com/node/251298>.

²¹ Sondre Lindahl, « The Theory and Practice of Emancipatory Counterterrorism » (2017), <https://www.semanticscholar.org/paper/The-Theory-and-Practice-of-Emancipatory-Lindahl/9697fbf7ce2eaf69a613b8dcbb5465fb8a9e5a9c# citing-papers>.

²² Gus Martin, *Understanding Terrorism: Challenges, Perspectives, and Issues* (SAGE Publications, 2020).

²³ Todd Sandler, « Terrorism and counterterrorism: an overview », *Oxford Economic Papers*, 1 janvier 2015, <https://doi.org/10.1093/oep/gpu039>.

Mais le plus généralement, la littérature sur le sujet s'appuie sur les trois modèles typologiques développés par Crelinsten et Schmid²⁴. On y retrouve d'abord le modèle réconciliatoire, qui traite le terrorisme comme un problème politique. Le terrorisme y reflète l'incapacité ou l'impossibilité pour un groupe social de participer à la vie politique d'un État. Les changements politiques, la diplomatie et la résolution des problèmes qui ont causé le terrorisme constituent la base de cette approche. Ensuite le modèle de guerre, le terrorisme y est vu comme un acte de guerre, la force brute y est utilisée pour éliminer la menace. Et enfin le modèle de justice criminelle, où le terrorisme est vu comme un acte criminel devant être puni, il y est traité à travers le système judiciaire. Ces typologies sont particulièrement intéressantes puisque, comme nous le verrons plus tard, le problème du terrorisme au Mali prend essentiellement source dans la répression qu'ont subis les Touaregs dans la région durant de nombreuses années, là où le modèle de guerre correspond à la réaction française au problème, qui a été de le traiter essentiellement sous l'aspect militaire. Mais chacune de ces typologies s'adresse à un aspect différent du problème terroriste au Mali, comme nous le verrons dans la partie analyse.

Sederberg²⁵ fait écho à ces modèles typologiques dans ses quatre types de politiques de réponses au terrorisme. La première, « la défense et la destruction mènent à la dissuasion », la protection des cibles du terrorisme et la destruction des perpétrateurs de ce terrorisme en sont les éléments clés. On peut lier ce concept au modèle de guerre vu précédemment. La seconde, « enquête et renseignement mènent à l'interdiction », sont ici mis en lumière l'importance de la récolte d'informations dans l'optique d'entamer des actions judiciaires contre les perpétrateurs d'actions terroristes avant qu'elles ne soient commises. Le modèle de justice criminelle peut ici être mis en lien avec cette approche. Troisièmement, « réaction et remédiation mènent à la récupération », si le terrorisme ne peut être entièrement contenu, l'État doit se concentrer sur la réaction qu'il apporte à ces attaques, c'est-à-dire que plus l'État interviendra rapidement et efficacement, moins

²⁴ Crelinsten, Ronald, and Alex Schmid. (2012) 2012. *Western Responses to Terrorism*. 1st ed. Taylor and Francis.

²⁵ Sederberg, Peter. 2003. "Global Terrorism: Problems of Challenge and Response." In *The New Global Terrorism. Characteristics, Causes, Controls*, edited by Charles Kegley, Jr, 267–84. New Jersey: Prentice Hall.

l'attaque sera efficace et les dégâts importants et plus les infrastructures ou les personnes/populations impactées se rétabliront vite. Il est intéressant d'explorer cette solution, même si dans notre cas l'impossibilité de contenir le terrorisme est justement liée au fait que l'État ne peut généralement contrôler et donc intervenir efficacement sur l'ensemble de son territoire. Quatrièmement, « compromis et conciliation mènent à la cooptation », cette approche se concentre sur le contexte social et politique qui a mené à l'émergence du terrorisme et considère les négociations avec les terroristes comme une option viable. Cette dernière approche peut être mise en relation avec le modèle réconciliatoire de Crelinsten et Schmid.

Le modèle de guerre évoqué plus tôt a été repris et développé par de nombreux auteurs et dans de très nombreux articles scientifiques. Il est probablement l'un des plus, si ce n'est le plus traité des modèles concernant le terrorisme. Cet intérêt s'explique par le fait qu'il est l'un des moyens les plus utilisés mais aussi des plus visibles de lutter contre le terrorisme, qu'ont à leur disposition les États. La principale raison qui pousse les États à employer cette méthode est la nécessité de défendre sa population, mais aussi de montrer ouvertement qu'on la défend²⁶. Étant donné que ce travail sera centré sur l'aspect militaire du contre-terrorisme, il est intéressant de prendre en considération Isabelle Duyvesteyn qui a analysé la littérature sur le sujet et en a dégagé six manières dont l'outil militaire peut être utilisé pour combattre le terrorisme²⁷ :

- L'armée peut être déployée pour soutenir les autorités civiles confrontées à des violences terroristes en l'aidant à restaurer l'ordre, en sécurisant des infrastructures vitales, en protégeant des cibles d'attaques potentielles ou en mettant sur pied des opérations de sauvetages d'otages.
- Les forces armées peuvent être utilisées pour mener des frappes préemptives contre des groupes terroristes et leurs infrastructures afin d'empêcher de futures attaques. Ces dernières sont cependant éthiquement discutables et

²⁶ Paul Rogers, « Lost cause: consequences and implications of the war on terror », *Critical Studies on Terrorism* 6 (1 avril 2013), <https://doi.org/10.1080/17539153.2013.765698>.

²⁷ Isabelle Duyvesteyn, « Great expectations: the use of armed force to combat terrorism », *Small Wars & Insurgencies*, 1 septembre 2008, <https://doi.org/10.1080/09592310802228666>.

leur l'efficacité (et donc la justification du caractère préemptif de la frappe) sont difficilement quantifiables.

- Les forces armées peuvent servir de moyen de dissuasion contre des groupes terroristes, en montrant la crédibilité d'une réponse forte de l'armée en cas d'attaque ou de menace d'attaque par ce groupe terroriste.
- Les forces armées peuvent donc aussi être utilisées en réponse à une attaque.
- L'armée et plus généralement les forces spéciales peuvent être utilisées pour mettre hors d'état de nuire les chefs d'une organisation terroriste afin de la désorganiser.
- Enfin elles peuvent être utilisées pour mener une guerre contre le mouvement terroriste dans le but de l'éradiquer complètement.

La stratégie d'intervention française s'est essentiellement calquée sur le modèle de guerre et ce pour plusieurs raisons. Comme évoqué par Crelinsten²⁸, l'application du modèle de guerre, et donc l'utilisation de l'outil militaire, présente plusieurs avantages :

- Tout d'abord, l'un des principaux effets positifs de l'utilisation de l'outil militaire contre des groupes terroristes est qu'il répond à la demande du public d'une réaction après une attaque²⁹, il a donc un effet positif sur le moral de la population.
- Ensuite, ce type d'action envoie un message fort sur la scène internationale en montrant la volonté d'un État à agir contre le terrorisme et donc en augmente le prestige. L'action militaire permet également à un État de mettre en pratique ses doctrines, de tester son matériel et d'expérimenter certaines nouvelles technologies.
- Michael Rubin avance également que ce type de stratégie permet d'augmenter le coût du terrorisme pour les membres de ces organisations et leurs mécènes en détruisant leurs ressources, et donc de rendre les coûts plus importants pour des bénéfices moindres. Les méthodes d'assassinats ciblés

²⁸ Crelinsten, Ronald. 2009. Counterterrorism. Cambridge: Polity Press.

²⁹ Wilkinson, Paul. 2006b. Terrorism versus Democracy. The Liberal State Response. 2nd ed. Abingdon: Routledge.

sur les leaders sont décrites comme particulièrement importantes puisqu'elles permettent selon lui de dégrader leur efficacité, tout en attisant leur désir de revanche. Désir de revanche qui les pousse à multiplier les attaques en prenant moins de précautions et les rend donc plus facilement détectables³⁰.

Crelinsten conclut en affirmant que le modèle de guerre est un outil considéré comme rapide, efficace et idéal au vu des nouveaux enjeux posés par l'émergence de nouvelles menaces décentralisées, guidées par des idéologies terroristes et qui ne sont pas effrayées par l'appareil judiciaire classique. La France (et les pays européens plus généralement) adopte par exemple une politique de projection de forces et d'intervention extérieure qui peut être résumée comme « exporter la stabilité pour ne pas importer l'instabilité ». Ce concept implique d'intervenir essentiellement pour stabiliser des zones, ou éviter leur déstabilisation, et ainsi éviter les impacts négatifs qui pourraient en découler pour le territoire ou les populations nationales. Dans le cas du Mali, la France intervient, entre autres, pour préserver son influence dans la région, éviter la potentielle chute du gouvernement Malien au profit de groupes terroristes, pour éviter que le Sahel ne devienne une route de transit pour le terrorisme, la criminalité ou encore la migration incontrôlée vers l'Europe. L'objectif à long terme étant de reconstruire l'appareil sécuritaire de l'État Malien pour restaurer une stabilité à long terme. Cette stratégie d'exporter la stabilité peut être mise en opposition à la stratégie américaine de frappe préemptive, ouvertement plus offensive et qui vise à frapper l'ennemi avant qu'il ne puisse nous frapper³¹.

Enfin il est intéressant d'analyser l'approche de Stares et Yacoubian³² qui ont choisi d'analyser le terrorisme et plus particulièrement le phénomène de terrorisme

³⁰ Rubin, Michael. 2010. "More Creative Military Strategies Are Needed." In *Debating Terrorism and Counterterrorism. Conflicting Perspectives on Causes, Contexts, and Responses*, edited by Stuart Gottlieb, 1st ed., 218–34. Washington, D.C.: CQ Press.

³¹ Philippe Bonditti, « Le Rôle Des Militaires Dans La Lutte Contre Le Terrorisme », *Les Documents ...*, 1 janvier 2008, https://www.academia.edu/2105423/Le_r%C3%B4le_des_militaires_dans_la_lutte_contre_le_Terrorisme.

³² Paul B Stares et Mona Yacoubian, « Terrorism as a Disease: An Epidemiological Model for Countering Islamist Extremism », *Matthew B. Ridgway Center for International Security Studies*, 2007.

islamique qui l'entoure en le comparant à un virus. Ils adoptent une approche épidémiologique au phénomène et considèrent le terrorisme comme un virus. Via cette perspective ils considèrent la lutte contre le terrorisme de la même manière que la lutte contre une épidémie. La première étape est la mise en quarantaine de la zone ou des populations touchées via des mesures protectrices/de quarantaine qui peuvent prendre la forme de limitations de circulation au sein du pays concerné pour les populations à risque ou de mesures de mise en quarantaine totale de cette population. La seconde est la protection des populations menacées, et la troisième, la mise en place d'un remède aux conditions qui ont menées à l'apparition du « virus ». Ce remède prend la forme d'une identification des facteurs qui ont provoqués l'apparition du terrorisme et des réponses qui peuvent y être apportées. Mais également de la mise en place d'une contre-idéologie qui ferai office « d'antidote » à celle prônée par l'islamisme extrémiste, en cherchant par exemple l'appui d'autorités religieuses modérées qui condamneraient les actions violentes de l'islamisme radical, ou en pointant les contradictions internes de l'idéologie des terroristes par exemple. Cette méthode étant selon eux préférable à la quarantaine totale, au vu de la difficulté de mise en place de celle-ci (particulièrement dans le cas du Mali comme nous le verrons plus loin) et des problèmes éthiques que cette méthode peut poser dans une démocratie. Une campagne d'actions contre-terroristes efficace doit donc, pour eux, s'inspirer des campagnes de lutttes contre les épidémies.

Cette approche est reprise et explorée plus en détail par Lafferty, Smith et Madin³³, qui détaillent plus en profondeur les trois étapes vues précédemment et l'exemple des méthodes épidémiologiques. Les épidémiologistes observent une méthodologie très précise en cherchant à savoir avec la plus grande exactitude possible les dynamiques et méthodes de propagation de l'agent infectieux. Ils cherchent à comprendre son origine géographique et sociale, où l'infection est-elle concentrée, comment se transmet-elle, qui est le plus susceptible d'être infecté et qui est immunisé. L'apparition et les mutations que subit un agent infectieux sont pour eux

³³ Kevin Lafferty, Katherine Smith, et Elizabeth Madin, « The Infectiousness of Terrorist Ideology », 2008, <https://doi.org/10.1525/california/9780520253476.003.0012>.

le résultat d'interactions complexes entre l'hôte, le pathogène et l'environnement dans lequel l'hôte évolue. Cette méthode permet de comprendre comment il a évolué et comment il pourrait potentiellement évoluer dans le futur. Enfin, pour les épidémiologistes, l'agent infectieux est un phénomène complexe avec de multiples facettes et nécessite donc un effort prudent, systématique, prioritaire et prolongé. Dans cette optique, elles doivent donc, pour être efficace, être le résultat d'une coordination internationale cohérente. L'idée principale de leur article étant la limitation de la propagation par la compréhension du phénomène et par un travail approfondi sur les personnes susceptibles d'être des vecteurs de transmissions puisqu'un virus ne peut survivre s'il n'a plus d'hôtes à infecter.

Cette approche épidémiologique est intéressante à considérer car elle reprend globalement les éléments principaux de la lutte contre le terrorisme repris dans les théories précédentes, à savoir : l'identification des causes du terrorisme et la recherche de leur résolution, la lutte directe contre celui-ci tout en ne se fermant pas à une approche diplomatique et réconciliatoire, et la nécessité de réponse internationale cohérente et ambitieuse pour contrer le phénomène. Nous analyserons les stratégies contre-terroristes employées et notre cas pratique au travers de ces différents éléments. Comparativement aux approches douces qui se concentrent sur la négociation, les réformes sociales, le renseignement, ... et l'approche dure qui met l'accent sur la réponse militaire, l'approche épidémiologique proposée par Stares et Yacoubian est à considérer comme une approche hybride. Elle combine les deux précédentes et est donc plus complète et plus pertinente pour comprendre l'évolution des opérations contre-terroristes de ces dernières années.

1.2.2 Insurrection et contre-insurrection

Etant donné la nature militaro-centrée de la méthode employée par la France lors de son intervention, cette dernière a oscillé entre contre-terrorisme et contre-insurrection. Il convient donc de rapidement passer en revue la notion de contre-insurrection et la différence entre celle-ci et le contre-terrorisme pour comprendre son emploi par la France.

La frontière entre les deux notions est parfois très mince et les deux peuvent être facilement confondues. Encore une fois, de nombreuses définitions de ce qu'est une

insurrection existent, et la limite entre terrorisme et insurrection est parfois floue. Le terme est très utilisé dans de nombreuses situations et parfois de manière interchangeable avec des termes comme guérilla, révolution, guerre non-conventionnelle, irrégulière, etc... Un mouvement insurrectionnel utilise généralement des méthodes de guérilla, de guerre asymétriques ou même terroristes, adopte des motivations révolutionnaires ou des idées radicales, opère en jouant avec les limites légales et morales d'une société et brouillent les limites entre combattants et civils. Tout cela ajoutant à la confusion conceptuelle du terme insurrection³⁴. De plus la qualification d'un mouvement comme insurrectionnel lui donne une certaine légitimité pouvant impliquer des problèmes politiques pour un gouvernement, entraînant parfois une mauvaise utilisation volontaire de ces concepts.

Une insurrection cherche à amener un changement radical dans l'ordre social ou politique de son pays, à travers l'usage de la violence ou de perturbations politiques. Les parties les plus importantes d'une insurrection restent cependant ses composantes sociales, politiques et économiques. Elles sont généralement au cœur du conflit et sont, le plus souvent, à la fois les causes et les solutions au dit conflit. Cette spécificité explique les méthodes employées par les mouvements insurrectionnels qui vont généralement éviter le conflit direct avec les forces de sécurité (sans pour autant éviter les actions parfois violentes et spectaculaires) et plutôt s'engager dans des actions visant à priver le gouvernement ou la classe dirigeante de son autorité et de sa légitimité. Le terrorisme peut donc faire partie des modes d'action d'un mouvement insurrectionnel mais n'en est qu'une des nombreuses facettes. Le renforcement et l'importance grandissante d'un mouvement insurrectionnel sont toujours proportionnels à la perte d'emprise du gouvernement dans la région. Une insurrection est donc un conflit violent dans lequel un ou plusieurs groupes politiques cherchent à renverser ou à radicalement changer l'ordre politique ou social d'un État ou d'une région à travers l'usage d'actions

³⁴ R. S. Moore, « The Basics of Counterinsurgency », 2007, <https://www.semanticscholar.org/paper/The-Basics-of-Counterinsurgency-Moore/59354b05f9fae25b0843d870b56c1b0ee3c271bd>.

violentes, subversives, politiques ou de déstabilisation sociale³⁵. Chaque insurrection est cependant unique, avec ses propres conditions, dynamiques et caractéristiques, dépendant des réalités sociales, économiques et politiques sur place. Une réponse universelle est donc impossible.

Les insurrections sont des conflits internes menés par des populations indigènes pour des raisons politiques, économiques, sociales et/ou pour le contrôle d'un État ou d'une région spécifique. Les insurrections surviennent généralement au sein d'États peu développés et/ou souffrants d'inégalités sociales et politiques et/ou de conditions économiques difficiles. Ces problèmes peuvent être exacerbés par des régimes oppressifs ou corrompus, des logiques de favoritisme ethnique, le manque de ressources naturelles ou leur répartition inégale, par des stratifications sociales ou par une occupation militaire. Les États ayant autorité sur ces régions instables ne veulent, ou ne peuvent, généralement pas apporter de réponse à leurs problèmes internes pouvant mener à des insurrections. On peut ajouter à cela que les mouvements insurrectionnels motivés par des croyances religieuses, identitaires ou ethno-nationalistes, et convaincus de la légitimité de leur cause auront plus tendance à se tourner vers des actions violentes ou terroristes pour gagner en soutien ou intimider des populations vulnérables. Les États corrompus ou faillis, dans lesquelles une minorité ethnique ou un groupe identitaire est opprimée, sont les plus susceptibles de voir émerger des insurrections particulièrement violentes³⁶.

Une des conséquences de l'émergence d'une insurrection violente, sera la mise en place d'une répression ou d'une stratégie contre-insurrectionnelle tout aussi violente. Chaque mouvement insurrectionnel emploie une stratégie adaptée aux conditions sur le terrain et à la force du système sécuritaire qu'il affronte, les stratégies contre-insurrectionnelles doivent donc elles aussi s'adapter aux stratégies employées par les insurgés et aux conditions sur le terrain. De même que pour le terme « insurrection », le terme « contre-insurrection » est souvent utilisé de manière approximative et de manière interchangeable avec d'autres (opérations de contre-guérilla, de stabilisation, guerre asymétrique, etc...). La multiplicité des

³⁵ Moore.

³⁶ Moore.

implications et des raisons qui ont provoquées une insurrection devant être comprises et résolues pour pouvoir mener une politique de contre-insurrection efficace, cette dernière est donc définie comme « un ensemble de mesures politiques, économiques, sociales et de sécurité, qui visent à mettre un terme et à empêcher la résurgence de violences armées, à créer et maintenir une stabilité politique, économique et une structure sociale, et à résoudre les causes d'une insurrection afin d'établir et de soutenir les conditions nécessaires à une stabilité durable³⁷ ».

Il existe de nombreux auteurs ayant traité le sujet et de nombreuses théories quant à la bonne marche à suivre pour mener à bien des opérations contre-insurrectionnelles. Le plus connu d'entre eux est probablement le français David Galula, vétéran des guerres d'Algérie et d'Indochine, considéré comme le père fondateur de la pensée contre-insurrectionnelle. Il développe les idées selon lesquelles la contre-insurrection doit chercher à gagner soutien et légitimité de la part des populations locales, doit promouvoir la bonne gouvernance et de la nécessité de sécuriser une zone après l'avoir reprise aux insurgés en laissant des troupes sur le terrain. Ces pensées formeront par exemple la base de la stratégie américaine du « Heart and Mind » en Irak et en Afghanistan ou décrite plus simplement « Clear, Hold and Build ». Le développement de ses pensées mènera à diviser les actions contre-terroristes en deux axes principaux, l'approche directe et l'approche indirecte. La première se concentre sur la destruction de l'ennemi par la force, là où la seconde se concentre sur la population en elle-même et le renforcement de leur soutien³⁸. L'objectif principal des insurgés, et des forces de sécurité, étant de gagner en légitimité auprès de la population locale. Trois variables sont considérées comme critiques dans la contre-insurrection³⁹ :

- L'entraînement des forces de police et de sécurité locales à combattre l'insurrection ;

³⁷ Moore.

³⁸ Jason Rineheart, « Counterterrorism and Counterinsurgency », *Perspectives on Terrorism*, 2010, <https://www.jstor.org/stable/26298482>.

³⁹ Seth G. Jones, « Counterinsurgency in Afghanistan: RAND Counterinsurgency Study -- Volume 4 » (RAND Corporation, 6 mai 2008), <https://www.rand.org/pubs/monographs/MG595.html>.

- L'amélioration de la bonne gouvernance dans la région ;
- L'interdiction d'accès des insurgés à un soutien extérieur ou à un sanctuaire en dehors du territoire où a lieu l'insurrection.

La principale différence entre contre-terrorisme et contre-insurrection réside donc dans l'aspect nécessairement politique et social que devra prendre la réponse à la menace et la conscience du fait que la réponse militaire seule ne sera pas suffisante dans le cadre d'une insurrection. La réussite d'une opération de contre-insurrection exige donc la nécessaire résolution des conditions qui avaient menées à l'émergence de celle-ci par la mise en place d'institutions ou de mesures sociales, politiques ou économiques. La victoire nécessite donc paradoxalement d'accéder aux demandes des insurgés, en ne signifiant pas pour autant que les insurgés violents doivent être tolérés ou légitimés. L'accession aux demandes des insurgés peut être réalisée sans forcément négocier avec ces derniers. Si les problèmes qui les avaient poussés à l'insurrection disparaissent, ces derniers déposeront dans la plupart des cas les armes⁴⁰.

Les stratégies contre-insurrectionnelles modernes sont majoritairement basées sur ces principes. Bien que le terrorisme puisse être une stratégie insurrectionnelle et donc puisse être réglé grâce à une stratégie contre-insurrectionnelle adaptée, une contre-insurrection ne peut être réglé uniquement avec du contre-terrorisme. Il convient donc de bien comprendre dans quel cas l'on se trouve, en témoigne l'échec russe des guerres de Tchétchénie où le conflit a été traité comme du terrorisme alors qu'il s'agissait de toute évidence d'un conflit insurrectionnel⁴¹. Là où un groupe insurrectionnel aura le soutien de la population et pourra profiter de son soutien lors d'opérations des forces de sécurité gouvernementales, le groupe terroriste ne dispose généralement pas du même soutien. Le groupe insurrectionnel se repose donc beaucoup plus sur ses liens avec la population. Si rien n'est fait pour briser ce lien et remédier aux raisons qui poussent la population à soutenir les insurgés plutôt

⁴⁰ Moore, « The Basics of Counterinsurgency ».

⁴¹ Roberto Colombo, « Choosing the Right Strategy: (Counter)Insurgency and (Counter)Terrorism as Competing Paradigms », The Security Distillery, 13 février 2019, <https://thesecuritydistillery.org/all-articles/choosing-the-right-strategy-counterinsurgency-and-counterterrorism-as-competing-paradigms>.

que le gouvernement alors une victoire est très peu probable. Les deux stratégies ne sont pas exclusives mais ne sont pas non plus interchangeables. La bonne combinaison des deux peuvent se révéler extrêmement efficace, l'isolement des insurgés par les COIN (« counter-insurgency ») peut ensuite laisser place aux stratégies contre-terroristes⁴².

La doctrine contre-insurrectionnelle dominante est celle des États-Unis, qui est la plus visible et représentée, comme dit précédemment avec sa stratégie du « Heart and Mind », également reprise par le Royaume-Uni qui en partage les principes. Pour la France, la contre-insurrection a longtemps été un sujet tabou après la guerre d'Algérie, ce qui explique pourquoi Galula y était si méconnu alors même qu'il est considéré comme l'un des auteurs français les plus influents au sein de l'armée américaine. Pendant longtemps appelées « actions civilo-militaires », ce terme regroupe durant la guerre froide toutes les opérations de types maintien de la paix, stabilisation, aide au développement etc. qui étaient autrefois regroupées sous le terme « contre-insurrection ». Ces actions sont à ce moment-là, héritage de la décolonisation, rigoureusement apolitiques⁴³. La « doctrine de contre-rébellion », publiée en 2009 par l'armée française, en représente une évolution et tire une première conclusion de la guerre d'Afghanistan. La stratégie française de contre-insurrection s'est longtemps reposée sur des concepts datant de l'époque coloniale, notamment en reprenant les écrits d'officiers comme Lyautey ou Gallieni, mais en laissant de côté les concepts de guerre psychologique, de subversion, d'idéologie, etc. et en recentrant l'action sur la population⁴⁴. La contre-rébellion française a elle aussi conscience de l'importance du soutien de la population. En témoigne l'attention apportée sur l'impact que peut avoir chaque opération sur la population. Les officiers ayant une grande liberté d'action sur le terrain, la doctrine française encourage ces derniers à juger eux même si une opération peut avoir des effets néfastes ou non sur le soutien de la population et donc si elle sera réellement bénéfique pour la sécurité dans la région où elle a lieu.

⁴² Colombo.

⁴³ Michael Shurkin, « L'intervention française au Sahel et l'évolution de la doctrine de contre-insurrection », *IRSEM*, novembre 2021.

⁴⁴ Shurkin.

D'un point de vue opérationnel, cette doctrine préconise l'utilisation de la stratégie des « taches d'huiles », qui consiste à diviser un territoire en plusieurs zones. En zones sécurisées, où forces de police et de gendarmes assurent la sécurité, en employant par exemple des bouclages et des ratissages pour assurer que la zone ne retombe pas aux mains des insurgés. Et en zones d'opérations, où auront lieu des opérations militaires offensives, notamment avec des unités mobiles, qui visent à « créer l'insécurité sur le propre terrain des rebelles pour les forcer à rester en mouvement et leur refuser une liberté d'action »⁴⁵. L'objectif étant d'étendre ces zones par des actions offensives. Le rôle des forces de sécurité locales y est aussi mis en exergue, on y insiste sur la nécessité de les soutenir et de les former car ils devront à terme assurer seuls la défense intérieure du territoire pour permettre aux forces alliées de se retirer. L'usage de milices ou de supplétifs locaux y est fortement déconseillé, contrairement aux anciennes pratiques coloniales.

1.3 Remise en contexte du conflit

Bien qu'ayant souvent été considéré comme un exemple de démocratie en Afrique, le Mali connaissait de nombreux problèmes internes et ce bien avant la montée du radicalisme ou la crise Libyenne. La région du Sahara, qui constitue une bonne part du territoire Malien, marque la frontière entre Afrique maghrébine et Afrique subsaharienne. La zone est divisée entre Sahel et Sahara, où la frontière se fait en calculant les précipitations, il pleut moins de 100 mm au Sahara et plus de 100 mm au Sahel. Une grande partie de la population du Sahara est nomade, alors que la majeure partie de celle du Sahel est sédentaire et constituée de nombreux agriculteurs. Cette question de l'eau est très importante pour comprendre les relations entre les populations des deux régions. Les populations nomades, Touaregs, Maures et Peuls, pratiquent le commerce et l'élevage pour subvenir à leurs besoins. Leur mode de vie nomade les rend particulièrement dépendants des ressources en eau et les découpages frontaliers post-coloniaux ont créé de nombreuses tensions pour l'accès aux ressources. L'interdiction d'accès au territoire algérien des caravanes en 1963 provoquent une première révolte dans le Nord du pays qui sera violemment

⁴⁵ Shurkin.

réprimée par l'armée malienne⁴⁶. Rendus pauvres par de nombreux épisodes de sécheresse dans les années 70-80 de grands mouvements de populations ont dispersé ces communautés à travers notamment l'Algérie et la Lybie, où les ressources en hydrocarbures offraient plus de possibilités d'emplois et où le niveau de vie était meilleur. Nombreux sont ceux qui cherchaient à accumuler de l'argent pour reconstituer leurs cheptels et retourner à la vie nomade. Mais lorsque certains cherchèrent à rentrer dans leur région d'origine, les terres, les pâturages et les points d'eau étaient occupés par d'autres, attisant encore les tensions. Tensions qui vont se matérialiser par une rivalité entre peuples nomades du Nord et populations sédentaires du Sud. Les principaux points de discordes étant la répartition des terres et des points d'eau (ou en tout cas leur utilisation) entre les éleveurs du Nord et les agriculteurs du Sud. On peut y ajouter la perception de leurs identités respectives comme étant opposées avec d'un côté les Touaregs se considérant comme des Arabes et les ethnies du Sud comme Africaines. Chacune des deux identités se considérant comme supérieure à l'autre. Enfin les centres politiques étant au Sud du pays, les Touaregs sont mécontents de la modernisation du pays et se sentent délaissés, notamment à cause des politiques de sédentarisation mises en place par le pouvoir central.

A la même période, Mouammar Kadhafi crée en Lybie sa « légion islamique », et cherche à recruter dans cette dernière, ainsi que dans son armée, de nombreux hommes issus de l'ethnie Touareg, dont lui-même fait partie, afin de servir ses objectifs géopolitiques régionaux⁴⁷. Nombreux seront ceux qui le rejoindront du fait de la pauvreté généralisée. Dans le même temps, la Lybie finance la construction d'écoles, de centres de santé, etc. Dans ce contexte, de nombreuses mosquées sont construites avec l'aide de l'Arabie Saoudite et de la Lybie, une part importante d'entre elles disposent de puits, d'un centre de santé mais aussi de medersa (une

⁴⁶ Hélène Claudot-Hawad, « 6. La "question touarègue", quels enjeux ? », in *La guerre au Mali*, Cahiers libres (Paris: La Découverte, 2013), 125-47, <https://doi.org/10.3917/dec.galym.2013.01.0125>.

⁴⁷ Grégory Giraud, « 1. Cinquante ans de tensions dans la zone sahélo-saharienne », in *La guerre au Mali*, Cahiers libres (Paris: La Découverte, 2013), 27-57, <https://doi.org/10.3917/dec.galym.2013.01.0027>.

école coranique)⁴⁸. Les prêches et les activités qui y sont organisés au quotidien participent à structurer la vie sociale des populations qui les fréquentent et augmentent l'influence du wahhabisme (variante extrême dans son discours de l'Islam sunnite) au Mali⁴⁹.

A cela s'ajoutent de nouvelles sécheresses dans le Nord du Mali, aggravant encore la situation de pauvreté des populations nomades, et poussant de nombreuses personnes vers la mise en place de trafics en tout genre. La difficulté de commercer avec les autres groupes Touaregs dispersés entre les pays de la région du Sahel renforce les trafics illégaux et pousse les trafiquants à se tourner vers la contrebande de biens plus lucratifs que les produits du quotidien dont ils ont besoin pour vivre (trafics d'armes, de drogues, de migrants, etc.). Couplé au soudoiment des douaniers et gendarmes mal payés, la corruption dans la région et aux frontières augmente. Ces trafics deviennent essentiels à la survie de ces populations et dans l'approvisionnement des villes du Nord du Mali en biens et produits du quotidien. Les plus importants d'entre eux nécessitant parfois des connexions aux plus hauts niveaux de l'État. La région devient également une importante route de passage pour les trafics de cocaïne issus d'Amérique du Sud qui y transitent pour rejoindre l'Europe et le Moyen Orient. De nombreux groupes armés du Nord Mali mobilisent leurs ressources pour s'assurer d'en tirer des revenus substantiels. Ces groupes font jouer leurs liens avec le pouvoir central, leurs connaissances du désert et mettent à contribution leurs milices pour les protéger et les développer. La région est une nouvelle fois déstabilisée par les différentes rivalités qui en résultent. La corruption gangrénant la totalité du pays, Gao deviendra la plaque tournante des trafics dans la région. Il est aussi intéressant de noter qu'à l'époque seuls 20% des migrants empruntant cette route tentent de rejoindre l'Europe, les autres préfèrent travailler

⁴⁸ « Au Mali, l'influence grandissante des leaders religieux musulmans – Jeune Afrique », JeuneAfrique.com, 22 mars 2019, <https://www.jeuneafrique.com/mag/750008/societe/au-mali-linfluence-grandissante-des-leaders-religieux-musulmans/>.

⁴⁹ « Imams maliens formés au Maroc : l'islam tolérant face au wahhabisme rigoriste – Jeune Afrique », JeuneAfrique.com, 21 avril 2016, <https://www.jeuneafrique.com/mag/316679/societe/imams-maliens-formes-maroc-lislam-tolerant-face-wahhabisme-rigoriste/>.

pour les industries pétrolières, gazières et agricoles d'Algérie et de Lybie⁵⁰. Ils y constituent une main d'œuvre bon marché pour les autorités locales.

Les nombreux trafics transitant par le Nord du Mali et les importantes réserves d'hydrocarbures proches poussent de nombreux acteurs régionaux à tenter de se rapprocher d'acteurs locaux pour en tirer des avantages politiques ou financiers. La rébellion Touareg de 1990, qui a des visées indépendantistes, voit l'implication de nombreux acteurs régionaux :

- La Lybie, de nombreux rebelles Touaregs ont déjà combattu pour Kadhafi, ce dernier les soutient en leur fournissant des armes et les laisse établir des sanctuaires sur son territoire.
- L'Algérie, qui laisse les rebelles s'approvisionner via les trafics dans lesquels ils sont impliqués. Des zones de sanctuaires sont aussi établies en Algérie et cette dernière soutient rapidement le mouvement armé maure qui fait son apparition dans les années 90, mouvement également soutenu par la Mauritanie voisine.

L'Algérie jouera un rôle important dans les accords de paix qui mettront un terme au conflit en poussant les groupes qu'elle soutient à accepter les accords de Tamanrasset. Les autres groupes armés continuent les combats, avec le gouvernement ou entre groupes indépendantistes, et finissent par déposer les armes en 1995 grâce aux médiations internationales. La paix est atteinte à travers un « pacte national » qui accorde un statut particulier au Nord du Mali⁵¹. Des pouvoirs plus importants sont accordés aux collectivités du Nord du pays, des fonds pour le développement de la région sont débloqués et 12 000 ex-rebelles sont incorporés dans l'armée nationale et dans l'administration. Des violences perpétrées sur les Touaregs et les Maures, par des milices paramilitaires, se poursuivent cependant après la signature des accords, notamment pour des raisons ethniques⁵².

⁵⁰ Giraud, « 1. Cinquante ans de tensions dans la zone sahélo-saharienne ».

⁵¹ « Pacte national conclu entre le gouvernement de la République du Mali et les mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad consacrant le statut particulier du nord au Mali | UN Peacemaker », consulté le 6 avril 2023, <https://peacemaker.un.org/mali-pacte-reconciliation-national92>.

⁵² Claudot-Hawad, « 6. La "question touarègue", quels enjeux ? »

Cette intégration d'ex-rebelles dans l'armée sera un échec et durant les deux décennies qui suivent de nombreux soldats désertent⁵³. Après l'intégration forcée, contre l'avis des militaires, et dû aux tensions ethniques internes, à la méfiance envers le gouvernement et à la corruption, de nombreux soldats choisissent de désertir avec leur matériel pour rejoindre des milices dans le nord du pays⁵⁴. L'armée malienne est donc, à la veille de l'insurrection de 2012, en mauvais état, souffrant de tensions internes, de la corruption⁵⁵, du manque de moyens, des désertions (aggravant encore le manque de matériel), et ce malgré les aides internationales. Le programme RECAMP français était notamment destiné à fournir une assistance militaire et du matériel aux États du Sahel⁵⁶.

Enfin, l'Algérie, aux prises avec des mouvances islamistes, finit dans les années 2000 par repousser plus au sud les djihadistes présents sur son territoire. Ces groupes armés, peu nombreux à l'époque, vont profiter de l'immensité du territoire, des querelles tribales et de l'inaction du gouvernement malien pour lentement s'implanter dans la région. Le groupe, alors appelé GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat) profitera de la contrebande pour se financer et prêter allégeance à Ben Laden en 2006 avant de devenir AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) en 2007⁵⁷. La capture d'otages occidentaux représente également une grande source de revenus pour AQMI et pour les autres groupes djihadistes implantés dans la région. L'Algérie infiltre cependant ces derniers via ses services de renseignement (DRS, Département de Renseignement et de Sécurité) qui vont instrumentaliser ces groupes pour servir ses intérêts régionaux. Va alors commencer un important double jeu dans la région. On peut par exemple citer la prise d'otages de 32 touristes européens en 2003, réalisée par le GSPC sous la direction d'un ancien

⁵³ Christopher Griffin, « Operation Barkhane and Boko Haram: French Counterterrorism and Military Cooperation in the Sahel », *Small Wars & Insurgencies*, 2 septembre 2016, <https://doi.org/10.1080/09592318.2016.1208283>.

⁵⁴ Dorothee Thiénot, « Le blues de l'armée malienne », *Le Monde diplomatique*, 1 mai 2013, <https://www.monde-diplomatique.fr/2013/05/THIENOT/49061>.

⁵⁵ Eros Sana, « 5. L'armée malienne, entre instabilité, inégalités sociales et lutte de places », in *La guerre au Mali*, Cahiers libres (Paris: La Découverte, 2013), 106-24, <https://doi.org/10.3917/dec.galym.2013.01.0106>.

⁵⁶ Griffin, « Operation Barkhane and Boko Haram ».

⁵⁷ Olivier Hanne, « Évolution du djihadisme et du terrorisme au Sahel depuis vingt ans », *Conflits : Revue de Géopolitique* (blog), 14 août 2021, <https://www.revueconflits.com/sahel-djihadisme-terrorisme-olivier-hanne/>.

militaire algérien, en réalité un agent infiltré du DRS. Cette prise d'otages permet à l'Algérie de faire valoir un partenariat stratégique avec les États-Unis dans le contexte de la guerre contre le terrorisme déclarée quelques années plus tôt. Elle fournit également une excuse aux États-Unis pour élargir leur lutte contre le terrorisme à l'Afrique du Nord⁵⁸. De même, en Mauritanie, le GSPC attaque une caserne, à l'initiative du dictateur Mauritanien, et réalisée avec la complicité du DRS, cette attaque permet de justifier la violente chasse aux islamistes qui suivra dans la région⁵⁹.

A ce stade il est intéressant de noter qu'avant même la chute de la Lybie, sont déjà présents au Mali de nombreux éléments préalables à l'éclatement d'une insurrection vus précédemment dans les théories contre-insurrectionnelles de Robert Moore :

- L'État malien connaît de grandes difficultés économiques, et une grande partie de sa population vit sous le seuil de pauvreté (particulièrement au nord du pays) ;
- Un très faible niveau de développement (encore une fois particulièrement dans le nord du pays) ;
- De nombreuses inégalités sociales, tant entre riches et pauvres qu'entre nomades et sédentaires ;
- Une minorité Touareg marginalisée et qui aspire à l'indépendance ;
- Un système et une société népotique et notoirement corrompue ;
- Un manque de ressources naturelles (des gisements de terres rares sont présents au Mali mais en relativement petites quantités et pour la plupart inexploités à l'époque) ;
- Une répartition inégale des ressources en eau et des terres entre agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades ;
- L'influence grandissante du wahabisme, proche du salafisme, dans la région, importée par la construction de mosquées Libyennes et Saoudiennes ;

⁵⁸ Claudot-Hawad, « 6. La "question touarègue", quels enjeux ? »

⁵⁹ Giraud, « 1. Cinquante ans de tensions dans la zone sahélo-saharienne ».

- Les insurrections et révoltes précédentes ont été durement réprimées, et les accords de paix ont été conclus suites aux pressions d'États parrains influents, laissant une grande frustration chez de nombreux ex-groupes rebelles ;
- Les précédents accords de paix n'ont pas résolu les problèmes de pauvreté, de sous-développement et de tensions ethniques à l'origine des révoltes. Les fonds alloués au développement ayant en grande partie été détournés par la corruption ;
- Une première vague de combattants islamistes est déjà implantée dans le Nord du pays après avoir été repoussée hors d'Algérie, bien qu'ils soient peu nombreux à l'époque ;
- L'armée a par ailleurs intégré de nombreux miliciens et ex-rebelles dans ses rangs (dont beaucoup désertèrent pour rejoindre les futurs insurgés), autre écart à éviter d'après la stratégie française de contre-rébellion.

Tous les éléments pouvant mener à l'éclatement d'une insurrection sont donc réunis⁶⁰. Mais le président de l'époque, Amadou Toumani Touré, dit ATT, maintient une paix de façade. Il joue sur les rivalités issues du conflit pour le contrôle des trafics traversant le Sahel et sur les jeux de pouvoirs tribaux pour maintenir les groupes Touaregs et maures sous contrôle. Il a également un accord plus ou moins tacite avec les groupes djihadistes du Nord du Mali, comme le GSPC, qui utilisent son territoire comme base arrière. Mais l'intervention libyenne de 2011 et le délitement de la Libye provoqué par la chute du régime de Kadhafi vont venir bouleverser cette situation déjà très fragile. Les membres de la « légion islamique », pour la majorité Touaregs, qui sont laissés à eux même, décident de rentrer dans leurs régions d'origine. Une bonne part étant issues du Nord Mali ou des pays adjacents, plusieurs centaines de combattants, vétérans des guerres de Kadhafi, avec une formation militaire, ayant emportés leur matériel et vidés les arsenaux libyens au passage, mais surtout, s'étant pour certains convertis à l'idéologie salafiste, reviennent au Mali (une autre partie d'entre eux, plus modérés rentrent au Mali et fondent le MNLA⁶¹). La désintégration de la Libye vient accélérer les dynamiques déjà à l'œuvre au Mali et accélèrent la

⁶⁰ Moore, « The Basics of Counterinsurgency ».

⁶¹ Marc Hecker et Élie Tenenbaum, « Afrique : extension du domaine de la lutte », in *La guerre de vingt ans : Djihadisme et contre-terrorisme au XXI^e siècle*, Robert Lafont (Paris, 2021).

montée en puissance des forces indépendantistes de l’Azawad et des groupes terroristes de la région.

En 2010 est créé le Mouvement National de l’Azawad (MNA), par des indépendantistes Touaregs. Ce dernier deviendra, lors de sa fusion avec d’autres groupes indépendantistes et notamment les éléments plus modérés des armées Touaregs de Kadhafi rentrés en Lybie, le MNLA (Mouvement National de Libération de l’Azawad) en 2011. Le mouvement, bien que large, ne réussit pas à fédérer toute la population de l’Azawad, bien que de nombreuses tribus Touaregs s’y rallient. Un chef Touareg, Iyad Ag Ghali, ancien membre des légions islamistes de Kadhafi, qui avait participé à la révolte de 1990, et récemment radicalisé⁶², fondera peu après Ansar Dine, mouvement islamiste Touareg étroitement lié à AQMI. Contrairement au MNLA qui cherche l’indépendance et l’instauration d’un Azawad indépendant et laïc, Ansar Dine s’oppose à toute partition du Mali et milite pour l’imposition de la charia sur tout le territoire. Enfin, dernier groupe d’importance, le MUJAO (Mouvement pour l’Unité des Jihads en Afrique de l’Ouest) est fondé en 2011 après des divergences avec AQMI dont il faisait jusque-là partie. Le groupe est localisé dans la région de Gao et bénéficie de racines plus fortement ancrées au sein de la population de par la plus forte emprise du salafisme sur les populations de la région. Le MUJAO cherche lui aussi l’établissement de la charia au Mali et dans le reste de la région. Il recrute essentiellement au sein des communautés peules, arabes et songhay⁶³.

Tous les éléments pour l’émergence d’une insurrection d’importance sont alors réunis :

- Un projet politique avec l’indépendance de l’Azawad ;
- Une idéologie forte avec le salafisme prôné par les groupes djihadistes, qui s’est lentement implanté dans les populations, notamment du Nord-est et de la région de Gao, via les mosquées Libyennes et Saoudiennes ;

⁶² « Iyad Ag-Ghali, l’ennemi numéro un de la France au Mali », *Le Monde.fr*, 27 juillet 2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/07/27/mali-iyad-ag-ghali-l-ennemi-numero-un-de-la-france_5336668_3212.html.

⁶³ Michael Shurkin, « France’s War in Mali: Lessons for an Expeditionary Army » (RAND Corporation, 17 octobre 2014), https://www.rand.org/pubs/research_reports/RR770.html.

- Une source de financement importante avec les trafiquants de drogues du Nord notamment ;
- Une montée en puissance militaire permise par le retour des Touaregs partis en Lybie et les armes sorties des arsenaux Libyens.

Aux vues de ces éléments, on peut en conclure qu'il s'agit bien d'une situation insurrectionnelle. Pour en revenir à la théorie, les typologies de Crelinsten et Schmid s'adressent chacune à une facette du problème devant être traité et offrent des pistes de résolution. Les trois modèles abordent chacun un aspect différent du problème ayant mené à l'insurrection et il est donc important de mettre en application les trois typologies pour définitivement mettre un terme au terrorisme dans le Sahel. Le modèle réconciliatoire s'adresse aux problèmes politiques et économiques auxquels font face les Touaregs du Nord du Mali, le modèle de guerre à la montée en puissance des groupes terroristes et de leurs moyens et le modèle de justice criminelle permet d'aborder le problème de la corruption et des financements des groupes insurgés via les différents trafics.

En janvier 2012, le MNLA initie l'insurrection Touareg contre le gouvernement malien, estimant que les promesses du « pacte national » n'avaient pas été tenues. La situation va alors évoluer très rapidement et durant les mois qui suivent de nombreuses villes du nord tombent aux mains des insurgés. En mars le gouvernement malien est renversé par un coup d'état militaire à la suite des nombreuses défaites de l'armée malienne. En mai, le MNLA et Ansar Dine forment une alliance de circonstance. En juin la CEDEAO annonce la mise sur pied d'une force d'intervention qui doit venir rétablir l'intégrité territoriale du Mali, cette dernière n'entrera pas en action à temps faute de financements suffisants. Fin juin le MNLA est évincé par son ancien allié et perd le contrôle des territoires conquis au profit d'Ansar Dine, d'AQMI et du MUJAO.

2. Déroulement de l'intervention Française et application des doctrines

2.1 Opération Serval

À la suite de l'enchaînement des défaites militaires et à la perte de toute la partie Nord du Mali, soit presque 60% du pays, les forces maliennes se replient au sud de la boucle du Niger. Malgré les nombreuses désertions de Touaregs au sein des forces armées maliennes, tous ne désertent pas, on peut par exemple citer le général El Hadj Ag Gamou, Touareg issu d'une tribu mineure, et ses hommes qui se révéleront très importants lors de la reprise du Nord Mali. Une nouvelle confirmation que le MNLA ne rallie pas toutes les tribus Touaregs à sa cause.

Le 10 janvier 2013, les forces djihadistes capturent la ville de Konna, leurs forces étant désormais à moins de 48h de la capitale Bamako. La position française sur la crise malienne est à l'origine d'éviter toute intervention directe et de plutôt travailler avec les différents acteurs régionaux concernés, l'ONU et la CEDEAO, qui mettent sur pied une force multinationale censée prêter main forte à l'armée malienne. La chute de Konna le 10 janvier vient cependant changer leurs plans. Les forces djihadistes étant à portée de la capitale qui n'était alors pas défendue par l'armée malienne désorganisée, la situation était urgente. La France doit donc changer de stratégie et se voit forcée à intervenir par les circonstances.

Pourquoi la France ?

Le passé colonial français dans la région en fait le seul candidat possible pour intervenir de manière efficace dans un intervalle aussi court. Elle a conservé des liens avec les États de la région, et dispose de nombreuses bases militaires en Afrique de l'Ouest⁶⁴. Plusieurs opérations de soutien ou d'assistance militaires ont lieu dans la région (Epervier au Tchad, Sabre au Burkina Faso, Licorne en Côte d'Ivoire, Boali en République Centrafricaine, etc.⁶⁵) et la France dispose donc de troupes à proximité.

⁶⁴ « Afrique de l'ouest | Ministère des Armées », 27 février 2022, <https://www.defense.gouv.fr/operations/afrique/afrique-louest>.

⁶⁵ « Opérations achevées Afrique | Ministère des Armées », 19 mai 2022, <https://www.defense.gouv.fr/operations/operations-achevees-afrique>.

La culture militaire française prédispose également la France à ce type de déploiements rapides. Une nouvelle fois le passé colonial français y est pour beaucoup, les unités de l'époque coloniale étaient constituées de forces professionnelles de petite taille facilement déployables, adaptables, et agissant avec une grande autonomie, en partie due aux peu de moyens dont elles disposent généralement. Ce manque de moyens chronique a également poussé ce type d'unités à bien connaître les terrains sur lesquels ils opéraient en apprenant le contexte local. Une bonne connaissance des réalités politiques et sociales du terrain leur ont permis d'utiliser au mieux leurs ressources⁶⁶. Éléments encore renforcés par la présence française prolongée dans la région qui lui donne une bonne connaissance du terrain mais aussi des populations locales. Un avantage extrêmement important dans des opérations de contre-insurrections comme nous l'avons vu plutôt (même s'il n'est pas encore question à ce moment-là de faire de la contre-insurrection).

Tous ces éléments font de la France le parfait candidat (mais également le seul) pour venir en aide au Mali. Ces éléments lui permettant de se déployer rapidement sur un terrain connu pour lequel ses soldats ont été formés, tout en connaissant les différentes ethnies du pays et les dynamiques avec lesquels ils interagissent.

Pourquoi intervenir ?

La chute du Mali au profit d'insurgés islamistes en lien avec Al-Qaïda pourrait s'avérer catastrophique pour la région, elle déstabiliserait une région déjà fragile, impliquerait la possibilité pour le terrorisme Sahélien de s'étendre à toute la région, fournirait un sanctuaire pour la formation et la lutte de groupes terroristes dans les pays voisins⁶⁷. On peut ajouter à cela que près de 6000 ressortissants français et 1000 ressortissants d'autres pays européens sont présents au Mali à ce moment-là, un chiffre bien trop grand pour permettre une évacuation avant la chute du pays. Il

⁶⁶ Michael Shurkin, « What It Means to Be Expeditionary: A Look at the French Army in Africa », National Defense University Press, consulté le 12 avril 2023, <https://ndupress.ndu.edu/JFQ/Joint-Force-Quarterly-82/Article/793271/what-it-means-to-be-expeditionary-a-look-at-the-french-army-in-africa/https%3A%2F%2Fndupress.ndu.edu%2FMedia%2FNews%2FNews-Article-View%2FArticle%2F793271%2Fwhat-it-means-to-be-expeditionary-a-look-at-the-french-army-in-africa%2F>.

⁶⁷ « Mali : comment gagner la paix ? », Sénat, 3 avril 2023, <https://www.senat.fr/rap/r12-513/r12-513.html>.

aurait été catastrophique que tous ces ressortissants tombent aux mains des djihadistes. En plus des importantes conséquences politiques internes que cela pourrait avoir, ils représentent un bouclier humain extrêmement important qui aurait empêché toute intervention future visant à renverser un État djihadiste. De plus, ils constituent une importante source de revenus potentiels pour des organisations déjà habituées à se financer via des rançons en échange d'otages⁶⁸. En outre, il était clair que la force multinationale n'était pas encore prête à intervenir et il n'y a, à ce moment-là, aucun autre État capable d'intervenir dans la zone suffisamment vite pour empêcher la chute de Bamako. Le président français de l'époque, François Hollande, considère la situation comme extrêmement urgente et importante. Il considère qu'il faut agir le plus vite possible et envisage un temps de directement parachuter des hommes à Tombouctou et Gao. Une telle opération aurait été très risquée pour les soldats engagés, il est donc convaincu par ses généraux d'adopter une approche plus prudente⁶⁹. L'État malien demandera officiellement l'aide de la France le 11 janvier. Les objectifs de la France sont les suivants⁷⁰ :

- Arrêter la progression des groupes terroristes ;
- Sécuriser le Sud du Mali où se trouvent plusieurs milliers de ressortissants français ;
- Permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale ;
- Faciliter la mise en place des résolutions internationales, et donc la mise en place de la force multinationale qui doit permettre de reprendre le nord du Mali.

Ces objectifs changeront cependant rapidement pour passer de la sécurisation du Sud à la reconquête du Nord. La France craignant que les groupes terroristes ne se

⁶⁸ Shurkin, « France's War in Mali ».

⁶⁹ Gérard Davet et Fabrice Lhomme, « VI. Le Monde », in « *Un président ne devrait pas dire ça... Les secrets d'un quinquennat* », Stock, 2016.

⁷⁰ Jean-Yves Le Drian, « Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense, sur les interventions militaires au Mali et en Somalie, à Paris le 12 janvier 2013. », [vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr), 12 janvier 2013, <http://www.vie-publique.fr/discours/186787-declaration-de-m-jean-yves-le-drian-ministre-de-la-defense-sur-les>.

dispersent et ne disparaissent dans les pays avoisinants, la décision sera prise de passer à l'offensive et de maintenir la pression sur les djihadistes pour les détruire.

Comment intervenir ?

Tout d'abord il est important pour la France d'éviter l'isolement diplomatique, et les éventuelles accusations de néo-colonialisme qui pourraient apparaître, et de légitimer son intervention. Pour se faire, elle cherche le soutien des pays africains de la région et leur assentiment pour intervenir. Après que le Mali ai demandé officiellement l'aide de la France, que les pays de la CEDEAO aient montré leur approbation et que l'ONU ai confirmé la légitimité de l'intervention, la France prend effectivement des mesures et intervient⁷¹. Elle tient cependant à ce que l'intervention ne soit pas unilatérale et implique les différents acteurs régionaux dans cette dernière. Le Tchad envoie un millier d'hommes entraînés au combat dans le désert et formés à la lutte antiterroriste, les premiers soldats de la CEDEAO entrent au Mali le 17 janvier. La formation de cette coalition aurait pu amener de nombreux problèmes aux vues des agendas différents des pays membres et des méthodes de fonctionnements différentes, mais la France évite cette fragilité en assumant pleinement le commandement de la conduite des opérations. Ce leadership dans la conduite des opérations, consenti par les États africains, permet à la France d'appliquer sa propre stratégie et d'avoir une plus grande autonomie, contrairement à ce qui avait prévalu lors de son engagement en Afghanistan qui s'était terminé en 2012. Cette liberté d'action est bienvenue dans une intervention qui se veut offensive et la plus rapide possible⁷². En outre, une des raisons poussant François Hollande à agir plus précautionneusement, est sa volonté d'impliquer l'armée malienne. Il est pour lui très important que cette dernière participe activement à la reprise de son territoire. L'armée malienne doit être un partenaire de la France et ces derniers doivent coopérer. Il est important que les deux armées agissent de concert et que

⁷¹ François Hollande, « Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire au Mali, à Paris le 11 janvier 2013. », [vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr), 11 janvier 2013, <http://www.vie-publique.fr/discours/186788-francois-hollande-11012013-intervention-militaire-au-mali>.

⁷² Stéphane Spet, « Une analyse de la stratégie française contre les djihadistes du Mali », *ASPJ Afrique & Francophonie*, 2015.

l'armée française ne prenne pas le pas sur l'armée malienne dans un contexte qui se veut axer sur la coopération⁷³.

Outre l'aspect diplomatique, il est également important de s'assurer le soutien de la population française pour le bon déroulement des opérations, un soutien essentiel au vu du passé colonial français et étant donné les souvenirs encore très récents de l'intervention française en Afghanistan. Les membres des différents partis politiques s'exprimeront rapidement et apporteront leur soutien à l'intervention française dans la quasi-unanimité⁷⁴. La population soutient elle aussi largement l'intervention.

Déroulement de la première phase de l'opération :

Première phase :

La principale urgence est de stopper l'avancée des djihadistes. Pour se faire, des commandos et des hélicoptères « Gazelle » déployés au Burkina Faso dans le cadre de l'opération anti-terroriste Sabre sont redéployés en urgence le 11 janvier. Les hélicoptères attaquent la colonne de pick-up djihadistes en route pour Bamako depuis la ville de Konna, pendant que les commandos rallient les forces maliennes. La France perd un premier homme dans cette action, un pilote de gazelle touché par des tirs venu du sol. Également le 11, des éléments auparavant déployés au Tchad arrivent à Bamako par voie aérienne. Ce déploiement rapide de force est permis par les nombreuses bases et à la présence militaire française en Afrique de l'Ouest. Des

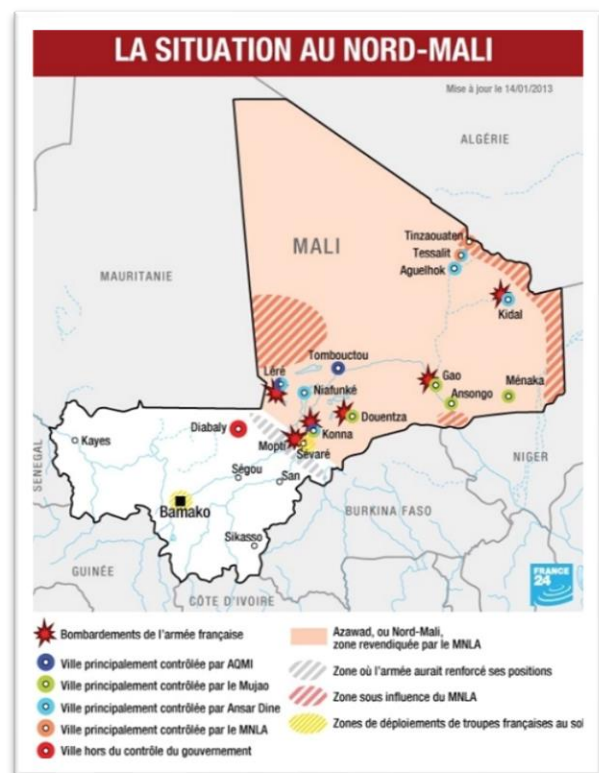


Figure 1 : Situation au Nord Mali le 14 janvier 2013

⁷³ Davet et Lhomme, « VI. Le Monde ».

⁷⁴ Jean-Marc Ayrault, « Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, sur l'intervention militaire de la France au Mali, à Paris le 29 janvier 2013. », vie-publique.fr, 29 janvier 2013, <http://www.vie-publique.fr/discours/187067-declaration-de-m-jean-marc-ayrault-premier-ministre-sur-l'interventio>.

troupes sont envoyées au Mali depuis les bases françaises du Tchad, du Sénégal, de la Côte d’Ivoire, du Niger et du Burkina Faso, mais également depuis la France avec des éléments de la force de réaction rapide « Guépard ». La France est ainsi capable de rapidement déployer des troupes au Mali et de débiter l’objectif initial, la reprise et la sécurisation du Sud du Mali.

Cette rapidité de déploiement est permise par la doctrine expéditionnaire française qui s’appuie sur l’héritage colonial de celle-ci avec le déploiement rapide d’unités professionnelles, de petites tailles, adaptables depuis des bases régionales⁷⁵. Les unités françaises qui interviennent sont constituées sous la forme GTIA (Groupement Tactique Interarmes), ces formations sont constituées selon les besoins des opérations en cours, avec les unités disponibles⁷⁶, et sont destinées à être adaptables, très mobiles et doivent pouvoir agir de manière très autonome⁷⁷. Cet héritage colonial confère également à la France une bonne connaissance du terrain et des réalités sociales du Mali. La bonne connaissance de l’environnement, de l’armée malienne, le soutien de la population et un champ de bataille favorable sont certaines des clés de la réussite de cette opération.

Les forces djihadistes sont dans un premier temps prises par surprise car les déclarations officielles françaises laissaient penser qu’elle n’interviendrait pas au Mali, d’autant plus avec les souvenirs de l’Afghanistan encore frais dans l’opinion publique française. Couplé à une campagne de bombardement des positions, centres de commandements et dépôts logistiques djihadistes, les commandos français appuient les forces armées maliennes dans une série de contre offensives qui permettent de reprendre plusieurs villes du Sud pendant que les premiers GTIA progressent vers le Nord. Devant le succès des contre-attaques, la surprise des djihadistes et l’efficacité des bombardements aériens, la décision est prise de continuer l’offensive dans le nord au-delà de la boucle du Niger pour éviter que les

⁷⁵ Shurkin, « L’intervention française au Sahel et l’évolution de la doctrine de contre-insurrection ».

⁷⁶ Laurent Lagneau, « Opération Serval : Le point sur les unités de l’armée de Terre engagées », Zone Militaire, 15 janvier 2013, <https://www.opex360.com/2013/01/15/operation-serval-le-point-sur-les-unites-de-larmee-de-terre-engagees/>.

⁷⁷ Armée de Terre Ministère de la Défense et des anciens combattants, « FT-04 Les fondamentaux de la manœuvre interarmes », *Centre de doctrine d’emploi des forces*, 27 juin 2011.

différents groupes terroristes ne se dispersent et ne disparaissent dans le désert et dans les pays voisins.

Deuxième phase :

- Libération des territoires Touaregs :

Consciente que la menace la plus urgente est celle des djihadistes et que ces derniers ont pu prospérer grâce aux luttes intestines du Mali, la France accepte l'aide du MNLA. La France prend en compte les leçons du conflit afghan et tient compte des réalités ethniques et politiques du terrain. Cette alliance permet à la France d'éviter la réémergence insurrectionnelle du mouvement Touareg dans un futur proche et s'assure d'un allié dans le Nord du pays. Bien consciente des réalités politiques du pays et des tensions entre populations du Nord et du Sud, les missions de libération des villes Touaregs (Ménaka et Kidal notamment) seront confiées en priorité au colonel Ag Gamou, un Touareg, et au contingent Tchadien pour éviter toutes tensions. Avec la perte du soutien local et l'aide du MNLA, Ansar Dine perd pied dans la région et une grande partie de ses forces sont détruites.

- Libération de la région de Kidal :

La France renoue avec ses doctrines de combat basées sur le mouvement, la rapidité et la rusticité des moyens à disposition, en opposition aux doctrines américaines qui prévalaient lors du conflit afghan. La doctrine américaine se reposant sur les drones, satellites et frappes aériennes, moyens importants dont la France ne dispose pas de manière aussi significative. La France bénéficiera cependant du soutien des moyens américains principalement pour les transports aériens⁷⁸. Les groupes djihadistes du Nord-Est sont rapidement repoussés dans leur bastion de l'Adrar des Ifoghas. Les forces qui s'y sont repliées font parties d'AQMI, qui ne bénéficie pas du soutien de la population dans la région et ne peut pas profiter de l'aide de celle-ci et donc se fondre dans la masse d'une zone urbaine par exemple. AQMI a profité de la tolérance du gouvernement malien qui prévalait jusque-là pour installer un important bastion dans le massif du Tigharghar. Plusieurs centaines de combattants s'y retranchent. La stratégie française va une nouvelle fois s'avérer payantes, après le bouclage des accès

⁷⁸ Shurkin, « France's War in Mali ».

au massif par les forces tchadiennes et françaises, ces dernières entament la conquête du massif à pied via des combats rapprochés. Cette stratégie surprend les djihadistes puisque les armées occidentales l'évitent habituellement au maximum, préférant utiliser l'arme aérienne tant l'aversion de l'opinion publique pour les pertes en opération est grande. La culture militaire française met en avant la nécessité « d'accepter les risques », qui est une nouvelle fois une conséquence des faibles moyens avec lesquels ils ont l'habitude d'opérer. Les forces armées françaises insistent sur le fait qu'on ne peut mener une opération de conquête que par les airs et qu'il est nécessaire de déployer des troupes au sol pour tenir le terrain, quand bien même les risques de pertes seraient élevés⁷⁹. La conquête du massif se fait donc à pied par des troupes d'infanterie légères, appuyées par de l'artillerie et des moyens aériens. Les moyens aériens sont responsables de la plupart des combattants djihadistes ayant été mis hors combat, mais ils ne sont pleinement efficaces que si les troupes au sol sont présentes pour trouver, fixer et désigner l'ennemi⁸⁰. Deux soldats français et 26 soldats tchadiens sont tués mais le bastion d'AQMI est détruit, 300 combattants sont tués, dont le chef local d'AQMI et le chef d'AQMI dans la région Abou Zeïd⁸¹. Une vingtaine de djihadistes sont également capturés, leur matériel est détruit ou capturés et une grande quantité de renseignements sont pris. L'opération est donc un réel succès, les moyens d'AQMI au Mali sont en grande partie détruits et l'organisation apparaît très désorganisée.

- Libération de la région de Gao :

La libération de Gao s'avère plus compliquée, le MUJAO présent dans la région bénéficie ici d'un soutien plus large au sein de la population, en partie grâce aux mosquées wahhabites qui avaient été construites par la Libye et l'Arabie saoudite. La stratégie du MUJAO est ici beaucoup plus asymétrique que celle d'AQMI ou d'Ansar Dine et met en place très tôt des attaques suicides ou des actions de harcèlement par exemple. Bien que les opérations de nettoyage de Gao se multiplient, les forces

⁷⁹ Shurkin, « What It Means to Be Expeditionary ».

⁸⁰ Michel Goya, « La guerre de trois mois : l'intervention française au Mali en perspectives », *Politique étrangère* Eté (2013), <https://doi.org/10.3917/pe.132.0157>.

⁸¹ Hecker et Tenenbaum, « La guerre de vingt ans ».

alliées ont du mal à prendre le contrôle de la ville et à la pacifier⁸². La pacification de la ville est assurée par des troupes françaises, mais aussi ses alliés africains.

Fin de l'opération :

Le 7 mars marque la fin de la phase d'intervention de l'opération Serval et laisse place à la phase de stabilisation dans le même temps que le repli progressif des troupes françaises. La plupart des objectifs fixés ayant été atteints :

- L'intégrité territoriale malienne a été rétablie ;
- Ansar Dine a été presque entièrement détruit et la plupart de ses combattants ont déposés les armes ou on rejoint le MNLA ou AQMI ;
- Le MNLA participe aux opérations de stabilisation, même s'il est toujours techniquement en conflit avec le gouvernement malien, il a changé sa position de l'indépendance pure et simple du Mali vers une demande d'autonomie et coopère avec la France ;
- AQMI a subi de très grandes pertes et est désorganisé ;
- Cependant, le MUJAO a subi des pertes moins importantes que les autres groupes et reste actif dans la région de Gao⁸³.

Les groupes terroristes ont perdu leur emprise sur la totalité des localités sur lesquels ils avaient le contrôle, la majeure partie de leurs infrastructures (camps, dépôts de munitions, d'armement etc.) ont été détruites et réduisent considérablement leurs capacités de soutien et d'entraînement dans la région. Une grande partie de leurs combattants ont été tués ou blessés (des chiffres exacts sont impossibles à définir mais les estimations considèrent que plusieurs centaines ont été mis hors combat) et une grande partie de leur matériel détruit. Les différentes katiba⁸⁴ composant les différents mouvements ont été fractionnées en plus petits groupes et forcés à la dispersion. La coalition de groupes djihadistes présents au Mali a également été mise à mal et s'est de faite désintégrée avec la mort de plusieurs chefs importants et la désorganisation de ces groupes qui en a résulté. Bien qu'affaiblis les différents

⁸² Goya, « La guerre de trois mois ».

⁸³ « Sahel : Pour une approche globale », Sénat - Rapport d'information, 3 juillet 2013, <https://www.senat.fr/rap/r12-720/r12-720.html>.

⁸⁴ Terme désignant une unité combattante au sein des groupes djihadistes

groupes conservent tout de même des capacités dans la région, la dispersion des combattants a entre autres participé à renforcer les groupes armés des pays voisins. Enfin, le MNLA en sort renforcé, la défaite d'Ansar Dine lui faisant perdre en crédibilité auprès des populations Touaregs⁸⁵.

L'opération Serval entre ensuite dans une phase de stabilisation (mission qui était déjà en partie assurée pendant la mission par les alliés africains de la France). La nouvelle coopération avec le MNLA permet de sécuriser le nord du pays bien qu'elle soit mal vue par les pays de la région. On observe cependant un basculement progressif de l'instabilité et de l'activité des groupes armés du Nord vers le centre du Mali. La taille du territoire malien rend cependant la sécurisation compliquée aux vues de la faiblesse des moyens engagés pour une telle mission. Le nouvel objectif de la France est d'assurer la sécurité du territoire et d'endiguer les activités terroristes jusqu'à un niveau gérable, afin de permettre la transition entre forces françaises et forces de maintien de la paix de la CEDEAO et des nations unies, soutenu par la mission européenne de formation EUTM Mali (European Union Training Mission Mali). La porosité des frontières entraîne inévitablement, et malgré les efforts de la France, une dispersion du reste des groupes terroristes dans le Sahel. Il apparaît donc comme nécessaire d'établir une coopération entre pays de la région pour éviter la propagation de l'instabilité⁸⁶.

Une autre priorité est la mise en place d'un gouvernement légitime, le Mali étant toujours sous le contrôle de la junte militaire ayant renversé le président ATT. L'aide des États-Unis est essentielle dans la récolte de financements et de renseignements pour la stabilisation du pays. Mais ces derniers sont très réticents à aidé un gouvernement illégitime, la France et les pays membres de la CEDEAO feront donc pression pour l'organisation d'élections démocratiques. Elles auront lieu en juillet 2013 et le président Ibrahim Boubacar Keïta, dit IBK, sera élu. L'espoir d'une

⁸⁵ Philippe Gros, Jean-Jacques Patry, et Nicole Vilboux, « Serval : bilan et perspectives » (Fondation pour la recherche stratégique, juin 2013), <https://www.frstrategie.org/publications/notes/serval-bilan-perspectives-2013>.

⁸⁶ Spet, « Une analyse de la stratégie française contre les djihadistes du Mali ».

résolution du conflit Touareg renaît, la résolution de ce conflit est considérée comme essentielle pour la stabilisation du pays et pour éviter le retour des djihadistes⁸⁷.

Les modes de fonctionnement de l'armée française lui ont permis de rapidement s'engager sur le terrain et de venir à bout des différents groupes armés. Au Nord, la France fait preuve de pragmatisme politique et s'allie au MNLA pour définitivement priver Ansar Dine du soutien de la population locale et ouvrir la voie à des négociations. Bien que la menace immédiate soit écartée, de nombreux défis restent à relever, il faut encore reconstruire l'armée malienne, lutter contre la corruption et le népotisme au sein de la société, développer économiquement le Nord, trouver des compromis avec les populations Touaregs, lutter contre les idéologies et les groupes terroristes qui commencent à s'implanter dans la région de Gao entre autres. Pour reprendre la pensée de Galula, Serval reprend l'approche directe qui a cherché à détruire les groupes armés, la seconde phase doit donc déployer une approche indirecte centrée sur la résolution des problèmes de bonne gouvernance et la formation des forces de sécurité si la France veut stabiliser la région à long terme.

L'opération Serval et la France ont abordé le problème terroriste sous l'angle du modèle de guerre et l'ont traité pour ce qu'il était alors, un acte de guerre. Les groupes terroristes pré-Serval menaient une guerre conventionnelle avec des moyens conventionnels (colonnes de pick-up, matériel lourd, capture de centres urbains, etc.), l'approche du modèle de guerre était alors la plus adaptée dans ce contexte. Ces derniers ont cependant été défaits et sont passés à des méthodes de guerre asymétrique, ils se sont dispersés et il est maintenant impossible de les poursuivre et de les isoler comme cela a été le cas durant l'opération Serval. Il est donc nécessaire pour la France d'opérer une transition d'une opération contre-insurrectionnelle employant des moyens conventionnels, vers une opération contre-terroriste employant des moyens non-conventionnels et une approche globale du problème⁸⁸. Et c'est ce rôle que doit remplir l'opération Barkhane.

⁸⁷ Sergei Boeke et Bart Schuurman, « Operation 'Serval': A Strategic Analysis of the French Intervention in Mali, 2013–2014 », *Journal of Strategic Studies*, 24 juillet 2015, <https://doi.org/10.1080/01402390.2015.1045494>.

⁸⁸ « Mali », 3 avril 2023.

Le basculement de l'instabilité vers le centre est un signe du changement de contexte dans la région. Les Tourages s'étaient insurgés en partie à cause de leur marginalisation dans la vie politique et économique du Mali, avaient des revendications politiques et il était possible de négocier avec eux (bien qu'une coopération ait été instaurée, les tensions restent cependant vives avec le gouvernement malien). Leur rébellion avait pris une forme conventionnelle à laquelle il était possible de répondre de manière conventionnelle. Les groupes armés qui se mettent alors en place à Gao sont rattachés à AQMI et Al-Qaïda, prônant l'établissement de la charia au Mali et aux régions avoisinantes, sans possibilité de négocier (quand bien même les États de la région auraient voulu négocier avec ces groupes) et emploient des méthodes terroristes. On voit donc s'opérer une transition d'une insurrection ouverte vers une guerre non-conventionnelle employant des méthodes terroristes.

2.2 Opération Barkhane

Actualisation de la doctrine de contre rébellion :

En avril 2013, la France publie un nouveau texte conjoint nommé « *Contre-Insurrection* », ce texte met à jour la doctrine française en la matière et vient remplacer son texte précédent « contre-rébellion »⁸⁹. Ce texte est particulièrement intéressant car outre le fait de renouer avec le terme de contre-insurrection, on peut considérer ce dernier comme constituant un préambule à la future opération Barkhane et à ce que seront ses objectifs. Il réapprouve les stratégies des taches d'huile, des quadrillages, des ratissages, etc. mais pose la question de leur pertinence dans les contextes actuels et réponds à la nécessaire adaptation de ces stratégies à l'époque actuelle.

⁸⁹ Vice-amiral Arnaud De Tarlé et Colonel Philippe Roman-Amat, « Contre-insurrection », Doctrine interarmées (Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations, 15 avril 2013).

- « PRÉSTER » : La stratégie « PRÉSTER », qui emprunte beaucoup au « *clear, hold and build* » américain, correspond au plan global de l'armée française pour intervenir dans le cadre d'une contre-insurrection. L'acronyme signifie PRÉparer, Sécuriser, TENir, Reconstruire, ce cadre correspond à l'action civile et militaire nécessaire durant un conflit contre-insurrectionnel, il met à contribution les forces d'intervention, les organismes civils, les populations locales et la nation-hôte. Ces quatre axes sont voués à intervenir simultanément tout au long du conflit, leurs parts respectives évoluant au fur et à mesure des phases d'intervention. Chaque axe y est développé, et décrit à quels types d'actions ils font référence.

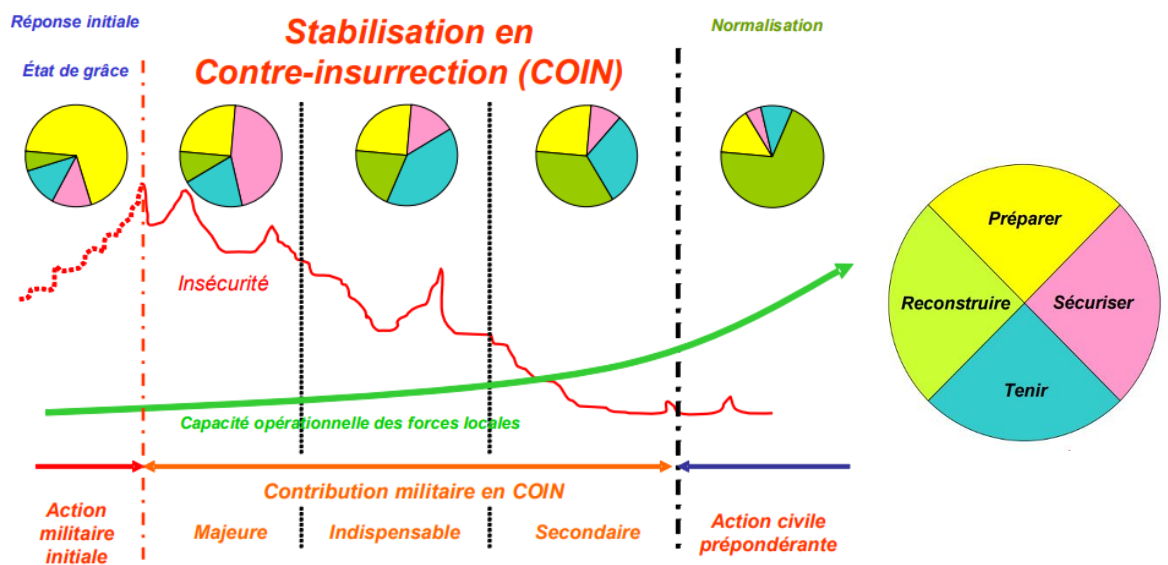


Figure 2 : découpage théorique de « PRÉSTER » au cours des différentes phases d'une intervention extérieure

- Les taches d'huile : Cette stratégie doit être révisée, les objectifs qu'elle cherchait à atteindre autrefois ne correspondent plus à ceux d'aujourd'hui. À l'origine développée dans le contexte de la colonisation, elle avait un objectif de conquête, ici elle est utilisée dans le cadre de la pacification. De plus, les effectifs d'une force d'intervention ne sont plus aussi importants qu'avant. Dès lors, exécuter ce type de manœuvre entraînerait un dangereux dégarnissement des zones déjà sécurisées, dégarnissement qui pourrait être très préjudiciable pour l'intervention globale si l'une des zones sécurisées retombait aux mains des insurgés. Deux alternatives sont possibles : le

transfert de la zone aux forces locales une fois que ces dernières auront été formées et équipées en suffisance ; la mise en place d'un effet domino qui vise à répandre la stabilité en suscitant le désir de rejoindre le camp des loyalistes⁹⁰, en somme priver les insurgés du soutien de la population des zones qui ne sont pas encore comprises dans des zones sécurisées.

- Le zonage : Le zonage est une tactique qui est une version modernisée des taches d'huile. Une nouvelle fois, les moyens limités des forces d'intervention imposent ce type de tactique, qui consistent à diviser le théâtre d'opérations entre : les zones « prioritaires » ; les zones de « contrôle » ; et les zones « de surveillance ». Ces zones doivent prendre en compte le découpage administratif du pays pour faciliter le dialogue et la coordination entre les autorités militaires et les autorités locales. La problématique des sanctuaires dans les pays voisins est toujours présente et les frontières font l'objet d'un statut spécial. Leur contrôle est une nouvelle fois considéré comme essentiel, l'utilisation de moyens modernes, comme les drones ou les capteurs, sont mis en avant car ils permettent une économie de forces qui peuvent alors être mieux employées ailleurs. Pour chaque zone sont décrites les méthodes et les objectifs de leur mise en place dans la lutte contre les groupes insurgés.
- Bouclage et ratissage : Tactiques déjà employées durant la guerre d'Algérie, le bouclage et le ratissage sont utilisés pour sécuriser les zones prioritaires, essentiellement dans le cadre de la pacification en zone urbaine. Elles visent à maintenir la pression sur les groupes insurgés en les maintenant sur la défensive, en détruisant leurs caches d'armes, en les empêchant de se reconstituer et enfin, montrent la détermination des forces de sécurité. Sans être décisives dans le conflit global, elles ont le mérite de réduire le potentiel de combat adverse et d'être une vitrine visible des actions menées par les forces de sécurité pour les populations locales.

Ce document insiste sur l'aspect politique du conflit et sur les changements impliqués par un monde post-colonial. « *La contre-insurrection exige un objectif politique clair qui s'appuie sur un projet rénové de « contrat social » pour le pays ou la région*

⁹⁰ De Tarlé et Roman-Amat.

*considérée, afin de concurrencer le projet insurgé. Elle ne peut se contenter de rétablir, ni même seulement de consolider, l'ordre existant, qui a montré ses limites en laissant émerger et se consolider une insurrection. Elle pose les questions du degré possible et souhaitable de réforme de la société locale, ainsi que celle des ressources disponibles et consenties pour cette rénovation du « contrat social ».*⁹¹» Le pays dans lequel a lieu l'intervention doit donc lui-même définir et mettre en place ce « nouveau contrat social », l'imposition de ce dernier pouvant être vu comme du néo-colonialisme et de l'ingérence, il perdrait donc toute légitimité. « Contre-insurrection » a donc bien conscience de la principale variable qui déterminera l'efficacité que va avoir l'intervention, la bonne volonté de l'État hôte. C'est ce dernier qui doit mettre en place un programme suffisamment ambitieux et à même de régler les problèmes qui ont menés à l'insurrection, sans quoi l'opération ne pourra pas être victorieuse. La question de la légitimité est maintenant centrale dans la contre-insurrection, la nation intervenante doit⁹² :

- Respecter la prééminence du système politique du pays hôte et ses décisions ;
- Comprendre les dynamiques d'interactions entre les actions du pays hôte et la nature politique de la contre-insurrection ;
- Favoriser l'adhésion des responsables locaux et de la population au processus politique de réconciliation ;
- Soutenir et renforcer la légitimité des pouvoirs publics, notamment celle des forces de sécurité locales, en saisissant toutes les opportunités pour améliorer leurs capacités, promouvoir leur éthique, les responsabiliser et les mettre en valeur aux yeux de la population ;
- Valoriser et assurer la protection des élites locales loyalistes (dans la mesure où elles sont exemplaires), car elles constituent le meilleur relais au sein de la population de la contre-insurrection et de l'alternative politique portée par le gouvernement autochtone ;
- Montrer une grande fermeté vis-à-vis des autorités locales de tous niveaux qui n'auraient pas un comportement respectueux des droits de leur

⁹¹ De Tarlé et Roman-Amat.

⁹² Shurkin, « L'intervention française au Sahel et l'évolution de la doctrine de contre-insurrection ».

population (ce dernier élément renvoie cependant aux spécificités de chaque insurrection étant donné que cela pourrait ici être vu comme du paternalisme néocolonial et donc desservir les efforts de l'intervention, rendant donc son application difficile).

Ce document actualisé met l'accent sur le fait que les forces d'intervention ne sont pas là pour imposer un projet politique, pour conquérir ou même occuper sur le long terme un pays. Elles sont présentes pour créer une situation de stabilité permettant de restaurer le lien social au sein de la nation souveraine, elles ne doivent agir qu'en appui des structures politiques locales, ce sont donc ces dernières qui doivent orienter leurs actions. Les forces de sécurité locales sont vues comme essentielles, c'est généralement leur faiblesse ou leur inexistence qui est à l'origine de la contre-insurrection. Leur formation et le développement de leurs capacités opérationnelles dès le début des opérations est donc essentielle. Le soutien et l'armement de milices d'auto-défense sont à éviter au maximum au vu du risque qu'elles représentent. Elles sont difficiles à contrôler, pourraient rejoindre les forces insurgées ou même concurrencer les forces de sécurité locales. Elles doivent être une solution de dernier recours, si tel est le cas, elles doivent alors être strictement encadrées.

La population locale est au cœur des enjeux, les campagnes de guerre psychologique laissent place à des opérations visant à gagner « *le cœur et les esprits* » de la population, via de petites actions des forces engagées (distribution de ballons de foot, mise en place de visites médicales, constructions de puits, etc.) mais aussi par la nécessaire mise en place d'actions de développement à plus grande échelle. Mais gagner les cœurs et les esprits ne doit pas être le seul objectif de l'opération, la population et les insurgés étant parfois tellement liés qu'il n'est pas possible d'atteindre cet objectif uniquement via ce type d'actions. La stratégie idéale étant de priver l'insurrection du soutien populaire en mettant en avant, avec le soutien des élites et acteurs politiques locaux, une véritable alternative politique à la propagande adverse, la soutenir avec des opérations d'informations, réduire les motifs d'insatisfaction et éviter les dommages collatéraux⁹³.

⁹³ De Tarlé et Roman-Amat, « Contre-insurrection ».

Ce document constitue une synthèse de tous les enseignements tirés des conflits précédents en matière de terrorisme et d'insurrection, notamment l'intervention en Afghanistan. Ce document témoigne de l'importance de la population comme enjeu central d'une insurrection et de la nécessité de combiner actions militaires, politiques et de développement, avec un maximum de coopération entre chacune d'entre elles si possible. Cependant, plusieurs points ne sont pas abordés et constituent la principale faiblesse d'une opération de contre-insurrection. Par exemple, quelle est la stratégie à adopter si la nation hôte n'est pas capable de mettre en place des changements politiques établissant un statu quo au sein de la population ou de développer un discours capable de contrer celui des insurgés ? Que faire si elle fait de mauvais choix du point de vue de la nation intervenante ? Celle-ci et la nation hôte n'ayant pas toujours le même agenda politique et les mêmes objectifs, il est toujours très probable que de telles différences apparaissent dans ce type de contexte. De plus, la mise en place d'un projet politique alternatif est d'autant plus difficile que le simple fait qu'une intervention internationale soit nécessaire sape l'autorité et la légitimité de la nation hôte, élément pouvant mener à des tensions entre cette dernière et les intervenants extérieurs. Il paraît donc vraisemblable que la principale difficulté à surmonter pour l'intervention française sera sa dépendance à l'agenda politique, aux intérêts et à la bonne volonté de l'État malien⁹⁴.

Début de Barkhane :

Une fois les dernières poches de résistance majeures défaites, la France commence à débiter une transition vers une opération de stabilisation et un passage de relais entre les forces françaises et les forces de sécurité locales. Celle-ci s'opère officiellement en juillet 2014 avec la création de l'opération « *Barkhane* ». La forme de l'opération Barkhane va changer du tout au tout comparativement à Serval. Cette dernière consistant en une guerre de manœuvre à haut rythme contre un ennemi essentiellement conventionnel. L'opération Barkhane voit un changement important dans ses méthodes, ses objectifs mais aussi dans sa zone d'action. L'opération Serval s'étendait sur le large territoire malien avec environ 4500 hommes déployés au plus fort des combats, l'opération Barkhane va ici s'étendre sur la presque totalité du

⁹⁴ Shurkin, « L'intervention française au Sahel et l'évolution de la doctrine de contre-insurrection ».

Sahel (l'opération « Épervier » qui avait lieu au Tchad y est intégrée), sa zone d'action s'étend de la Mauritanie jusqu'au Tchad mais elle ne dispose plus que de 3500 soldats, certains étant déjà rentrés en France. De plus, la tâche va rapidement s'avérer plus compliquée que pour Serval. Là où les groupes terroristes étaient organisés en forces « conventionnelles » constituées essentiellement de colonnes de pickups progressant vers le sud pour prendre le contrôle du pays, les forces insurgées se sont maintenant dispersées dans la région en plus petits groupes, et mettent en application des modes d'actions terroristes et de guérilla. L'instabilité s'est déjà ancrée dans la région de Gao, et s'est étendue au Burkina Faso et dans certaines parties du Niger, une zone connue sous le nom de « zone des trois frontières ». Ces groupes, qu'on peut qualifier de terroristes, étant donné leurs méthodes mais aussi du fait de leurs allégeances à Al-Qaïda, ont adapté leurs stratégies et emploient déjà des attaques kamikazes, la pose d'IED, recrutent dans la région en accentuant les conflits communautaires, etc.

L'enjeu pour la France ne va pas être d'éradiquer ces mouvements ou de pacifier entièrement le Sahel, mais de garder les différents foyers d'instabilité suffisamment sous contrôle et suffisamment localisés pour que les forces de sécurité locales puissent y prendre le relais une fois prêtes. Une nouvelle fois la France s'en tient aux objectifs qu'elle s'est fixée au début de Serval et à sa volonté de se donner des objectifs limités et donc réalisables⁹⁵. Cette volonté de retrait ne concerne cependant que l'armée française, conformément aux indications de « *Contre-Insurrection* » de ne pas rester présents trop longtemps au risque de passer pour une force d'occupation, l'État français compte continuer à soutenir la région à travers divers programmes de développement. En attendant, les forces françaises présentes doivent continuer d'assurer leur mission de pacification. Pour se faire l'armée française divise ses actions en trois catégories : les opérations de combat ; les actions civilo-militaires et la formation des forces de sécurité locales. Nous détaillerons plus loin en quoi ces différentes stratégies consistent et quelles en sont les limites dans le cadre de Barkhane.

⁹⁵ Shurkin.

Stratégies et limites de l'action française :

Premièrement les actions de combat, qui suivent les stratégies du nouveau document « *Contre-Insurrection* » déjà discutées plus haut. Les colonnes mobiles, soutenues par des hélicoptères d'attaque et des drones de surveillance, ont pour rôle de neutraliser les groupes d'insurgés encore en activité et de saisir un maximum de leur matériel. Mais ils ont surtout pour rôle de forcer l'ennemi à rester en mouvement pour éviter leur reconstitution, l'établissement de nouveaux sanctuaires, mais aussi pour conserver l'initiative. Une première limite à ces stratégies est observable dès le début des opérations, les effectifs sont bien trop faibles pour la zone à couvrir (les pays sur lesquels s'étend Barkhane fait une superficie équivalente à celle de l'Europe, zone à couvrir pour 3000 militaires au début de l'opération), empêchant la mise en place d'opérations de quadrillage ou de zonages. Mais, bien consciente de ses moyens, l'opération Barkhane va essentiellement s'organiser autour d'unités rapides et réactives et de méthodes de surveillance et de renseignements alliant drones, images satellites et informateurs locaux. La nature très difficile du terrain complique cependant ce type d'opérations, avec un désert essentiellement composé de roches et avec des températures pouvant atteindre les 40 degrés, mettant à l'épreuve homme et matériel. La participation des forces locales dans ce type d'opérations est donc vitale pour s'assurer d'atteindre les objectifs fixés, cependant l'armée malienne est encore trop désorganisée, pas assez bien équipée et trop peu mobiles. Elle n'est donc pas encore prête à mener ce type d'actions, limitant donc l'efficacité de ces tactiques.

Deuxièmement, les actions civilo-militaires, via la distribution de fournitures médicales, construction de puits et d'infrastructures sommaires destinées à faciliter la vie des populations locales isolées entre autres choses. Toutes ces actions sont relayées par les services d'informations de l'armée pour promouvoir son action auprès des populations françaises et sahéliennes. Cette stratégie aussi va montrer ses limites avec le temps puisque le but de ce type d'actions est de conquérir le « cœur et les esprits » des populations de la région pour priver les groupes insurgés de leur soutien, mais la plupart des populations visées vivent précisément dans des régions isolées et n'ont pas accès aux outils informationnels par lesquels l'armée

française en fait la promotion. De plus, ce type d'opération n'empêchera pas la naissance d'un ressentiment à l'égard des forces françaises, y compris dans les villes ayant accès à ce type de canaux d'informations, comme nous le verrons plus loin. Les opérations de fouilles sont également très mal vues par ces populations isolées, les stratégies terroristes consistant à se fondre dans la population rendent inévitables ces dernières. Mais elles tendent à provoquer une aliénation de la population, particulièrement lors d'opérations qui s'étendent sur la durée comme ça sera le cas de l'opération Barkhane. Ajoutons à cela le fait que de nombreux suspects sont arrêtés lors de ces fouilles et remis aux autorités maliennes qui ne disposent pas de l'appareil judiciaire apte à traiter tous les cas. Ces suspects seront dans de nombreux cas placés en détention pour une durée indéterminée⁹⁶. Cette dernière critique nous renvoie à la nécessité d'accompagner la lutte contre le terrorisme d'un appareil judiciaire apte à le traiter comme tel efficacement. Enfin, la plupart du temps, la présence de forces françaises dans un village est suivie d'actions de représailles par les groupes terroristes de la région. Même si les forces françaises en elles-mêmes ne causent pas de tort aux populations, leur simple présence suffit à attirer les représailles, finissant de rendre leur présence impopulaire auprès des populations locales.

Et troisièmement, la formation des forces de sécurité locales. Une nouvelle fois, le passé colonial français rend cette mission délicate. L'armée française emploie régulièrement les mots « partenaires », « partenariat », « coopération », etc. dans ses communiqués. Ce passé colonial est en partie une des raisons de l'arrêt de l'emploi d'unités constituées de locaux, ou même de supplétifs dirigés par des officiers et sous-officiers du rang⁹⁷. Ces dernières pouvant être très mal vues par les populations mais aussi sur la scène internationale, les missions de formation sont assurées par la mission européenne EUTM Mali. En 2019 sera également lancée la Task Force Takuba, force conjointe européenne, dont la mission sera entre autres choses, la formation des forces maliennes. La présence d'autres nations européennes

⁹⁶ Rémi Carayol, « Au Mali, les soldats français commencent à « fatiguer » les civils », Mediapart, consulté le 27 avril 2023, <https://blogs.mediapart.fr/jean-marc-b/blog/070320/au-mali-les-soldats-francais-commencent-fatiguer-les-civils>.

⁹⁷ Shurkin, « L'intervention française au Sahel et l'évolution de la doctrine de contre-insurrection ».

permet également d'accompagner les unités maliennes au combat sans voir ressurgir le spectre du colonialisme qu'aurait suscité la même action de la part des forces françaises. De plus, cette augmentation des pays européens impliqués pourrait, si elle se poursuit, faire basculer l'intervention au Mali d'une mission « française » à une mission « européenne » voir même internationale, augmentant ainsi sa crédibilité⁹⁸.

L'opération Barkhane se concentre donc essentiellement sur l'aspect sécuritaire de la mission et a quelque peu délaissé l'approche globale pourtant promue par « *Contre-Insurrection* » en la déléguant à la Minusma (la Mission Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali), comme le montrent certains éléments. Certains officiers ont par exemple fait remarquer que seules les actions de combat permettent l'obtention de médailles, aucunes ne sont attribuées pour l'engagement civilo-militaires ou pour les actions de désescalade qui n'ont pas recours aux armes, éléments déjà mis en lumière par Galula à son époque⁹⁹, mais qui sont pourtant tout aussi importantes.

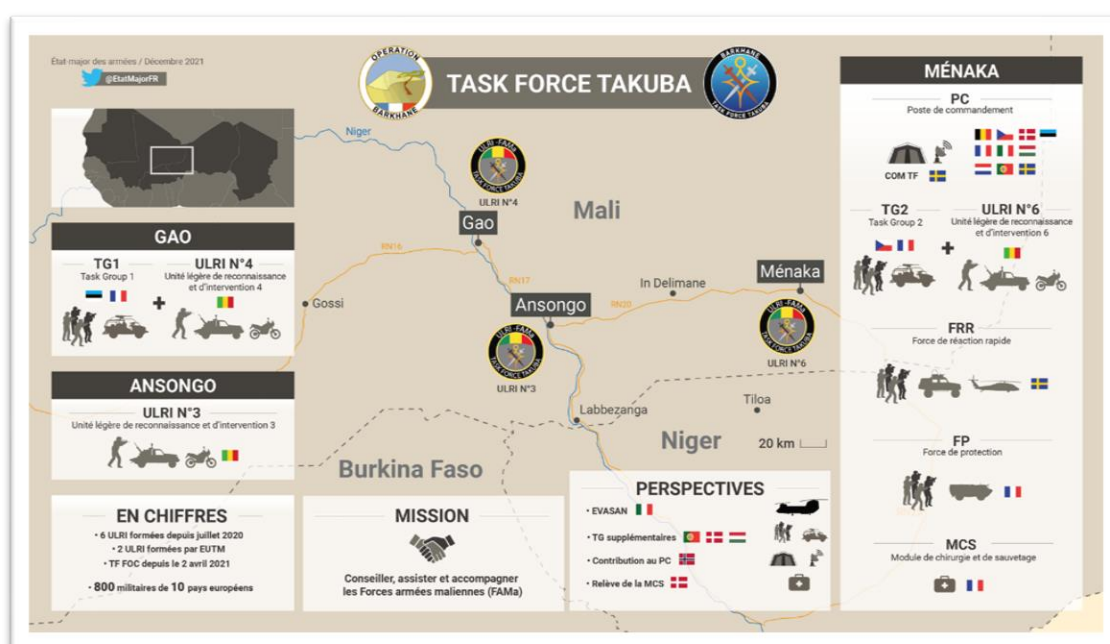


Figure 3 : Schéma organisationnel de la Task Force Takuba reprenant les différents partenaires

⁹⁸ Shurkin.

⁹⁹ Shurkin.

L'héritage colonial :

Tout au long des opérations Serval et Barkhane, la France a eu à cœur de ne pas laisser paraître une quelconque visée néocoloniale à son intervention. Le discours politique français ne cesse de rappeler que l'armée française n'est pas là pour occuper le Mali, restaurer son influence dans la région ou s'approprier les ressources, mais pour enrayer la menace djihadiste dans la région et permettre à l'État Malien de retrouver sa pleine souveraineté sur son territoire. Les armées maliennes ou l'État malien en général, sont, par exemple, régulièrement qualifiés de « partenaires » ou de « collaborateurs » pour éviter toute forme de paternalisme. La France essaiera d'ailleurs très tôt d'internationaliser au maximum son intervention en ralliant d'autres pays européens à elle et en appuyant la mise en place d'une force militaire de la CEDEAO puis la création du G5 Sahel. Mais cette guerre est aussi une guerre d'image, et il est inévitable que celles de soldats français patrouillant dans des pays d'Afrique de l'Ouest n'engendrent un rapprochement avec l'époque coloniale. La France établit d'ailleurs plusieurs bases dans la région, les plus importantes étant Gao et N'Djamena. Mais l'armée française réinvestit aussi d'anciens fortins coloniaux comme à Madama près de la frontière Libyenne ou Faya-Largeau au Tchad, pouvant donner l'impression que l'ancienne puissance coloniale vient réoccuper ses quartiers¹⁰⁰.

Il est d'ailleurs inutile de nier que l'héritage colonial français et le souvenir colonial influencent l'intervention française dans la région et ses relations avec les populations et le gouvernement malien. Le simple fait que la seule force militaire ayant été capable d'intervenir dans les temps ai été française est un héritage direct de son passé colonial comme décrit précédemment. Le gouvernement français est bien conscient du risque représenté par ce souvenir colonial et l'impact qu'il pourrait avoir sur le terrain auprès des populations aussi bien que dans l'hexagone ou sur la scène internationale. La France s'est toujours donné des objectifs clairs et limités pour éviter toute comparaison ou amalgames avec des projets coloniaux. Cependant, la nature de l'opération Barkhane ne lui permet pas de penser court terme et objectifs limités. Sa mission est de traquer les djihadistes et de maintenir la situation

¹⁰⁰ David Revault d'Alonnes, « *Les guerres du Président* », Seuil (Paris, 2015).

sous contrôle, le temps que les forces locales soient suffisamment formées et équipées pour prendre le relais et continuer la mission des forces françaises. C'est d'ailleurs le rôle attribué par les Nations Unies à la MINUSMA¹⁰¹ qui doit aider à la restructuration et à la consolidation de l'armée malienne. Anticiper l'efficacité et donc la durée de ce type d'opérations est très difficile, l'armée française va donc être bloquée dans ce rôle pour une durée indéterminée.

Ce souvenir colonial est présent dans l'esprit des populations locales qui, bien que dans un premier temps ont accueilli les forces françaises en libératrices au début de l'opération Serval, ont au fur et à mesure des années commencer à douter de la France. Peu à peu convaincus par la désinformation, parfois de puissances extérieures¹⁰², la propagande djihadiste ou les discours populistes, les soupçons de néocolonialisme ont fini par prendre racine. Ne voyant pas d'amélioration de la situation, une partie de la population malienne commence à considérer que si l'armée française n'a pas réussi à endiguer le terrorisme dans la région, c'est parce qu'elle ne le veut pas et que cela sert ses intérêts. Ces critiques nous renvoient à une analyse développée par Christian Olsson dans une question de recherche dédiée à la généalogie du concept « des cœurs et des esprits ». Il souligne l'absence de logique au fait qu'une force étrangère doive conquérir les cœurs de la population alors qu'ils ont été invités par le gouvernement de cette même population. Une force extérieure invitée n'a pas pour rôle de rétablir le lien avec la population. Ce rôle est une prérogative du gouvernement local, et c'est à ce dernier de gagner les cœurs de sa population. Si la force intervenante doit exercer cette mission, elle doit le faire au nom et pour le bénéfice du gouvernement local, sans quoi ce travail sera à refaire pour ledit gouvernement après le départ des forces d'interventions¹⁰³. Mais parfois la raison même de l'intervention extérieure est l'incapacité d'un gouvernement à gagner les cœurs de sa propre population. Cette situation rend impossible la

¹⁰¹ « Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 2100 », MINUSMA, 25 avril 2013, <https://minusma.unmissions.org/r%C3%A9solution-2100>.

¹⁰² « Guerre de l'ombre. En Afrique de l'Ouest, l'offensive des réseaux russes de désinformation », *Courrier international*, 26 avril 2022, <https://www.courrierinternational.com/article/guerre-de-l-ombre-en-afrique-de-l-ouest-l-offensive-des-reseaux-russes-de-desinformation>.

¹⁰³ Christian Olsson, « De la pacification coloniale aux opérations extérieures: retour sur la généalogie des cœurs et des esprits dans la pensée militaire contemporaine », *Questions de recherche (CERI/ Sciences Po)*, 4 avril 2012.

résolution définitive d'un conflit sans entamer des changements profonds dans l'État. La difficulté d'une telle opération découle du fait que cette transformation doit être faite à l'initiative du gouvernement central et ne doit pas venir de la force intervenante sans quoi le gouvernement serait vu comme illégitime par sa population.

Cet héritage colonial se retrouve évidemment aussi chez les militaires eux-mêmes. « Contre-Insurrection » reprend nombre de principes et de concepts issus de l'époque coloniale mais aussi issus d'auteurs ayant participé aux expéditions de l'époque. Certaines stratégies, par exemple les taches d'huile, sont directement héritées de cette époque et d'auteurs comme Gallieni, Joffre ou Lyautey. Elles y sont remises à jour pour les adapter à la situation actuelle, et bien que l'objectif ne soit plus la conquête, elles sont conservées pour leurs apports dans le domaine de la « pacification ». Le lien avec la conquête coloniale et la pertinence de l'utilisation dans un contexte moderne de ces stratégies sont cependant remises en cause¹⁰⁴, montrant une certaine lucidité vis-à-vis de la situation et des rapprochements à en faire¹⁰⁵.

Le souvenir colonial est aussi très présent dans certaines unités, notamment des troupes de marines qui ont beaucoup participées aux expéditions coloniales de l'époque. Les unités militaires entretiennent généralement le souvenir de leurs anciens, des combats passés et se constituent ainsi parfois une identité propre. Dans de nombreux cas, ces souvenirs glorieux remontent à l'époque coloniale et sans directement influencer le comportement des militaires, elles amènent parfois certains officiers à voire celles-ci sous l'angle historique et à simplifier les dynamiques en action dans le cadre de l'intervention. Ce phénomène est surtout présent chez les officiers, et particulièrement chez ceux issus de familles de militaires et dont les ancêtres ont participé à ces campagnes coloniales. Ce traitement de la situation sous l'angle historique les pousse à parfois simplifier la situation et biaise leur jugement¹⁰⁶.

¹⁰⁴ De Tarlé et Roman-Amat, « Contre-insurrection ».

¹⁰⁵ Rémi Carayol, « Maréchal (Lyautey), nous voilà ! - Série », Afrique XXI, 7 février 2022, <https://afriquexxi.info/Marechal-Lyautey-nous-voila>.

¹⁰⁶ Rémi Carayol, « Dans l'armée française, un imaginaire colonial omniprésent - Série », Afrique XXI, 10 janvier 2022, <https://afriquexxi.info/Dans-l-armee-francaise-un-imaginaire-colonial-omnipresent>.

Plusieurs livres d'officiers ayant servis au Mali ont été publiés depuis le début de l'intervention, et l'on retrouve dans la plupart de ces livres de nombreuses références ou comparaisons à l'histoire coloniale française et à ses expériences passées dans la région. Ces biais de jugements s'illustrent parfois plus concrètement sur le terrain, notamment au travers de certains mythes. La supposée supériorité militaire des peuples Touaregs en fait partie. La France s'était alliée aux Touaregs durant l'époque coloniale et en gardait l'image de guerriers valeureux et efficaces. Cette vision datée pousse dans le sens d'une coopération avec ces derniers. Les États-majors se rendent rapidement compte qu'ils ne pourront pas rétablir l'ordre au Mali au vu de la faiblesse de leurs effectifs et de la reconstruction toujours en cours de l'armée malienne. Mais la décision de négocier avec le MNLA est avant tout le résultat d'un pragmatisme politique et d'une volonté de régler les problèmes internes du Mali plus que d'une nostalgie coloniale. Mais ce « souvenir » du courageux guerrier Touareg, présent chez certains officiers, fait croire à ces derniers qu'ils connaissent ces populations. Or ce sentiment masque la complexité des sociétés Touaregs et se traduit par des alliances conclues sans anticiper les problèmes intra et intercommunautaires qui pourraient en résulter¹⁰⁷. Ce soutien et cette vision fantasmée de certains officiers français et responsables officiels ont d'ailleurs engendrés une certaine méfiance de la part des autorités maliennes qui accusent la France d'avoir soutenu le retour des Touaregs de Lybie pour affaiblir Kadhafi. Beaucoup sont d'ailleurs convaincus que la France leur a promis son soutien s'ils revenaient au Mali. L'interdiction pour les forces maliennes de rentrer dans Kidal afin d'éviter des tensions avec les Touaregs n'a d'ailleurs pas été comprise par les Maliens, qui ont, dès ce moment, commencé à douter des intentions de la France¹⁰⁸.

Cultiver l'insécurité et empêcher la bonne gouvernance :

Avec l'arrivée des forces françaises et la destruction d'une part significative de leurs forces, les groupes djihadistes doivent repenser leurs stratégies au Mali. Dispersés dans le Sahel et affaiblis, ils changent leur stratégie et remettent en application des actions terroristes avec des attentats à la bombe, des actions de guérilla,

¹⁰⁷ Rémi Carayol, « Le mythe (écorné) de l'« homme bleu » - Série », Afrique XXI, 19 janvier 2022, <https://afriquexxi.info/Le-mythe-ecorne-de-l-homme-bleu>.

¹⁰⁸ Carayol.

d'assassinats, etc. Pour reprendre le contrôle des zones perdues, ils vont entamer plusieurs types d'actions visant à faire perdre pied à l'État dans certaines régions et à le remplacer. Pour se faire, les groupes terroristes (MUJAO et AQMI dans un premier temps) vont attiser les tensions communautaires. Déjà présentes avant la guerre,

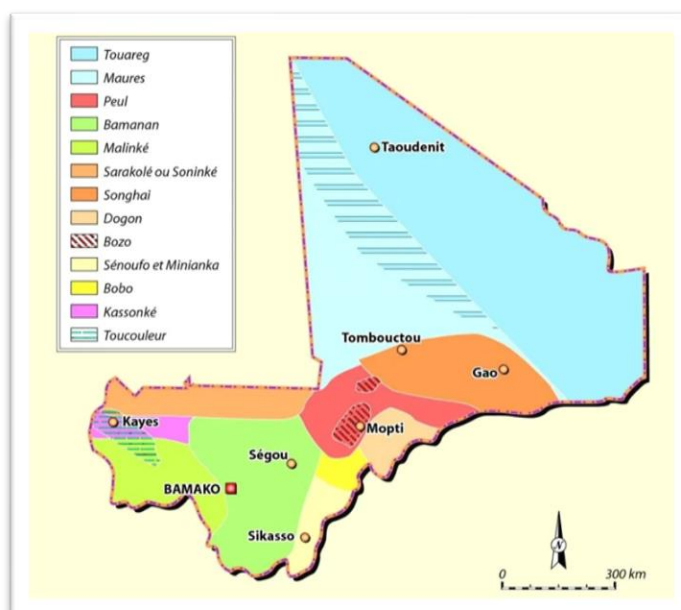


Figure 4 : Carte des principales communautés présentes au Mali

des tensions existent entre les différentes communautés du Mali. Elles concernent principalement la répartition des ressources (points d'eau et zones de pâturages) entre agriculteurs et éleveurs. De nombreux contentieux existent déjà et l'appareil judiciaire malien ne parvient pas à traiter efficacement tous les cas. De nombreuses communautés de chasseurs existent et beaucoup de gens possèdent des armes étant donné l'insécurité relative qui régnait déjà auparavant, mais aussi pour leur propre subsistance. Il va donc être très facile pour les djihadistes d'enclencher une spirale de violence et de représailles. Des attaques surviennent, par exemple perpétrées par des groupes ressemblant à des chasseurs dogons contre des communautés peules¹⁰⁹, attisent les conflits et renforcent l'insécurité. La communauté peule est un important vivier de recrutement pour les groupes djihadistes, grâce notamment à l'implantation de mosquées salafistes et au soutien du prédicateur Amadou Koufa¹¹⁰. La communauté peule est régulièrement accusée de soutenir les groupes djihadistes par les autres communautés. Cette dernière est donc régulièrement associée aux groupes djihadistes, même si cela ne représente qu'une petite partie de celle-ci.

¹⁰⁹ Cyril Bensimon, Morgane Le Cam, et Sophie Douce, « Au Sahel, l'engrenage des conflits communautaires et le poison djihadiste », *Le Monde.fr*, 14 juin 2019, https://www.lemonde.fr/international/article/2019/06/14/au-sahel-l-engrenage-des-conflits-communautaires-et-le-poison-djihadiste_5476238_3210.html.

¹¹⁰ Bensimon, Le Cam, et Douce.

Poussées par la multiplication des attaques, l'insécurité croissante et l'incapacité de l'État à y répondre, les différentes communautés vont commencer à s'armer et à former des milices de fortune pour se protéger. La multiplication de ces milices entraîne une augmentation des attaques de représailles et donc la volonté de s'armer pour se protéger et ainsi de suite. Ce phénomène de création de milices aggrave donc les tensions communautaires¹¹¹. On peut par exemple citer l'attaque d'Ogossagou dans le centre du Mali le 23 mars 2019¹¹², qui fera 157 morts dont 46 enfants et qui est perpétrée par la milice d'autodéfense Dan Na Ambassagou¹¹³. Ce phénomène augmente également la difficulté pour les forces françaises de différencier les djihadistes des citoyens lambda. La prolifération des armes de guerre dans la région a accentué ces tendances. Dans certains cas, cette insécurité va jusqu'à pousser certains habitants dans les bras des djihadistes pour obtenir leur protection¹¹⁴. Certaines personnes rejoignent d'ailleurs les groupes djihadistes pour recevoir une formation au maniement des armes pour pouvoir protéger leurs familles et bénéficier de la protection de ces groupes¹¹⁵. Les forces de sécurité locales ne font cependant aucunes différences entre les gens ayant cherché la protection de ces groupes par nécessité sans croire en leurs idées et les gens les soutenant réellement¹¹⁶. Il n'est d'ailleurs pas rare que les forces de sécurité ne respectent pas certaines libertés de bases sous couvert d'actions anti-terroristes.

Cette insécurité est instrumentalisée par les djihadistes dans le but de compliquer la tâche de l'État malien et dans l'optique de lui faire perdre pied dans certaines régions. Les groupes djihadistes vont également pratiquer des assassinats ciblés contre certaines professions ou certains représentants de l'État. On peut citer des attaques contre des magistrats, des professeurs, des policiers etc. Ces attaques visent à diminuer la présence étatique dans la région en l'empêchant de mettre en pratique

¹¹¹ Bruno Charbonneau, « Sahel : la gouvernance contre-insurrectionnelle », *Bulletin FrancoPaix*, Chaire Raoul-Dandurand, janvier 2020.

¹¹² « Mali : l'ONU dénonce l'impunité après le massacre d'Ogossagou dans la région de Mopti | ONU Info », 26 mars 2019, <https://news.un.org/fr/story/2019/03/1039601>.

¹¹³ Rémi Carayol, « *Le Mirage Sahélien. La France en guerre en Afrique* » (La Découverte, 2023).

¹¹⁴ Hecker et Tenenbaum, « La guerre de vingt ans ».

¹¹⁵ Rémi Carayol, « Qui sont ces « djihadistes » qui mettent en échec l'armée française dans le Sahel ? », *Orient XXI*, 17 septembre 2019, <https://orientxxi.info/magazine/qui-sont-ces-djihadistes-qui-mettent-en-echec-l-armee-francaise-dans-le-sahel,3269>.

¹¹⁶ Carayol.

ses attributions (rendre la justice, éducation, assurer la sécurité, etc.). Ce type d'attaque entraîne par exemple l'impossibilité de trancher tous les litiges entre communautés efficacement, de nombreuses écoles sont contraintes de fermer devant la récurrence des attaques, etc. L'étiollement de la présence étatique entraîne une perte de contrôle totale sur certaines régions mais aussi une diminution des rentrées fiscales, problématiques pour un État qui ne dispose que de faibles budgets pour fonctionner et pour lutter contre les groupes armés. De plus elles empirent l'opinion qu'ont les populations isolées des agents de l'État et des forces de sécurité, le système judiciaire a par exemple la réputation d'être lent, peu transparent et corrompu. Les rares officiels étant essentiellement là pour récupérer les taxes, ils finissent de montrer, aux yeux de ces populations, que l'État ne se préoccupe pas d'eux et se contente de leur prendre leur argent. Enfin, en plus de provoquer ces problèmes, les groupes djihadistes vont venir remplacer l'État¹¹⁷ dans ces zones et exercer les fonctions que ce dernier ne peut plus assumer¹¹⁸. Sont par exemple mises en place des écoles coraniques pour éduquer les plus jeunes, mais ces groupes se mettent aussi à rendre la justice en tranchant par exemple les litiges entre éleveurs et agriculteurs, à assurer la sécurité des villages qui se rallient à eux ou même dans certains cas à collecter des taxes. Avec ces actions les djihadistes accaparent également la légitimité aux yeux de ces populations au détriment du gouvernement Malien. Des problèmes d'autant plus inquiétants que l'éducation est au cœur du conflit. Si rien n'est fait, l'idéologie djihadiste pourrait s'implanter durablement au sein de ces populations¹¹⁹ et donc dans la région.

La France, poussée par le manque d'effectifs et pour palier à la faiblesse des forces de sécurité locales, va avoir tendance à travailler avec certaines de ces milices pour tenter de combler les trous et stabiliser la région. Mais, comme indiqué dans

¹¹⁷ Djallil Lounnas, « CIDOB - Jihadist Groups in North Africa and the Sahel: Between Disintegration, Reconfiguration and Resilience » (MENARA Workings Paper), consulté le 20 décembre 2022, http://www.cidob.org/en/publications/publication_series/project_papers/menara_papers/working_papers/jihadist_groups_in_north_africa_and_the_sahel_between_disintegration_reconfiguration_and_resilience.

¹¹⁸ Hecker et Tenenbaum, « La guerre de vingt ans ».

¹¹⁹ « Sur les chemins de l'extrémisme violent en Afrique : moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs | Programme De Développement Des Nations Unies », UNDP, 2017, <https://www.undp.org/fr/africa/publications/sur-les-chemins-de-lextremisme-violent-en-afrique-moteurs-dynamiques-et-elements-declencheurs>.

« *Contre-Insurrection* », il est très difficile de contrôler ces milices et leurs actions, certaines continuent donc leurs attaques de représailles sur d'autres communautés, même après s'être alliées à la France et au gouvernement malien. Ces attaques poussent donc définitivement les populations qui en sont victimes à chercher la protection des groupes djihadistes. Dans le même temps, l'armée française poursuit ses actions de harcèlement dans la région, dans le but de les empêcher de créer des zones sanctuaires. Cette stratégie est dans une certaine mesure payante car elle leur interdit la création d'importants sanctuaires où ces derniers pourraient se former et mettre en place des actions de grandes envergures. Mais même si la situation est plus ou moins stabilisée au Mali, elle ne les empêche pas de tout de même s'implanter dans les différents pays du Sahel, notamment dans la zone des trois frontières, à cheval sur le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Même si la France prônait une approche globale au problème terroriste et insurrectionnel au Mali¹²⁰, dans les faits, elle s'est concentrée sur l'aspect sécuritaire et a laissé la formation des troupes maliennes et l'approche civile à la Minusma, voire parfois à des ONG. La faiblesse des moyens français au vu de la tâche qui lui incombe est justifiée officiellement par les objectifs qui lui sont assignés, c'est-à-dire le simple endiguement de la menace terroriste le temps que les forces locales soient prêtes à prendre la relève. La France n'est donc censée jouer qu'un rôle de temporisation. Les moyens disponibles orientent de facto l'action française vers une stratégie axée sur le contre-terrorisme, la contre-insurrection requérant une approche plus globale et donc des moyens plus importants. Les actions militaires se poursuivent mais, comme dit précédemment, sont difficiles à mettre en place. Les ratissages, balayages et zonages sont difficiles à pratiquer du fait de la taille du territoire à couvrir et de l'absence de partenaires fiables et suffisamment entraînés pour les mener en coopération avec l'armée française. Le manque d'action à grande échelle visant à améliorer la bonne gouvernance permet aux terroristes de librement mener leurs actions de sape de l'autorité malienne et d'augmentation de l'insécurité. Les attaques djihadistes, après un certain flottement à la suite de l'opération Serval et aux importantes pertes qu'elles avaient occasionnées, reprennent rapidement. Les groupes vont lentement

¹²⁰ « Interventions extérieures de la France : renforcer l'efficacité militaire par une approche globale coordonnée », Sénat, 13 juillet 2016, <https://www.senat.fr/rap/r15-794/r15-794.html>.

regagner en puissance. En 2017, plusieurs groupes djihadistes fusionnent (Ansar Dine, AQMI et plusieurs katiba) pour créer le JNIM, Jama'at Nusra al-Islam wal-Muslimin (le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans). De nouveaux acteurs font aussi leur apparition, comme l'État Islamique au Grand Sahara qui entre dans la région en 2015.

D'abord plutôt de l'ordre de la nuisance avec des actions de harcèlement (pose d'IED, attentats suicides, embuscades, ...), les attaques plus conventionnelles vont peu à peu reprendre et gagner en intensité. Par exemple avec l'attaque de casernes ou même de bases militaires dans le Sahel comme à In Delimane, Boulikesi, In Ates, ... et bien d'autres. Ces attaques sont aussi dommageables pour l'armée malienne qui perd des hommes, du matériel et de la crédibilité, que pour l'armée française dont l'opinion publique change peu à peu d'avis sur l'opération Barkhane. L'euphorie des premiers mois laissant peu à peu place au doute face à l'incapacité de l'armée française à éliminer définitivement la menace. Les attaques se poursuivent, s'intensifient et continuent de coûter des hommes à la France. L'attaque d'In Delimane aura un retentissement particulier en France puisque treize soldats français y meurent lors de la collision accidentelle de deux hélicoptères¹²¹. La France connaît cependant quelques succès comme la mort d'Abdelmalek Droukdel, alors chef d'AQMI, en 2020. Bien qu'importante symboliquement, l'impact sur le terrain est faible tant la capacité de résilience d'Al-Qaïda et des groupes islamistes en général est grande, comme l'avaient déjà démontré la mort de Ben Laden au Pakistan ou de Zarqawi en Irak pour Al-Qaïda. Ces opérations visant à traquer et neutraliser des « High Value Target » seront une des missions principales que se donne l'armée française dans la région dans le but de maintenir les groupes djihadistes désorganisés¹²².

¹²¹ « Au Sahel, l'action militaire contre les djihadistes montre ses limites », *Le Monde.fr*, 4 novembre 2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/04/au-sahel-les-limites-de-l-action-militaire_6017943_3212.html.

¹²² Revault d'Alonnes, « *Les guerres du Président* ».

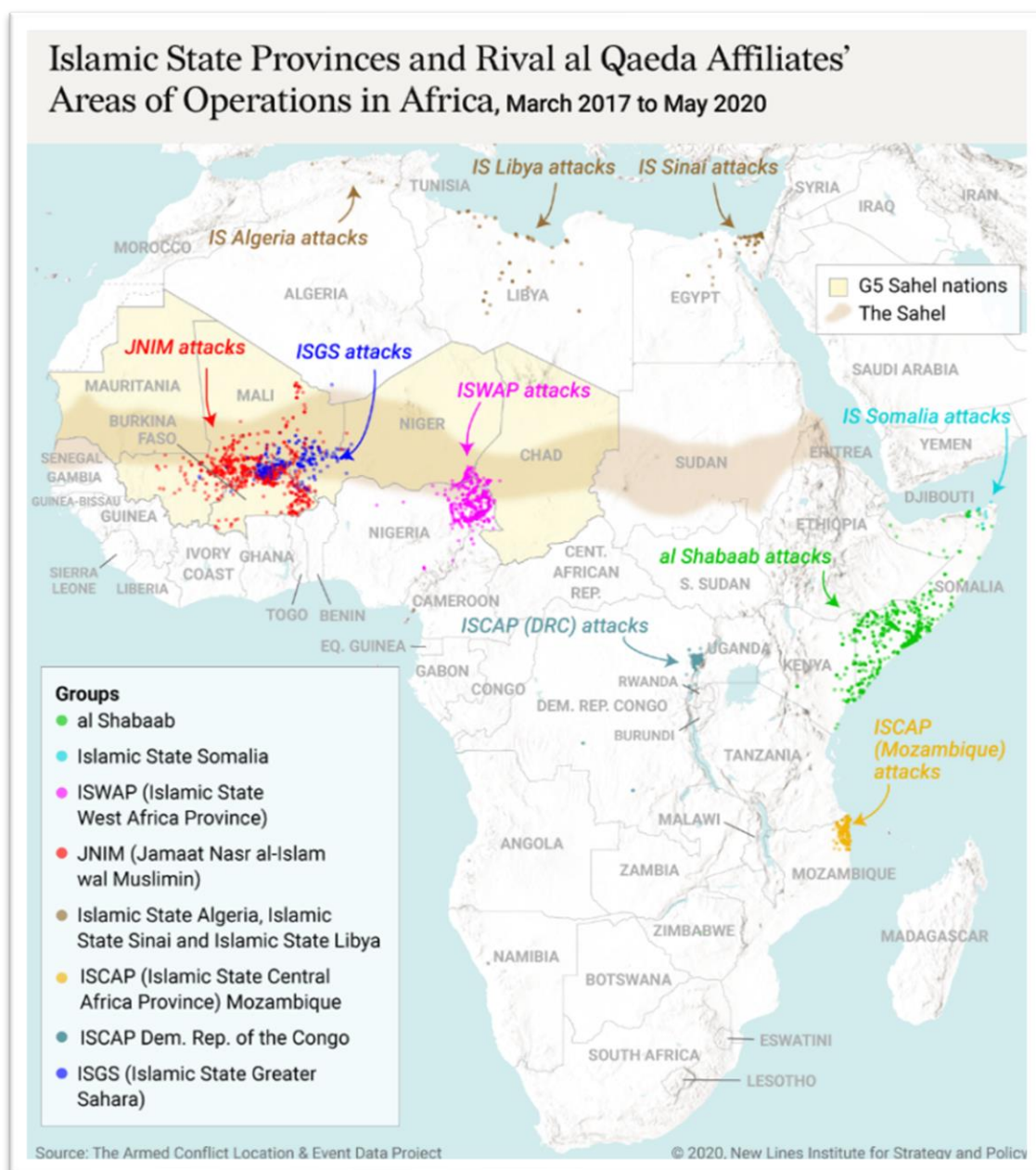


Figure 5 : Attaques recensées de groupes affiliés à Al-Qaïda ou à l'État Islamique en Afrique de mars 2017 à mai 2020

La force du G5 Sahel, sensée épauler la France dans sa mission, met également plus de temps à se mettre en place que prévu. Le G5 Sahel était à l'origine pensé pour aborder le problème des groupes armés au Mali avec une approche sécurité-développement, mais le manque de moyens et les promesses de fonds qui avaient été faites ne sont pas toutes respectées. Ces manquements l'ont empêché de se mettre en place rapidement et d'atteindre son plein potentiel, sa force conjointe de deviendra par exemple opérationnelle qu'en 2017, soit 3 ans après sa création officielle. Les projets étaient nombreux, mais dans les faits c'est le volet sécuritaire

qui occupe toute la place¹²³. Les promesses de fonds qui sont respectées prennent souvent la forme d'équivalents en matériels parfois peu adaptés à la réalité du conflit et donc totalement inutilisables. Il ne dispose dès lors pas de moyens suffisants pour assurer les missions à l'origine fixées. Des aides et projets pour le développement sont tout de même mis en place par la France¹²⁴ et les États du Sahel¹²⁵, mais pas autant que promis et pas en suffisance.

L'intervention française a elle aussi été très axée sur l'aspect sécuritaire, c'est d'ailleurs une des principales critiques qui lui a été faite tout au long de l'intervention. Cette focalisation sur l'aspect sécuritaire peut s'expliquer par plusieurs facteurs, d'abord par ceux énumérés plutôt, la volonté de ne pas s'ingérer, de se donner des objectifs clairs et limités, de déléguer à la Minusma l'aspect développement et gouvernance, etc. Mais elle peut aussi être analysée par le prisme des dynamiques de pouvoir au sein du gouvernement français de l'époque. Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a une place importante au sein du gouvernement et est un des fidèles alliés de François Hollande. Le ministre des Affaires étrangères de l'époque laisse de côté le continent africain dans sa politique et ne s'en préoccupe que très peu. Jean-Yves Le Drian va donc occuper l'espace et prendre la prérogative des relations avec les États d'Afrique de l'Ouest. La diplomate en charge de l'Afrique à l'époque cherche à mettre fin au concept de « Françafrique » comme l'avait promis François Hollande¹²⁶. L'Afrique francophone était donc laissée de côté pour approfondir les relations et partenariats avec le reste de l'Afrique. C'est cette politique qui a permis au ministre de la Défense d'imposer sa volonté¹²⁷. La création du G5 Sahel en 2014 vient renforcer cet état de fait. On peut aussi noter l'influence qu'a pu avoir le général Benoît Puga, chef d'état-major particulier de François Hollande, sur la direction qu'ont prise les opérations sur le terrain et notamment sur

¹²³ Carayol, « *Le Mirage Sahélien* ».

¹²⁴ « France's Action in the Sahel », France ONU, consulté le 22 mai 2023, <https://onu.delegfrance.org/france-s-action-in-the-sahel>.

¹²⁵ « The Projects », Alliance Sahel, consulté le 22 mai 2023, <https://www.alliance-sahel.org/en/the-projects/>.

¹²⁶ François Hollande, « Le discours de François Hollande à Dakar (12 octobre 2012) », La France en Guinée et en Sierra Leone, 12 octobre 2012, <https://gn.ambafrance.org/Le-discours-de-Francois-Hollande-a->.

¹²⁷ Revault d'Alonnes, « *Les guerres du Président* ».

les alliances avec les Touaregs. Il est issu d'une famille de militaires et ancien parachutiste, il a pris part durant sa carrière à de nombreuses opérations sur le continent africain¹²⁸ au temps de la Françafrique. Les stratégies poussées auprès de François Hollande n'ont donc pas été celles de la bonne gouvernance mais des stratégies plutôt liées à l'aspect sécuritaire et militaire.

Enfin, on peut ajouter que les interventions militaires sont toujours sources de délégitimation pour l'État hôte, elles sont très souvent vues comme un aveu de faiblesse par la population. De fait ces interventions vont conditionner toutes les relations de l'État avec l'extérieur et la placent en position de faiblesse pour toute discussion ou négociation, étant donné qu'elle dépend d'intervenants extérieurs pour assurer sa propre sécurité. La question de la légitimité est au centre du conflit. Tous les acteurs ont bien conscience qu'elle est l'enjeu de la guerre et que pour la gagner il faut gagner le soutien des populations. Pour gagner le soutien de la population il est nécessaire d'entamer d'importantes réformes dans le fonctionnement de l'État malien, notamment en matière de lutte contre la corruption. La corruption qui gangrène l'armée et les faibles efforts pour lutter contre cette dernière ont un impact significatif sur le moral et l'efficacité des unités maliennes. En effet les cas de malversation de salaires, de népotisme, et autres formes de corruption y sont courantes. L'ingérence en politique des militaires est grande (en témoignent les différents coups d'état et tentatives de coups d'état survenus depuis 2012), les généraux sont très nombreux et profitent de la logique clientéliste et des arrangements avec les gouvernements en place. Ces derniers sont d'ailleurs en général très peu préoccupés par leurs soldats (raison qui explique pourquoi de nombreux coups d'états ont été menés par des capitaines et pas par des officiers de haut rang), les soldats sont mal payés, sous équipés et parfois très peu formés. Aucun stage de formation au sein de la Minusma ou de l'EUTM Mali ne peuvent régler ces problèmes¹²⁹. La faiblesse de l'armée malienne est issue de ses

¹²⁸ Revault d'Alonnes.

¹²⁹ Niagalé Bagayoko, « Les instruments internationaux de gestion des conflits au défi de la crise sahélienne », *Revue Défense Nationale* 841, n° 6 (2021): 87-94, <https://doi.org/10.3917/rdna.841.0087>.

problèmes de corruption et de sa mauvaise administration et non pas de son manque d'équipement ou de formation¹³⁰.

Tant que la France et la communauté internationale s'interdiront de réellement faire pression sur le Mali pour de véritables réformes, la situation ne changera pas¹³¹. Tant que ces efforts de réformes ne seront pas faits, le conflit sera simplement gelé et condamné à reprendre là où il en était une fois les forces françaises et internationales parties. Le gouvernement malien ne semble pourtant pas en passe d'effectuer ces réformes pourtant nécessaires, le gouvernement d'IBK sera d'ailleurs rapidement mis en cause après l'achat d'un avion présidentiel pour 41 millions de dollars alors même que le pays est dépendant des aides et prêts internationaux¹³². Cet incident a sans nul doute participé à la frilosité des acteurs internationaux à prêter ou donner de l'argent au Mali dans les années qui ont suivi. La principale limite que l'opération Barkhane et l'État français se sont imposés étant de ne pas s'ingérer dans les affaires maliennes pour ne pas donner l'image d'un colonisateur qui reprendrait sa place. Cette décision, bien qu'étant une bonne chose, empêche la remise en question de l'État malien. Les dons et prêts étant faits sans grande conditionnalités, elles participent à financer un système clientéliste¹³³. Bien qu'étant bien pensées, les stratégies françaises ne prévoient pas quoi faire dans le cas où la nation hôte ne soit pas capable (ou n'ai pas la volonté) de promouvoir un projet politique alternatif qui améliorerait la situation interne. Il est dans ce cas-ci évident que la France et le Mali n'ont pas les mêmes objectifs politiques, ni la même approche de la situation¹³⁴.

¹³⁰ Denis Tull, « La mission de formation de l'Union européenne et la difficile reconstruction de l'armée au Mali », Note de recherche, 2020, <https://www.irsem.fr/institut/actualites/note-de-recherche-n-89-2020.html>.

¹³¹ « Michel Goya: «Pourquoi l'opération Barkhane était vouée à l'échec» », LEFIGARO, 14 juin 2021, <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/michel-goya-pourquoi-l-operation-barkhane-etait-vouee-a-l-echec-20210614>.

¹³² Alex Duval Smith, « Mali Flies into International Storm over Purchase of \$40m Presidential Jet », *The Guardian*, 16 mai 2014, sect. Global development, <https://www.theguardian.com/global-development/poverty-matters/2014/may/16/mali-president-boubacar-keita-private-plane-international-aid-donors>.

¹³³ Bruno Charbonneau, « Intervention in Mali: building peace between peacekeeping and counterterrorism », *Journal of Contemporary African Studies*, 8 août 2017, <https://doi.org/10.1080/02589001.2017.1363383>.

¹³⁴ Shurkin, « L'intervention française au Sahel et l'évolution de la doctrine de contre-insurrection ».

Stratégie de sortie, négocier avec des terroristes ? :

Les relations franco-malienne vont au fur et à mesure du temps se dégrader. Quelques incompréhension et méfiances existaient déjà au départ, on pourra citer les soupçons maliens sur le rôle de la France dans le retour des Touaregs de Lybie ou l'incompréhension qu'avait suscitée l'alliance avec le MNLA. Cette alliance avait permis à la France de rapidement sécuriser le Nord du pays tout en ouvrant la voie à de potentielles négociations supposées mener à la paix entre le Mali et les groupes insurgés Touaregs. Mais pour le gouvernement Malien, les Touaregs sont tout aussi responsables que les djihadistes de la situation actuelle. En conséquence ils sont eux aussi considérés comme des terroristes par le gouvernement. Ces derniers n'avaient eu d'autre choix que d'accepter cette alliance du fait de leur faible position pour négocier¹³⁵. Fin 2020, le Nord du pays est d'ailleurs, dans les faits, toujours administré par le MNLA et les groupes Touaregs. Bamako doit donc assumer les conséquences des actions de ces derniers sans avoir de contrôle sur celles-ci. Cet état de fait est donc une source de ressentiment et de frustration envers la France. De son côté la France voit l'intervention se prolonger et de plus en plus peser sur son appareil militaire et ses budgets. Barkhane coûte en effet près de 900 millions d'euros par an à la France¹³⁶. Les progrès de la formation de l'armée malienne et des forces du G5 Sahel sont lents, l'opinion publique de moins en moins supportrice de cette dernière et les relations avec Bamako de plus en plus tendues.

L'intervention française avait pourtant plutôt bien commencée avec la tenue d'élections démocratiques peu après la fin de l'opération Serval, mettant fin à la junte qui était alors au pouvoir depuis le coup d'état contre ATT. Mais en 2015 les espoirs d'une fin rapide de l'opération s'étaient déjà envolés devant la détérioration de la situation sécuritaire. L'objectif français qui était de rapidement opérer une transition pour laisser la place à des forces de sécurité africaines semble compromis. L'espoir de la France étant que le gouvernement nouvellement élu d'IBK entamerait des

¹³⁵ « « La communauté internationale oblige le Mali à négocier avec un groupe armé » », *Le Monde.fr*, 4 décembre 2013, https://www.lemonde.fr/international/article/2013/12/04/la-communaute-internationale-oblige-le-mali-a-negocier-avec-un-groupe-arme_3525024_3210.html.

¹³⁶ « Barkhane : le coût de l'opération militaire (et civile) au Mali en 4 chiffres », 14 juin 2021, <https://www.pourleco.com/politique-economique/barkhane-cout-de-loperation-militaire-et-civile-au-mali>.

réformes et s'attellerait à régler les problèmes ayant menés à l'instabilité, problèmes qui ne peuvent être réglés par la France ou la communauté internationale mais uniquement par le gouvernement local. Mais de nombreux cas de népotisme et de corruption dans de nombreux domaines montrent qu'il sera difficile d'efficacement lutter contre la corruption. Peu d'efforts ont également été faits pour conclure une paix entre le gouvernement et les Touaregs, la population du Sud du Mali a également une mauvaise image de ces derniers et de fait, le gouvernement n'est donc soumis à aucune pression électorale pour établir un accord de paix. Sans réformes et sans volonté de ramener la paix au sein du pays, les tensions internes persistent, avec par exemple une tentative de visite gouvernementale à Kidal en 2013, les nombreuses personnes venues manifesté pour l'empêcher seront réprimées par l'armée. De même en 2014, une nouvelle visite de Kidal par le premier ministre verra cette fois-ci des affrontements armés entre force maliennes et forces du MNLA. Un bataillon malien, le seul qui avait alors terminé les formations dispensées par l'EUTM Mali, tentera même de reprendre la ville au MNLA par la force sans succès.

Des tentatives d'accords de paix seront tout de même menées par l'Algérie et des médiateurs internationaux en 2015, ils incluront trois acteurs principaux : le gouvernement malien, « la plateforme », qui regroupe plusieurs groupes armés affiliés au gouvernement malien, et « la coordination », qui regroupe divers groupes armés et indépendantistes Touaregs. L'une des grandes difficultés de ces négociations sera la sélection des interlocuteurs avec qui négocier, chaque groupe se déclarant comme le plus légitime pour parler au nom des différentes communautés. Des accords seront signés en 2015¹³⁷ et constitueront un important pas en avant. Cet accord a augmenté les pouvoirs de chaque région mais s'abstenait de parler de fédéralisme ou d'autonomie¹³⁸. Ils faillirent cependant être rompus dès juin autour de l'occupation illégale de la ville de Ménaka par des groupes armés signataires, les faibles progrès réalisés par le gouvernement malien furent également dénoncés par

¹³⁷ « Accord Pour la Paix et la Reconciliation au Mali | UN Peacemaker », consulté le 23 mai 2023, <https://peacemaker.un.org/node/2681>.

¹³⁸ « La paix signée par tous les belligérants au Mali », *Le Monde.fr*, 20 juin 2015, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/20/mali-la-rebellion-touareg-signe-finalement-l-accord-de-paix_4658631_3212.html.

les différents participants en novembre et les tensions continuèrent de croître¹³⁹. Dans le même temps, on assiste à une recomposition des groupes djihadistes dans la région et au regain d'activité d'AQMI, qui augmentent les violences internes et l'insécurité au Mali. Le MUJAO qui avait fusionné avec un groupe armé de la région de Kidal, « les signataires par le sang », et avait pris le nom « d'Al-Mourabitoun » en 2013, va se scinder en deux en 2015. Une partie rejoignant AQMI en décembre et l'autre vouant allégeance à l'État Islamique, qui fait par ce biais son entrée dans la région¹⁴⁰. On assistera d'abord à « l'exception Sahélienne », Al-Qaïda et l'État Islamique vont dans un premier temps se tolérer car les différents chefs des mouvements se connaissent personnellement étant donné les nombreuses recompositions des différents groupes, changements d'allégeances et parcours parfois très similaires de ceux-ci¹⁴¹. L'élimination de certains de ces chefs, faisant partis des « High Value Targets » traquées par la France, vient faire sauter ces verrous empêchant une guerre ouverte entre les deux groupes. La progressive montée en puissance de l'EI au Sahel viendra mettre fin à cette exception. A partir de 2020, Al-Qaïda et l'État Islamique commencent à s'affronter pour prendre le contrôle de la région et augmentent les attaques sur les civils au nom de la lutte contre « l'ennemi proche »¹⁴². Dans cette situation et devant l'absence de forces de sécurité qui les protégerait, beaucoup de civils n'ont d'autre choix que de choisir un camp.

Devant les faibles avancées en matière de bonne gouvernance, les relations qui se dégradent progressivement avec les autorités maliennes, l'incapacité de la Minusma et de l'EUTM Mali à faire émerger une armée malienne réellement efficace et

¹³⁹ Sergei Boeke, « Transitioning from military interventions to long-term counter-terrorism policy: The Case of Mali (2013–2016) », *Terrorism and Counter-Terrorism Studies*, 15 avril 2016, <https://doi.org/10.19165/2016.1.09>.

¹⁴⁰ Alexandre Jubelin et Wassim Nasr, « Abdelmalek Droudkel, AQMI et l'Etat islamique : panorama de la galaxie djihadiste au Sahel | 16.06.2020 », consulté le 11 avril 2023, <https://www.irsem.fr/le-collimateur/abdelmalek-droudkel-aqmi-et-l-etat-islamique-panorama-de-la-galaxie-djihadiste-au-sahel-16-06-2020.html>.

¹⁴¹ Wassim Nasr, « ISIS in Africa: The End of the “Sahel Exception” », New Lines Institute, 2 juin 2020, <https://newlinesinstitute.org/isis/isis-in-africa-the-end-of-the-sahel-exception/>.

¹⁴² « Au Sahel, l'émir Iyad Ag-Ghali toujours vivant, toujours influent, toujours traqué », *Le Monde.fr*, 18 avril 2023, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/04/18/sahel-iyad-ag-ghali-toujours-vivant-toujours-influent-toujours-traque_6169971_3212.html.

l'activité terroriste qui ne ralentit pas¹⁴³, la France décide de chercher une stratégie de sortie. Trouver une stratégie de sortie était une priorité politique et financière dès les débuts de Serval, notamment du fait des coûts importants de ce type de déploiement. Mais l'évolution de la situation les en avait empêchés. Le nombre des forces françaises a évolué au cours du temps, 3200 soldats engagés durant Serval, réduits à 2500 en 2014, finalement augmentées jusqu'à 5000 au plus fort de Barkhane devant le regain d'activité des groupes armés. La France se refusait jusque-là tout départ, estimant que cette intervention était un enjeu de crédibilité internationale, partir aurait été vu comme une défaite¹⁴⁴ et aurait potentiellement mené au renversement des États sahéliens, ce qui aurait donc rendu tous les efforts consentis jusque-là inutiles. Des manifestations « anti-françaises » vont commencer à naître dans les années qui suivent, certains y voient plutôt l'expression d'un sentiment anti-Françafrique, d'autres une opération de manipulation pilotée par la Russie. Des opérations de désinformation attribuées à la Russie commencent à apparaître, tentant de faire changer l'opinion des populations maliennes sur l'opération française. De plus des scandales dû à des dommages collatéraux ou des bavures de l'armée française apparaissent et accentuent la mauvaise réputation des forces françaises qui commence à naître. La France commence à réfléchir à son retrait ou en tout cas à la diminution de son engagement. Devant le regain de tensions et les critiques de certains pays Sahéliens quant aux actions de la France, cette dernière organise le sommet de Pau en janvier 2020. Il réunit tous les partenaires présents au Mali dans l'optique de redéfinir les objectifs des différents États impliqués et leur collaboration¹⁴⁵. À la suite de ce sommet, la France tente de faire évoluer son dispositif et de pousser les autres États européens à plus s'impliquer dans la région au travers de la Task Force Takuba. Intégrée à la force Barkhane, elle était constituée de forces spéciales issues de plusieurs pays européens et avait notamment pour

¹⁴³ Assemblée nationale, « Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission de la défense nationale et des forces armées, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'Opération Barkhane (Mme Sereine Mauborgne et Mme Nathalie Serre) », Assemblée nationale, consulté le 11 avril 2023, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_def/I15b4089_rapport-information.

¹⁴⁴ Ousmane Ndiaye, « Sahel : la France dans une guerre multifforme », *Revue Défense Nationale*, 2021, <https://doi.org/10.3917/rdna.841.0081>.

¹⁴⁵ Charbonneau, « Sahel : la gouvernance contre-insurrectionnelle ».

mission d'accompagner les forces maliennes sur le terrain. Cette force devait lui permettre de commencer à désengager ses troupes sans fragiliser la région. En 2021, le sommet de N'Djamena fera suite à celui de Pau afin d'estimer les progrès réalisés¹⁴⁶.

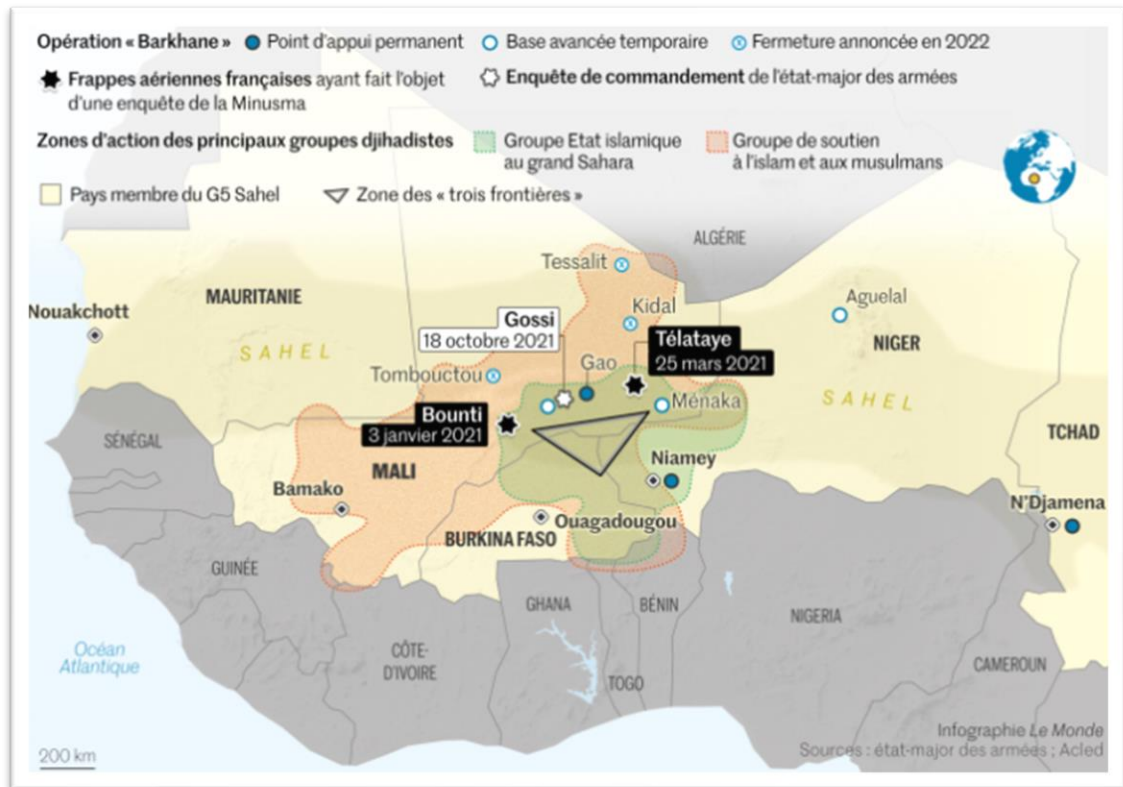


Figure 6 : Situation opérationnelle de l'armée française en 2022

Mais en 2020, un coup d'état survient à Bamako et renverse le président IBK. Une junte militaire est installée et bien qu'un gouvernement de transition soit mis en place, ce dernier est renversé moins d'un an plus tard par les mêmes putschistes. Ce putsch survient quelques semaines après la prise de pouvoir au Tchad du fils du président Idriss Deby, qui avait été soutenu par la France pour éviter l'instabilité. Pour de nombreux observateurs extérieurs, c'est ce soutien qui a provoqué le putsch malien, leur laissant croire que la France, même si elle ne le soutiendrait probablement pas, laisserait passer ce coup d'état. Ça n'a pas été le cas et cette méthode de deux poids, deux mesures a été critiquée par de nombreux partenaires,

¹⁴⁶ « Communiqué final du Sommet de N'Djamena. », elysee.fr, 16 février 2021, <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/02/16/communique-final-du-sommet-de-ndjamena>.

estimant qu'il était à l'origine du coup d'état malien¹⁴⁷. La France se retrouve donc face à un dilemme : supporter un gouvernement de putschistes sans légitimité démocratique ou stopper son soutien et laisser la possibilité à un État djihadiste au Sahel d'émerger. La possibilité de négocier avec certains groupes terroristes « locaux » qui n'auraient pas de visées internationales commence à être envisagée, dans un format qui ressemblerait à celui des accords de Doha qui a mis fin à l'engagement américain en Afghanistan. Iyad Ag Ghali, alors chef du JNIM, annonce la même année être prêt à négocier avec la junte militaire une paix sous la condition qu'elle mette fin à sa coopération avec la France et la Minusma. La solution diplomatique est cependant compliquée à mettre en place, la France se retrouvant piégée par la définition qu'elle a faite du conflit. Présentant les différents groupes comme djihadistes extrémistes, elle ne les a montrés au grand public qu'au travers d'Al-Qaïda et de l'État Islamique sans nuances, rendant toute négociation très difficile à justifier politiquement, d'où la négociation avec des groupes plus petits présentés comme des groupes « locaux ». Il est également aussi envisagé un temps de mettre en place une « négociation armée », en augmentant la pression militaire sur les groupes armés en parallèle de négociations afin de les pousser à trouver un accord. Ces solutions ne seront pas beaucoup plus creusées puisque les tensions et désaccords avec la junte pousseront finalement la France à d'abord mettre fin à la coopération militaire puis à mettre unilatéralement un terme à sa présence au Mali et à mettre fin à l'opération Barkhane en 2022.

¹⁴⁷ Niagalé Bagayoko et Alexandre Jubelin, « Sahel : derrière les succès tactiques, l'impasse politique », consulté le 24 mars 2023, <https://www.irsem.fr/le-collimateur/sahel-derriere-les-succes-tactiques-l-impasse-politique-20-10-2021.html>.

3. Discussion :

L'objectif de ce travail était de répondre à la question suivante, « Quelles sont le rôle et les limites de l'outil militaire dans la gestion des situations contre-insurrectionnelles, et dans quelle mesure peut-elle résoudre les problèmes qui en sont à l'origine ? ». Pour se faire, plusieurs hypothèses ont été formulées :

- L'outil militaire seul ne peut définitivement régler le problème des mouvements terroristes dans le Sahel, seulement tenter d'en minimiser l'impact et l'influence.
- Les groupes terroristes se sont aussi adaptés à la stratégie française et ont eux aussi changé leur stratégie et leurs objectifs lors du passage à l'opération Barkhane.

Maintenant que le travail d'analyse a été fait, nous pouvons tenter de répondre à ces hypothèses.

L'outil militaire seul ne peut définitivement régler le problème des mouvements terroristes dans le Sahel, seulement tenter d'en minimiser l'impact et l'influence :

Comme vu tout au long de ce travail, l'outil militaire ne peut effectivement régler seul le problème terroriste dans le Sahel. Comme nous l'avons vu la France en était bien consciente, et dès le début de l'engagement au Sahel, la stratégie mise en place ne vise pas à régler le problème du terrorisme. Elle est, dans un premier temps avec Serval, d'empêcher la chute du gouvernement malien et la création d'un État djihadiste au Sahel. Et donc in fine protéger la France des conséquences que cela pourrait avoir pour elle. Le premier objectif est donc de stopper l'avancée djihadiste et sécuriser le sud Mali. Elles évoluent ensuite vers la reprise du Nord Mali pour « restaurer son intégrité territoriale ». Avec Barkhane l'objectif devient la « lutte contre les groupes armés », permettre la reconstruction des forces armées malienne et la stabilisation du pays. Une nouvelle fois, il n'est pas fait mention d'une volonté de détruire les groupes djihadistes ou de régler le problème définitivement. L'objectif était seulement la temporisation et le maintien de la menace djihadiste en dessous d'un certain seuil permettant aux armées nationales des différents pays africains sur lesquels elle s'étendait de prendre le relais une fois prêtes. L'opération

Serval sera vue comme unanimement couronnée de succès uniquement car elle se donne des objectifs limités et portait uniquement sur des objectifs militaires. L'opération Barkhane, elle, passe de la mission de combat à la mission de stabilisation et de lutte contre le terrorisme. Elle ne dispose donc pas d'objectifs aussi clairs que Serval. De plus elle ne s'articule pas de manière à traiter les problèmes à l'origine de l'émergence des mouvements djihadistes dans la région. La France met en place des groupes de combats destinés à pourchasser les groupes djihadistes à la place. Mis à part les quelques actions de proximités (visites médicales, création de puits, ...) réalisées au profit des populations et n'ayant vocation qu'à rendre populaires les forces françaises, aucunes actions aux visées civiles réellement concrètes ne sont mises en place par les forces armées françaises. Ces dernières sont déléguées à d'autres organisations tels que les Nations Unies ou le G5 Sahel par exemple. Cette décision découle de la volonté des décideurs politiques français de ne pas s'ingérer dans les affaires internes et donc de cantonner leurs actions à l'aspect purement militaire. Cette volonté est en partie une conséquence de l'héritage colonial français et du système de la « Françafrique » qui prévalait durant la période ayant suivi la décolonisation. La limitation politique que la France s'impose entraîne donc la limitation militaire. En découle une inefficacité à traiter entièrement le problème du terrorisme dans la région et donc de la frustration aussi bien pour la France, ses armées, l'opinion publique ou pour les pays partenaires.

Le terrorisme n'est en effet pas un ennemi à proprement dit, mais simplement un mode d'action. Les méthodes contre-terroristes ne peuvent donc espérer endiguer le phénomène. C'est là tout l'intérêt de la méthode contre-insurrectionnelle, elle permet de lutter non seulement contre les groupes armés, mais aussi contre leur programme politique. Et c'est à ce programme politique que la France et ses partenaires auraient dû s'attaquer. Les groupes djihadistes ne sont en effet pas là uniquement pour imposer la charia et détruire tout ce qui ne serait pas en accord avec leurs idées. Nombre de leurs recrues sont issues des populations locales et reflètent donc les préoccupations de ces populations. Les groupes djihadistes promeuvent aussi une vision différente de l'éducation, de la gouvernance locale, des mœurs, etc. Elles possèdent donc un véritable programme politique, reflet des

populations au sein desquels elles recrutent. C'est donc aussi dans cette optique que l'action des forces de sécurité doivent être pensées. Comme le mettent en avant les théories épidémiologiques de Stares et Yacoubian, comprendre cette vision permettrait de mieux la contrer et de traiter les problèmes qui mènent à l'émergence et au renforcement de ce type de groupes. Les moyens et limites imposées aux forces armées françaises, comparativement à la tâche qui leur était assignée, les ont donc empêchés de mener à bien leur mission correctement. Là où l'idéal aurait été de mettre en place une stratégie contre-insurrectionnelle avec une approche globale, ils ont dû se limiter aux opérations contre-terroristes. Lutter contre les groupes terroristes implique donc de ne pas simplement lutter contre leurs méthodes mais bien contre leurs idées et les problèmes qu'ils prétendent résoudre. Mais en se refusant de réellement s'impliquer politiquement au sein des pays dans lesquels ils interviennent (sans forcément tourner à l'ingérence), ils maintiennent des systèmes qui ont provoqué l'émergence de ces groupes. Cette dépendance à la bonne volonté des systèmes à changer leurs fonctionnements rend donc ces interventions hasardeuses et incertaines. Il n'était donc pas possible (et même pas envisagé par la France) que l'outil militaire seul puisse régler le problème terroriste au Sahel.

Les groupes terroristes se sont aussi adaptés à la stratégie française et ont eux aussi changé leur stratégie et leurs objectifs lors du passage à l'opération Barkhane :

L'opération Serval avait grandement mis en difficulté les groupes djihadistes, ces derniers y ont perdu une grande partie de leur matériel et de nombreux combattants. Devant la forte présence française au Mali, ces groupes ont dû s'adapter pour survivre. Il a été difficile d'obtenir des chiffres précis sur l'état des forces djihadistes, mais la diminution de leurs activités dans la majeure partie du pays témoigne du coup qui leur a été porté, et de la désorganisation des forces restantes après l'opération Serval. Très vite cependant des actions terroristes perpétrées par le MUJAO vont avoir lieu dans la région de Gao, témoignant d'un changement de stratégie. Le retour à des méthodes terroristes implique de gagner le soutien d'une partie de la population afin de pouvoir recruter de nouveaux combattants et de se fondre parmi elle. Les djihadistes joueront sur les différents communautaires, le manque de services publics, la mauvaise image du gouvernement malien, etc. pour recruter

et reprendre pieds dans le Mali. La conquête des villes avec des groupes de combattants armés sur pickups à laisser la place au lent remplacement de l'État dans certaines de ses fonctions régaliennes comme nous l'avons vu plutôt. Les terroristes créent de l'insécurité et l'utilisent pour faire reculer l'emprise de l'État et peu à peu le remplacer. Certains experts considèrent d'ailleurs que ces groupes gagnent en puissance non pas car les populations locales se radicalisent mais car l'adhésion à ces groupes fournit une série de garanties et de services, mais aussi un moyen de changer le système en place. De même certains acteurs régionaux finissent par se rallier à Al-Qaïda ou à l'État Islamique car ces derniers offrent alors une exposition internationale à ces acteurs régionaux. Ils leur permettent également de bénéficier de réseaux, et de moyens pour mener à bien leurs luttes, une méthode qui était déjà celle des guérillas communistes durant la guerre froide. De même de nombreuses personnes rallient ces groupes pour garantir la sécurité de leurs familles, bénéficier de leur protection ou simplement, attirés par la promesse de rentrées financières dans des régions très pauvres. Les groupes djihadistes qui ont très bien compris le milieu dans lequel ils évoluent utilisent les préoccupations des populations locales pour les rallier à leurs causes ou les y forcer. Les groupes djihadistes remettent en place des écoles, des tribunaux, font reculer l'insécurité (qu'ils ont eux même créés) lors de leur arrivée, etc. Autant de problèmes que le Mali n'arrive pas à régler. Cette stratégie ne les empêche cependant pas de continuer les attaques sur la population ou les attentats. Cette conscience de la réalité du terrain s'illustre par exemple dans certaines vidéos de propagande où l'on peut par exemple voir Iyad Ag Ghali (chef d'Ansar Dine puis du JNIM) poser avec des drapeaux Malien derrière lui en soutient aux manifestants de Bamako, une première pour des groupes qui se veulent transnationaux¹⁴⁸. Plus que simplement se tourner vers le terrorisme, les groupes djihadistes réussissent là où les forces de sécurité nationales échouent, proposer une alternative au système en place qui réponde aux préoccupations de la population tout en imposant leurs idées. Cette recherche de partenaires internationaux des groupes régionaux mène cependant aussi à l'arrivée de l'État Islamique dans la région qui va finalement mener à une guerre ouverte entre les deux factions au Sahel. Les

¹⁴⁸ Jubelin et Nasr, « Abdelmalek Droukdel, AQMI et l'Etat islamique : panorama de la galaxie djihadiste au Sahel | 16.06.2020 ».

groupes djihadistes ont donc bel et bien changer leurs stratégies après l'opération Serval.

4. Conclusion :

« Quels sont le rôle et les limites de l'outil militaire dans la gestion des situations contre-insurrectionnelles, et dans quelle mesure peut-il résoudre les problèmes qui en sont à l'origine ? » :

L'opération Serval avait montré la pertinence d'un réseau de bases permanentes dans la région, ainsi que du pré positionnement de forces dans celles-ci, éléments sans lesquels il aurait été impossible de répondre à temps à la menace djihadiste dans la région. Elle permet également de réaffirmer l'efficacité des principes doctrinaux de combats qu'emploie l'armée française, mais aussi l'importance de la récolte de renseignements en amont d'une opération d'importance. Elle avait cependant aussi mis en lumière le manque de moyens de transports aériens dans l'armée française, imposant une dépendance aux moyens des alliés. A la suite de leur engagement en Afghanistan, les forces armées françaises ont réactualisé leur doctrine de contre-insurrection. Celle-ci démontrait une bonne connaissance des enjeux d'une telle opération et les moyens à employer pour faire aboutir leur mission, y compris la nature avant tout politique d'une telle opération. Les modes d'actions des groupes terroristes étaient connus et des méthodes pour les empêcher ou les minimiser étaient présentées.

Ces modes d'action supposaient cependant d'avoir suffisamment de moyen que pour être en mesure de les exécuter, et un engagement politique important. La place centrale que devait jouer le gouvernement local et ses forces armées étaient d'ailleurs régulièrement rappelées au fil de ce dernier. La manière dont l'État intervenant devait réagir si l'État hôte n'avait pas la volonté de jouer son rôle politique sur le terrain n'était cependant pas explorée, et c'est exactement ce qu'il s'est produit lors de l'opération Barkhane. Un manque de moyens alloués à une mission trop importante, un manque d'implications politiques locales, la concentration sur les missions sécuritaires, la délégation des autres missions de l'intervention à des tiers, la mauvaise gestion des moyens alloués au développement

économique¹⁴⁹ et en matière de bonne gouvernance ont mené à un conflit sans issue autre que le retrait.

Nous pouvons donc retirer de notre analyse que la principale limite de l'outil militaire a été la limite de la mission donnée par les décideurs politiques, c'est-à-dire celle d'un simple garant de la sécurité interne. L'échec de l'opération est donc principalement attribuable à la limite de l'engagement consenti. Matériellement, les moyens alloués n'ont pas permis de pleinement contrôler le terrain, notamment dû à la vaste étendue sahélienne à surveiller et occuper. La « quarantaine » des groupes terroristes n'était donc dès lors pas possible. Ces derniers ont donc été capables d'étendre leur influence et de lentement reconstituer leurs forces tout en remplaçant peu à peu l'État dans les régions les plus isolées. De plus la mauvaise gestion et la corruption¹⁵⁰ ont empêché une utilisation efficace de tous les fonds alloués pour la reconstruction de l'armée malienne, le développement et la promotion de la bonne gouvernance.

La France s'est donc donnée pour mission de garder la capacité de nuisance des groupes terroristes en dessous d'un certain seuil, là où elle aurait plutôt dû protéger les populations et permettre, mais aussi pousser, l'État malien à se réimplanter correctement et à se réformer. La force des mouvements terroristes a d'ailleurs été de comprendre les préoccupations des populations pour mieux s'implanter dans la région que ce soit en y étant invité par une partie desdites populations ou par la force. L'armée et les décideurs étaient donc bien conscients de la nécessité de mener des réformes et d'adopter une approche globale. Mais ils se sont fermés la porte à celle-ci en considérant que leur statut d'ancienne puissance coloniale leur interdisait toute action s'apparentant à de l'ingérence, se fermant donc la porte à une solution sur le long terme. De fait, ils se sont donc placés en situation de dépendance vis-à-vis des décisions que consentait à prendre le gouvernement malien et les autres États du Sahel plus généralement.

¹⁴⁹ « Sahel : Pour une approche globale ».

¹⁵⁰ Assemblée nationale, « Compte rendu : Examen, ouvert à la presse, des conclusions de la mission d'information sur l'opération Barkhane (Présidente : Mme Françoise Dumas, co-rapporteuses : Mmes Sereine Mauborgne et Nathalie Serre). », 14 avril 2021, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/l15cion_def2021048_compte-rendu.pdf.

Cette analyse ouvre également la voie à d'autres questions sur le déroulement et les solutions qui auraient pu être celles apportées par Barkhane et par la France. De la même manière que les formations des armées maliennes étaient présentées comme la solution miracle au problème d'insécurité dans la région, comment lutter contre la corruption dans un gouvernement et une société dans lesquels elle paraît si omniprésente ? Comment pousser un gouvernement à entamer les réformes nécessaires à une solution sur le long terme, sans que cela s'apparente à de l'ingérence, tout particulièrement dans un contexte et une position aussi délicate que celle d'un ancien colonisateur ? Comment développer des régions si isolées qu'il est impossible de maintenir une présence étatique permanente ou même de les relier à un réseau routier, tâche qui demanderait des moyens colossaux surtout pour des pays étant parmi les plus pauvres du monde ?

Bibliographie :

Sources scientifiques :

- Bagayoko, Niagalé. « Les instruments internationaux de gestion des conflits au défi de la crise sahélienne ». *Revue Défense Nationale* 841, n° 6 (2021): 87-94.
<https://doi.org/10.3917/rdna.841.0087>.
- Boeke, Sergei. « Transitioning from military interventions to long-term counter-terrorism policy: The Case of Mali (2013–2016) ». *Terrorism and Counter-Terrorism Studies*, 15 avril 2016. <https://doi.org/10.19165/2016.1.09>.
- Boeke, Sergei, et Bart Schuurman. « Operation 'Serval': A Strategic Analysis of the French Intervention in Mali, 2013–2014 ». *Journal of Strategic Studies*, 24 juillet 2015. <https://doi.org/10.1080/01402390.2015.1045494>.
- Bonditti, Philippe. « Le Rôle Des Militaires Dans La Lutte Contre Le Terrorisme ». *Les Documents ...*, 1 janvier 2008.
https://www.academia.edu/2105423/Le_r%C3%B4le_des_militaires_dans_la_lutte_contre_le_Terrorisme.
- Charbonneau, Bruno. « Intervention in Mali: building peace between peacekeeping and counterterrorism ». *Journal of Contemporary African Studies*, 8 août 2017.
<https://doi.org/10.1080/02589001.2017.1363383>.
- — — —. « Sahel : la gouvernance contre-insurrectionnelle ». *Bulletin FrancoPaix*, Chaire Raoul-Dandurand, 5 janvier 2020.
- Corell, Hans. « International Instruments Against Terrorism: The Record so Far and Strengthening the Existing Regime, Remarks at the Symposium on Combating International Terrorism: The Contributions of the United Nations », Vienna International Centre, 3 juin 2002.
- Dubuisson, François. « La définition du « terrorisme » : débats, enjeux et fonctions dans le discours juridique ». *Confluences Mediterranee*, 17 octobre 2017.
- Jongman, A. J., « *Political Terrorism: A New Guide to Actors, Authors, Concepts, Data Bases, Theories, and Literature* », New York: Routledge, 2017.
<https://doi.org/10.4324/9781315126760>.
- Lafferty, Kevin, Katherine Smith, et Elizabeth Madin. « The Infectiousness of Terrorist Ideology », 2008.
<https://doi.org/10.1525/california/9780520253476.003.0012>.
- Laqueur, Walter. « *No End to War: Terrorism in the Twenty-First Century* », Bloomsbury Academic, 2003.
- Lindahl, Sondre. « The Theory and Practice of Emancipatory Counterterrorism », 2017. <https://www.semanticscholar.org/paper/The-Theory-and-Practice-of-Emancipatory-Lindahl/9697fbf7ce2eaf69a613b8dcbb5465fb8a9e5a9c#citing-papers>.
- Lounnas, Djallil. « CIDOB - Jihadist Groups in North Africa and the Sahel: Between Disintegration, Reconfiguration and Resilience ». MENARA Workings Paper. Consulté le 20 décembre 2022.
http://www.cidob.org/en/publications/publication_series/project_papers/menara_

papers/working_papers/jihadist_groups_in_north_africa_and_the_sahel_between_disintegration_reconfiguration_and_resilience.

- Martin, Gus. « *Understanding Terrorism: Challenges, Perspectives, and Issues* », SAGE Publications, 2020.
- Moore, R. S. « The Basics of Counterinsurgency », 2007.
<https://www.semanticscholar.org/paper/The-Basics-of-Counterinsurgency-Moore/59354b05f9fae25b0843d870b56c1b0ee3c271bd>.
- Olsson, Christian. « De la pacification coloniale aux opérations extérieures : retour sur la généalogie des cœurs et des esprits dans la pensée militaire contemporaine ». *Questions de recherche (CERI/ Sciences Po)*, 4 avril 2012.
- Rogers, Paul. « Lost cause: consequences and implications of the war on terror ». *Critical Studies on Terrorism* 6, 1 avril 2013.
<https://doi.org/10.1080/17539153.2013.765698>.
- Shurkin, Michael. « What It Means to Be Expeditionary: A Look at the French Army in Africa ». National Defense University Press. Consulté le 12 avril 2023.
<https://ndupress.ndu.edu/JFQ/Joint-Force-Quarterly-82/Article/793271/what-it-means-to-be-expeditionary-a-look-at-the-french-army-in-africa/>[https%3A%2F%2Fndupress.ndu.edu%2FMedia%2FNews%2FNews-Article-View%2FArticle%2F793271%2Fwhat-it-means-to-be-expeditionary-a-look-at-the-french-army-in-africa%2F](https://ndupress.ndu.edu/JFQ/Joint-Force-Quarterly-82/Article/793271/what-it-means-to-be-expeditionary-a-look-at-the-french-army-in-africa/).
- Spet, Stéphane. « Une analyse de la stratégie française contre les djihadistes du Mali ». *ASPJ Afrique & Francophonie*, 2015.
- Stares, Paul B, et Mona Yacoubian. « Terrorism as a Disease: An Epidemiological Model for Countering Islamist Extremism ». *Matthew B. Ridgway Center for International Studies*, 2007.
- Tull, Denis. « La mission de formation de l'Union européenne et la difficile reconstruction de l'armée au Mali ». Note de recherche, 2020.
<https://www.irsem.fr/institut/actualites/note-de-recherche-n-89-2020.html>.

Monographies et chapitres de monographies :

- Claudot-Hawad, Hélène, « 6. La « question touarègue », quels enjeux ? », dans : Michel Galy éd., *La guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zones d'ombre*. Paris, La Découverte, « Cahiers libres », 2013, p. 125-147. DOI : 10.3917/dec.galym.2013.01.0125. URL : <https://www.cairn.info/la-guerre-au-mali--9782707176851-page-125.htm>
- Davet, Gérard, et Fabrice Lhomme. « VI. Le Monde ». In « *Un président ne devrait pas dire ça... Les secrets d'un quinquennat* », Stock., 2016.
- Denis Duez, « De la définition à la labellisation : le terrorisme comme construction sociale », in *Le droit international face au terrorisme. Après le 11 septembre 2001*, Pedone, Cahiers internationaux, Paris, 2004.
<https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A133762/datastreams>.
- Giraud, Grégory. « 1. Cinquante ans de tensions dans la zone sahélo-saharienne ». In *La guerre au Mali*, 27-57. Cahiers libres. Paris: La Découverte, 2013.
<https://doi.org/10.3917/dec.galym.2013.01.0027>.

- Hecker, Marc, et Élie Tenenbaum. « Afrique : extension du domaine de la lutte ». In *La guerre de vingt ans : Djihadisme et contre-terrorisme au XXI^e siècle*, Robert Lafont. Paris, 2021.
- Juergensmeyer, Mark. *Terror in the Mind of God: The Global Rise of Religious Violence*. 3^e éd. University of California Press, 2003.
- Revault d'Alonnes, David. « *Les guerres du Président* ». Seuil. Paris, 2015.
- Sana, Eros. « 5. L'armée malienne, entre instabilité, inégalités sociales et lutte de places ». In *La guerre au Mali*, 106-24. Cahiers libres. Paris: La Découverte, 2013. <https://doi.org/10.3917/dec.galym.2013.01.0106>.

Articles de revues et de Think Tank :

- Jubelin, Alexandre, et Wassim Nasr. « Abdelmalek Droudkel, AQMI et l'Etat islamique : panorama de la galaxie djihadiste au Sahel | 16.06.2020 ». Consulté le 11 avril 2023. <https://www.irsem.fr/le-collimateur/abdelmalek-droudkel-aqmi-et-l-etat-islamique-panorama-de-la-galaxie-djihadiste-au-sahel-16-06-2020.html>.
- Colombo, Roberto. « Choosing the Right Strategy: (Counter)Insurgency and (Counter)Terrorism as Competing Paradigms ». The Security Distillery, 13 février 2019. <https://thesecuritydistillery.org/all-articles/choosing-the-right-strategy-counterinsurgency-and-counterterrorism-as-competing-paradigms>.
- Dubuisson, François. « La définition du « terrorisme » : débats, enjeux et fonctions dans le discours juridique ». *Confluences Mediterranee*, 17 octobre 2017.
- Duyvesteyn, Isabelle. « Great expectations: the use of armed force to combat terrorism ». *Small Wars & Insurgencies*, 1 septembre 2008. <https://doi.org/10.1080/09592310802228666>.
- Goya, Michel. « La guerre de trois mois : l'intervention française au Mali en perspectives ». *Politique étrangère* Été, 2013. <https://doi.org/10.3917/pe.132.0157>.
- Griffin, Christopher. « Operation Barkhane and Boko Haram: French Counterterrorism and Military Cooperation in the Sahel ». *Small Wars & Insurgencies*, 2 septembre 2016. <https://doi.org/10.1080/09592318.2016.1208283>.
- Gros, Philippe, Jean-Jacques Patry, et Nicole Vilboux. « Serval : bilan et perspectives ». Fondation pour la recherche stratégique, juin 2013. <https://www.frstrategie.org/publications/notes/serval-bilan-perspectives-2013>.
- Guidère, Mathieu. « Petite histoire du djihadisme ». *Le Débat*, 2015. <https://doi.org/10.3917/deba.185.0036>.
- Hanne, Olivier. « Évolution du djihadisme et du terrorisme au Sahel depuis vingt ans ». *Conflits : Revue de Géopolitique* (blog), 14 août 2021. <https://www.revueconflits.com/sahel-djihadisme-terrorisme-olivier-hanne/>.
- Jones, Seth G. « Counterinsurgency in Afghanistan: RAND Counterinsurgency Study -- Volume 4 ». RAND Corporation, 6 mai 2008. <https://www.rand.org/pubs/monographs/MG595.html>.
- Laoukili, Abdelaâli. « Emprise de l'idéal, pacte dénégatif et répétition : l'islamisme comme matrice idéologique du terrorisme djihadiste ». *Connexions*, 2017. <https://doi.org/10.3917/cnx.107.0087>.

- Nasr, Wassim. « ISIS in Africa: The End of the “Sahel Exception” ». New Lines Institute, 2 juin 2020. <https://newlinesinstitute.org/isis/isis-in-africa-the-end-of-the-sahel-exception/>.
- Ndiaye, Ousmane. « Sahel : la France dans une guerre multiforme ». *Revue Défense Nationale*, 2021. <https://doi.org/10.3917/rdna.841.0081>.
- Rineheart, Jason. « Counterterrorism and Counterinsurgency ». *Perspectives on Terrorism*, 2010.
- Niagalé Bagayoko et Alexandre Jubelin, « Sahel : derrière les succès tactiques, l’impasse politique », consulté le 24 mars 2023, <https://www.irsem.fr/le-collimateur/sahel-derriere-les-succes-tactiques-l-impasse-politique-20-10-2021.html>.
- Sandler, Todd. « Terrorism and counterterrorism: an overview ». *Oxford Economic Papers*, 1 janvier 2015. <https://doi.org/10.1093/oep/gpu039>.
- Schmid, Alex. « Terrorism - The Definitional Problem ». *Case Western Reserve Journal of International Law*, 1 janvier 2004.
- Shurkin, Michael. « France’s War in Mali: Lessons for an Expeditionary Army ». RAND Corporation, 17 octobre 2014. https://www.rand.org/pubs/research_reports/RR770.html.
- ———. « L’intervention française au Sahel et l’évolution de la doctrine de contre-insurrection ». *IRSEM*, novembre 2021.
- Weinberg, Leonard, Ami Pedahzur, et Sivan Hirsch-Hoefler. « The Challenges of Conceptualizing Terrorism ». *Terrorism and Political Violence*, janvier 2004. <https://doi.org/10.1080/095465590899768>.

Documents officiels, rapports d’informations et discours :

- « Accord Pour la Paix et la Réconciliation au Mali | UN Peacemaker ». Consulté le 23 mai 2023. <https://peacemaker.un.org/node/2681>.
- « Afrique de l’ouest | Ministère des Armées », 27 février 2022. <https://www.defense.gouv.fr/operations/afrique/afrique-louest>.
- Ayrault, Jean-Marc. « Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, sur l’intervention militaire de la France au Mali, à Paris le 29 janvier 2013. » <http://www.vie-publique.fr/discours/187067-declaration-de-m-jean-marc-ayrault-premier-ministre-sur-l-interventio>.
- Assemblée nationale, « Compte rendu : Examen, ouvert à la presse, des conclusions de la mission d’information sur l’opération Barkhane (Présidente : Mme Françoise Dumas, corapporteuses : Mmes Sereine Mauborgne et Nathalie Serre). », 14 avril 2021. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/l15cion_def2021048_compte-rendu.pdf.
- De Tarlé, Vice-amiral Arnaud, et Colonel Philippe Roman-Amat. « Contre-insurrection ». Doctrine interarmées. Centre interarmées de concepts, de doctrines et d’expérimentations, 15 avril 2013.

- Elysee.fr. « Communiqué final du Sommet de N'Djamena. », 16 février 2021. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/02/16/communique-final-du-sommet-de-ndjamena>.
- Armée de Terre Ministère de la Défense et des anciens combattants, « FT-04 Les fondamentaux de la manœuvre interarmes », *Centre de doctrine d'emploi des forces*, 27 juin 2011.
- Hollande, François. « Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire au Mali, à Paris le 11 janvier 2013. » *vie-publique.fr*, 11 janvier 2013. <http://www.vie-publique.fr/discours/186788-francois-hollande-11012013-intervention-militaire-au-mali>.
- ——. « Le discours de François Hollande à Dakar (12 octobre 2012) ». La France en Guinée et en Sierra Leone, 12 octobre 2012. <https://gn.ambafrance.org/Le-discours-de-Francois-Hollande-a>.
- Le Drian, Jean-Yves. « Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense, sur les interventions militaires au Mali et en Somalie, à Paris le 12 janvier 2013. » *vie-publique.fr*, 12 janvier 2013. <http://www.vie-publique.fr/discours/186787-declaration-de-m-jean-yves-le-drian-ministre-de-la-defense-sur-les>.
- « Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2013 ». Consulté le 8 février 2023. <http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/>.
- « Mali : l'ONU dénonce l'impunité après le massacre d'Ogossagou dans la région de Mopti | ONU Info », 26 mars 2019. <https://news.un.org/fr/story/2019/03/1039601>.
- MINUSMA. « Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 2100 », 25 avril 2013. <https://minusma.unmissions.org/r%C3%A9solution-2100>.
- Nationale, Assemblée. « Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission de la défense nationale et des forces armées, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'Opération Barkhane (Mme Sereine Mauborgne et Mme Nathalie Serre) ». Assemblée nationale. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_def/15b4089_rapport-information.
- « Pacte national conclu entre le gouvernement de la République du Mali et les mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad consacrant le statut particulier du nord au Mali | UN Peacemaker ». Consulté le 6 avril 2023. <https://peacemaker.un.org/mali-pacte-reconciliation-national92>.
- Sénat. « Interventions extérieures de la France : renforcer l'efficacité militaire par une approche globale coordonnée », 13 juillet 2016. <https://www.senat.fr/rap/r15-794/r15-794.html>.
- Sénat. « Mali : comment gagner la paix ? », 16 avril 2013. <https://www.senat.fr/rap/r12-513/r12-513.html>.
- Sénat - Rapport d'information. « Sahel : Pour une approche globale », 3 juillet 2013. <https://www.senat.fr/rap/r12-720/r12-720.html>.
- UNDP. « Sur les chemins de l'extrémisme violent en Afrique : moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs | Programme De Développement Des Nations Unies ». Consulté le 19 décembre 2022. <https://www.undp.org/fr/africa/publications/sur->

les-chemins-de-lext%C3%A9r%C3%A9isme-violent-en-afrique-moteurs-dynamiques-et-%C3%A9l%C3%A9ments-d%C3%A9clencheurs.

Organes de presse et sites d'information :

- Arab News. « Is 'Terrorism' Being Defined by the 'Terrorists?' », 19 juin 2004. <https://www.arabnews.com/node/251298>.
- « Barkhane : le coût de l'opération militaire (et civile) au Mali en 4 chiffres », 14 juin 2021. <https://www.pourleco.com/politique-economique/barkhane-cout-de-loperation-militaire-et-civile-au-mali>.
- BBC News Afrique. « Pourquoi la France lutte contre les djihadistes au Mali », 27 novembre 2019. <https://www.bbc.com/afrique/region-50571891>.
- Bensimon, Cyril, Morgane Le Cam, et Sophie Douce. « Au Sahel, l'engrenage des conflits communautaires et le poison djihadiste ». *Le Monde.fr*, 14 juin 2019. https://www.lemonde.fr/international/article/2019/06/14/au-sahel-l-engrenage-des-conflits-communautaires-et-le-poison-djihadiste_5476238_3210.html.
- Carayol, Rémi. « Au Mali, les soldats français commencent à « fatiguer » les civils ». Mediapart. Consulté le 27 avril 2023. <https://blogs.mediapart.fr/jean-marc-b/blog/070320/au-mali-les-soldats-francais-commencent-fatiguer-les-civils>.
- ——. « Dans l'armée française, un imaginaire colonial omniprésent - Série ». *Afrique XXI*, 10 janvier 2022. <https://afriquexxi.info/Dans-l-armee-francaise-un-imaginaire-colonial-omnipresent>.
- ——. « *Le Mirage Sahélien. La France en guerre en Afrique* ». La Découverte, 2023.
- ——. « Le mythe (écorne) de l'« homme bleu » - Série ». *Afrique XXI*, 19 janvier 2022. <https://afriquexxi.info/Le-mythe-ecorne-de-l-homme-bleu>.
- ——. « Maréchal (Lyautey), nous voilà ! - Série ». *Afrique XXI*, 7 février 2022. <https://afriquexxi.info/Marechal-Lyautey-nous-voila>.
- ——. « Qui sont ces « djihadistes » qui mettent en échec l'armée française dans le Sahel ? » *Orient XXI*, 17 septembre 2019. <https://orientxxi.info/magazine/qui-sont-ces-djihadistes-qui-mettent-en-echec-l-armee-francaise-dans-le-sahel,3269>.
- Courrier international. « Guerre de l'ombre. En Afrique de l'Ouest, l'offensive des réseaux russes de désinformation », 26 avril 2022. <https://www.courrierinternational.com/article/guerre-de-l-ombre-en-afrique-de-l-ouest-l-offensive-des-reseaux-russes-de-desinformation>.
- Human Rights Watch. « France : Abus commis dans le cadre de l'état d'urgence », 3 février 2016. <https://www.hrw.org/fr/news/2016/02/03/france-abus-commis-dans-le-cadre-de-letat-durgence>.
- JeuneAfrique.com. « Au Mali, l'influence grandissante des leaders religieux musulmans – Jeune Afrique », 22 mars 2019. <https://www.jeuneafrique.com/mag/750008/societe/au-mali-linfluence-grandissante-des-leaders-religieux-musulmans/>.
- ——. « Imams maliens formés au Maroc : l'islam tolérant face au wahhabisme rigoriste – Jeune Afrique », 21 avril 2016.

<https://www.jeuneafrique.com/mag/316679/societe/imams-maliens-formes-maroc-lislam-tolerant-face-wahhabisme-rigoriste/>.

- Lagneau, Laurent. « Opération Serval : Le point sur les unités de l'armée de Terre engagées ». Zone Militaire, 15 janvier 2013. <https://www.opex360.com/2013/01/15/operation-serval-le-point-sur-les-unites-de-larmee-de-terre-engagees/>.
- *Le Monde.fr*. « Au Sahel, l'action militaire contre les djihadistes montre ses limites ». 4 novembre 2019. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/04/au-sahel-les-limites-de-l-action-militaire_6017943_3212.html.
- ———. « Au Sahel, l'émir Iyad Ag-Ghali toujours vivant, toujours influent, toujours traqué ». 18 avril 2023. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/04/18/sahel-iyad-ag-ghali-toujours-vivant-toujours-influent-toujours-traque_6169971_3212.html.
- ———. « Iyad Ag-Ghali, l'ennemi numéro un de la France au Mali ». 27 juillet 2018. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/07/27/mali-iyad-ag-ghali-l-ennemi-numero-un-de-la-france_5336668_3212.html.
- ———. « « La communauté internationale oblige le Mali à négocier avec un groupe armé » ». 4 décembre 2013. https://www.lemonde.fr/international/article/2013/12/04/la-communaute-internationale-oblige-le-mali-a-negocier-avec-un-groupe-arme_3525024_3210.html.
- ———. « La paix signée par tous les belligérants au Mali ». 20 juin 2015. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/20/mali-la-rebellion-touareg-signe-finalement-l-accord-de-paix_4658631_3212.html.
- LEFIGARO. « Michel Goya: «Pourquoi l'opération Barkhane était vouée à l'échec» », 14 juin 2021. <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/michel-goya-pourquoi-l-operation-barkhane-etait-vouee-a-l-echec-20210614>.
- Smith, Alex Duval. « Mali Flies into International Storm over Purchase of \$40m Presidential Jet ». *The Guardian*, 16 mai 2014, sect. Global development. <https://www.theguardian.com/global-development/poverty-matters/2014/may/16/mali-president-boubacar-keita-private-plane-international-aid-donors>.
- Thiénot, Dorothée. « Le blues de l'armée malienne ». *Le Monde diplomatique*, 1 mai 2013. <https://www.monde-diplomatique.fr/2013/05/THIENOT/49061>.

Site internet :

- Alliance Sahel. « The Projects ». Consulté le 22 mai 2023. <https://www.alliance-sahel.org/en/the-projects/>.
- France ONU. « France's Action in the Sahel ». Consulté le 22 mai 2023. <https://onu.delegfrance.org/france-s-action-in-the-sahel>.
- Ministère des Armées. « Opérations achevées Afrique | Ministère des Armées », 19 mai 2022. <https://www.defense.gouv.fr/operations/operations-achevees-afrique>.

Index :

ATT : Amadou Toumani Touré	page 36
AQMI : Al-Qaïda au Maghreb Islamique	page 34
CEDEAO : Communauté Economique Des États d’Afrique de l’Ouest	page 38
COIN : COunter-INSurgency	page 29
DRS : Département de Renseignement et de Sécurité	page 34
EUTM Mali : European Union Training Mission Mali	page 49
GTIA : Groupements Tactiques Inter Armes	page 44
GSPC : Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat	page 34
IBK : Ibrahim Boubacar Keïta	page 49
JNIM : Jama’at Nusra al-Islam wal-Muslimin, aussi appelé GNIM ou GSIM (Groupe de Soutien à l’Islam et aux Musulmans en français)	page 68
MINUSMA : Mission Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali	page 60
MNLA : Mouvement National de Libération de l’Azawad	page 36
MNA : Mouvement National de l’Azawad	page 37
MUJAO : Mouvement pour l’Unité des Jihads en Afrique de l’Ouest	page 37
ONG : Organisation Non-Gouvernementale	page 68
ONU : Organisation des Nations Unies	page 8
PRÉSTER : PRÉparer, Sécuriser, TEnir, Reconstruire	page 51

Résumé :

Ce mémoire tente de comprendre quels étaient les objectifs de l'intervention française au Mali, s'ils ont été atteints et quels ont été les principaux obstacles. Pour ce faire, la situation au Mali est explorée pour comprendre les enjeux de cette intervention et dans quel contexte elle intervient. Les différentes étapes du déploiement français sont analysées, l'opération Serval, l'opération Barkhane et la Task Force Takuba. Ce travail ayant été écrit pendant que ceux-ci se déroulaient, l'analyse approfondie se limite à 2020 bien que les événements qui ont suivis soient brièvement abordés. Ce travail s'attelle à comprendre quelle a été la place de l'outil militaire dans cette crise, comment il a été employé et pour atteindre quels objectifs mais aussi d'en saisir les limites dans le cadre de cette intervention.

Mots clés :

France ; Mali ; Terrorisme ; Contre-insurrection ; Outil Militaire

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

Ecole des sciences politiques et sociales (PSAD)

Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/psad